

**Ecole Nationale Supérieure des Sciences
de l'Information et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

**La valorisation des collections
patrimoniales des bibliothèques sur
Internet en direction des jeunes
publics : Enjeux et méthodologie**

Julie Ladant

Sous la direction de Anne Meyer
Directrice du département des ressources documentaires de
l'ENSSIB

2001

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8142874

M 2000 DCB 21

**Ecole Nationale Supérieure des Sciences
de l'Information et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

**La valorisation des collections
patrimoniales des bibliothèques sur
Internet en direction des jeunes
publics : Enjeux et méthodologie**

Julie Ladant

Sous la direction de Anne Meyer
Directrice du département des ressources documentaires de
l'ENSSIB

Stage effectué à la Mission des éditions multimédia de la
Bibliothèque nationale de France sous la direction de Françoise
Juhel, responsable du service

2001



La valorisation des collections patrimoniales des bibliothèques sur Internet en direction des jeunes publics : Enjeux et méthodologie.

RESUME

L'utilisation d'Internet comme support de leurs politiques culturelles est de plus en plus fréquente pour les bibliothèques, et en particulier pour la valorisation de leurs collections patrimoniales, dont les conditions de diffusion sont soumises à des contraintes fortes en terme de conservation. Dans le contexte très favorable de l'introduction des nouvelles technologies dans le milieu éducatif, et dans la mesure où les collections patrimoniales constituent un matériau d'apprentissage très riche, nous avons tenté de montrer l'intérêt et l'enjeu de développer une politique de valorisation des collections patrimoniales en direction des jeunes publics, en nous appuyant sur quelques expériences déjà menées dans ce domaine, notamment celle de la Mission des éditions multimédia de la Bibliothèque nationale de France.

INDEXATION

Internet

Bibliothèques ** Fonds spéciaux

Bibliothèque et écoles

Multimédias en éducation**France

Bibliothèque nationale de France

Promoting special collections of libraries for educational purpose by using the internet: issues at stake and methodology.

ABSTRACT

The use of the internet as part of the cultural policy libraries decide on is more and more frequent. This is particularly true when promoting their special collections for which access to the general public also has to meet strict conservation rules. Within the very attractive context of the use of

the new technologies in the educational field and as these special collections are a valuable instrument to learn, we tried to show how important access is but also what is at stake for libraries when they develop an educational policy promoting their special collections to a young public. To do so we analysed some experiments that have been carried out in this area and the focus of our study is more specifically the programme of multimedia publishing at the Bibliothèque nationale de France.

KEYWORDS

Internet

Libraries**Special collections

Multimedia systems in education**France

Bibliothèque nationale de France

Sommaire

Remerciements	5
Bibliographie	6
Introduction	11
I. La place d'Internet dans l'action culturelle des bibliothèques : quelle valeur ajoutée ?	13
1. Le site Web de la bibliothèque : quelle offre, quel impact ?	13
2. La valorisation des collections patrimoniales sur Internet : un support particulièrement adapté	17
3. La Mission des éditions multimédia de la Bibliothèque nationale de France : un exemple réussi de politique culturelle sur Internet.	22
II. Pédagogie, multimédia et patrimoine des bibliothèques.	28
1. Pédagogie et multimédia : un thème d'actualité.	28
2. Patrimoine et action pédagogique en bibliothèque : la place du multimédia.	35
III. Trois expériences d'action pédagogique sur Internet : la bibliothèque du Congrès, la British Library et la Bibliothèque nationale de France.	40
1. L' « America's Library » de la Bibliothèque du Congrès.	40
2. « Living words » : le site éducatif de la British Library.	43
3. Les dossiers pédagogiques de la Bibliothèque nationale de France	45
IV. Mener une politique pédagogique de valorisation des collections patrimoniales sur Internet en bibliothèque : éléments de méthodologie	53
1. Première étape : la définition du projet.	53
2. Deuxième étape : la conception du projet	56
3. Troisième étape : la réalisation du projet	58
4. Quatrième étape : la promotion et l'évaluation	59

Conclusion	61
Annexes	62

Remerciements

Je tiens à remercier toute l'équipe de la Mission des éditions multimédia de la Bibliothèque nationale de France qui m'a accueillie pour mon stage d'étude, en particulier Françoise Juhel, responsable du service, ainsi qu'Emmanuelle Beranger et Philippe Guignard. Je souhaite associer à ces remerciements Anne Zali, responsable du service de l'action pédagogique, pour le temps qu'elle a bien voulu me consacrer.

Mes remerciements vont également à Anne Meyer qui a assuré la direction de ce mémoire et qui m'a accompagnée de ses conseils tout au long de mon travail.

Bibliographie

La problématique de ce mémoire se situe à la croisée de plusieurs sujets sur lesquels il existe en général une littérature abondante. Ne pouvant prétendre à l'exhaustivité, nous nous contentons de citer pour chaque sujet les ouvrages de références et les principales études qui ont étayé notre réflexion.

PATRIMOINE ET MEDIATION CULTURELLE EN BIBLIOTHEQUE

- BEGHAIN Patrice, Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit : un enjeu pour l'Europe, actes du colloque de Roanne, 6 et 7 août 1992, Annecy, Arald, 1993.
- CABANNES Viviane, POULAIN Martine et PERRET Jacques (sous la dir. de), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la librairie, 1998.
- CHEVRIER-MULLER Catherine, Exposition et mise en valeur du patrimoine écrit à la Bibliothèque nationale de France, Mémoire de DCB, ENSSIB, 1997.
- *Patrimoine écrit, patrimoine vivant : règles élémentaires pour la conservation et la valorisation des documents patrimoniaux*, Fédération française pour la coopération des bibliothèques, 1999, [en ligne] <http://www.ffcb.org> (page consultée le 6 novembre 2000).
- *Le Patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*, sous la direction de Jean-Paul Oddos, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1997.
- *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques : recommandations techniques*, Ministère de la culture et de la communication, Direction du livre et de la lecture, Paris, 1998, [en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/conservation/fr/preventi/guidedll.htm> (page consultée le 6 novembre 2000).

- « Quel public pour le patrimoine écrit ? », (colloque organisé le 23 et 24 juin 1997 par la FFCB, le CRL de la région Centre et la BM d'Orléans), *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1997.
- SCHAER Roland, « Sur la politique culturelle de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 6, p. 18-22.
- VARRY Dominique, « Le patrimoine des bibliothèques, contradictions et enjeux », Presses Universitaires de Grenoble, 1997.

PATRIMOINE CULTUREL ET MULTIMEDIA

- Association pour le développement des documents numériques en bibliothèques (ADDNB), [en ligne] <http://www.addnb.org> (page consultée le 6 novembre 2000).
- DALBERA Jean-Pierre, « Numériser le patrimoine culturel : un enjeu collectif », *Culture et Recherches*, n° 77, mars-avril 2000, [en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-politique.htm> (page consultée le 27 octobre 2000).
- DALBERA Jean-Pierre et PASCON Jean-Louis, *Patrimoine culturel et multimédia*, Ministère de la Culture et de la Communication, novembre 1999 [en ligne] <http://www.culture.fr/culture/mrt/numerisation/fr/politique/politique.htm#Articles> (page consultée le 27 octobre 2000).
- DUPOIRIER Gérard (sous la dir. de), « Les bibliothèques numériques », *Document numérique*, vol. 2, n° 3-4, 1998.
- JOCELYN Pierre et GUILLOUX Virginie, *Les usages du multimédia interactif dans les lieux culturels : bibliographie et synthèse documentaire*, Ministère de la culture et de la communication, 1998.
- Ministère de la Culture et de la Communication, *Numérisation du patrimoine culturel*, [en ligne] <http://www.culture.fr/culture/mrt/numerisation/index.htm> (page consultée le 15 novembre 2000).
- Ministère de la Culture et de la Communication, *Programme d'action pour la société de l'information : bilan en août 2000*, [en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-politique.htm>

(page consultée le 27 octobre 2000).

- Mission de la Recherche et de la technologie du ministère de la Culture et de la communication, *Numérisation des données culturelles publiques*, compte-rendu de la journée d'étude du 27 octobre 2000, [en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-politique.htm>

(page consultée le 12 décembre 2000).

- HUTHWOL Joël, *Bibliothèques patrimoniales et réseaux : l'exemple des arts du spectacle en France*, mémoire de DCB, ENSSIB, 1997.

- *Patrimoine et multimédia: le rôle du conservateur* : colloque du 23, 24 et 25 octobre 1996 à la Bibliothèque nationale de France, organisé par l'Ecole nationale du patrimoine, Paris, la Documentation française, 1997.

- VETTRAINO-SOULARD Marie-Claude, *Les enjeux culturels d'Internet*, Paris, Hachette Education, 1998.

- VIAL Mireille, « Patrimoine et nouvelles technologies : les manuscrits musicaux du Moyen Age de la Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 6, p. 76-79.

PEDAGOGIE ET MULTIMEDIA

- Centre National de Documentation pédagogique (CNDP) et ministère de l'Education nationale, *Educlit, le portail des professionnels de l'éducation*, [en ligne]

<http://educlic.education.fr/Arisem23/iClass4U/> (page consultée le 12 novembre 2000).

- Centre National de Documentation pédagogique (CNDP), *Educasource : des ressources électroniques pour l'enseignement*, [en ligne] <http://www.educasource.education.fr> (page consultée le 12 décembre 2000).

- *L'éducation saisie par les nouveaux médias*, (publ. à l'occasion de la Biennale du savoir, Lyon, Palais des congrès, 27-30 janvier 2000) Grand Lyon, Mission "prospective et stratégie d'agglomération", n° 18, 2000.

- Ministère de l'Education nationale, *Education.fr, le portail de référence sur l'éducation*, [en ligne] <http://www.education.fr/> (page consultée le 15 novembre 2000).

- Ministère de l'Education nationale, ministère de la Recherche, *Technologies de l'information pour l'éducation et l'enseignement : educnet*, [en ligne] <http://www.educnet.education.fr> (page consultée le 13 décembre 2000).
- POUTS-LAJUS Serge et RICHE-MAGNIER Marielle, *L'école à l'heure d'Internet, les enjeux du multimédia dans l'éducation*, Paris, Nathan Pédagogie, 1998.
- « Les technologies de l'information et de la communication et leur avenir en éducation », *Education et francophonie*, (publ. par l'Association canadienne d'éducation de langue française), vol. XXVII, n° 2, 1999, [en ligne] <http://www.acelf.ca/revue/XXVII-2/articles.htm> (page consultée le 14 septembre 2000).
- TARDIF Jacques et PRESSEAU Annie, « Intégrer les nouvelles technologies de l'information : quel cadre pédagogique ? », *Pratiques et enjeux pédagogiques*, n° 19, 1998.

BIBLIOTHEQUES, PATRIMOINE ET PEDAGOGIE

- *La Bibliothèque au cœur du projet pédagogique : compte-rendu du colloque organisé par le groupe « formation des utilisateurs » de l'ABD et RéCoDa, Bruxelles, le 15 octobre 1997*, ABD et RéCoDa, 1997.
- *Guide de la coopération Bibliothèque-Ecole*, CRDP de l'Académie de Créteil et Fédération française de coopération entre bibliothèques, 1996.
- *Guide méthodologique des classes culturelles à l'école*, ministère de l'Education nationale, de la Culture et de la Communication, 1992.
- HEBRARD Jean et PISSARD Annie, « L'école, le musée et la bibliothèque », dans *Le Musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?*, sous la direction de M. Blanc-Montmayeur, V. Cabannes et J.-L. Déotte, Paris, Bibliothèque publique d'information-Centre Georges Pompidou, 1997.
- MARGUERON Patrick et PONCY Hélène, *Etudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, publié par le CRDP de Franche-Comté, 1999.

- MELOT Michel, « De l'importance du patrimoine écrit dans les apprentissages », *Mise en place des classes « patrimoine écrit »* », Roanne, Bibliothèque municipale, 1993.

SITES DES BIBLIOTHEQUES CONSULTES

Un grand nombre de sites de bibliothèques municipales et nationales ont été consultés. On peut se reporter à la liste établie par le ministère de la culture :

- Ministère de la Culture et de la Communication, *Internet culturel / Répertoires de ressources / bibliothèques*,
[en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/int/index.html>
(page consultée le 10 octobre)

Sites des bibliothèques dont nous avons étudié l'expérience pédagogique en ligne :

- Bibliothèque nationale de France, [en ligne] <http://www.bnf.fr> (page consultée le 14 janvier 2001).
- Bibliothèque du Congrès, [en ligne] <http://lcweb.loc.gov> (page consultée le 10 janvier 2001).
- British Libray, [en ligne] <http://portico.bl.uk/> (page consultée le 14 janvier 2001).

Introduction

La révolution numérique et le développement exponentiel d'Internet ont profondément bouleversé notre rapport à l'information et au savoir depuis quelques années. La France, longtemps en retard dans ce domaine par rapport aux pays anglo-saxons, est en train de combler cet écart ; au début de l'année 2000, le taux d'équipement des foyers français en ordinateurs dépassait les 25%, le nombre d'internautes entre juin et décembre 2000 est passé de 7, 8 millions à 8,15 millions¹, et le taux de connexion des établissements de l'Éducation nationale à Internet, excède actuellement les 90,5%². Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont donc désormais bien ancrées dans les pratiques culturelles collectives, et tout particulièrement le réseau Internet qui fait figure de référence en la matière, en terme de taille, de fréquentation et de visibilité, à l'échelle planétaire.

Ce préambule rappelle, s'il était besoin, l'enjeu culturel extraordinaire que représente ce média et ses potentialités quasi infinies en matière de diffusion et de partage du patrimoine culturel. De multiples projets de numérisation et de mise à disposition de collections patrimoniales sur Internet sont actuellement en cours, et témoignent de la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs des grandes institutions culturelles dans ce domaine³. Les bibliothèques ont rapidement pris conscience de l'intérêt que représentait Internet comme support de leurs politiques culturelles, et en particulier pour la valorisation de leurs collections patrimoniales, dont les conditions de diffusion sont soumises à des contraintes fortes de conservation.

Dans le contexte très favorable de l'introduction des nouvelles technologies dans le milieu éducatif et dans la mesure où les collections

¹ Chiffres fournis par le *Journal du Net*, selon un sondage effectué par Médiamétrie [en ligne] http://www.journaldunet.com/cc/cc_inter_fmbre.shtml (page consultée le 12 janvier 2001).

² Chiffres fournis par le site *educnet* du Ministère de l'Éducation nationale : <http://www.educnet.education.fr/equip/chiffres.htm> (page consultée le 10 janvier 2001).

³ Cf. notamment le rapport de Jean-Pierre Dalbéra et Jean-Louis Pascon pour le Ministère de la Culture et de la Communication, *Patrimoine culturel et multimédia*, déc. 1999 ; et le *Compte-rendu de la journée d'étude sur la numérisation des données culturelles publiques du vendredi 27 octobre 2000*, Mission de la Recherche et de la Technologie, 2000.

patrimoniales des bibliothèques peuvent constituer un matériau d'enseignement riche, nous avons souhaité nous interroger sur la place et la valeur ajoutée que pouvait représenter pour les bibliothèques le développement d'une politique spécifique de valorisation de leurs fonds patrimoniaux sur Internet en direction des jeunes publics, en appuyant notre réflexion sur les quelques expériences menées dans ce domaine, en particulier celle de la Bibliothèque nationale de France, soutenue par le ministère de l'Éducation nationale, que nous avons découvert au cours de notre stage d'étude à la Mission des éditions multimédia de la BnF. Notre démarche répond à trois objectifs : déterminer l'intérêt et la spécificité éditoriale de l'outil informatique dans la mise en valeur de documents patrimoniaux ; montrer l'enjeu et les potentialités des nouvelles technologies dans la mission de médiation culturelle des bibliothèques auprès des jeunes publics ; et proposer des éléments de méthodologie pour mettre en œuvre une telle politique pédagogique sur Internet. Nous avons circonscrit notre sujet aux publics de l'enseignement primaire et secondaire, en excluant l'enseignement supérieur, dont les attentes et les besoins sont relativement différents tant sur le plan des contenus que sur l'approche méthodologique.

I. La place d'Internet dans l'action culturelle des bibliothèques : quelle valeur ajoutée ?

1. Le site Web de la bibliothèque : quelle offre, quel impact ?

Ainsi que le souligne Jean-Didier Wagneur, « l'arrivée d'Internet dans les bibliothèques dote le bibliothécaire d'un outil qui démultiplie l'impact de ses missions traditionnelles de communication, de conservation et de valorisation »⁴. A la fois outil professionnel pour le personnel, outil documentaire pour l'utilisateur et outil de rayonnement culturel pour l'établissement, Internet s'est imposé très rapidement comme un vecteur majeur de diffusion et de partage de l'information, à la fois dans la bibliothèque (espaces de consultation réservés) et à l'extérieur, par le biais de son site Web.

C'est à ce dernier que nous allons nous intéresser plus particulièrement, pour tenter de déterminer sa place et sa valeur ajoutée dans la mission d'action culturelle des établissements. Car si les usages d'Internet en bibliothèque sont actuellement bien recensés par la littérature professionnelle⁵, l'offre et le contenu des sites Web le sont moins, en particulier dans le contexte récent de renouvellement de la réflexion sur les services et les contenus à offrir en ligne : un rapide état des lieux de l'offre des sites des bibliothèques sur Internet nous a donc

⁴ Jean-Didier Wagneur, « Internet s'expose à tout », dans *L'Action culturelle des bibliothèques*, sous la direction de V. Cabannes et M. Poulain, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, 1998, p. 200.

⁵ Cf. notamment le numéro du Bulletin des Bibliothèques de France consacré aux « Lectures électroniques » (t. 44, n° 5, 1999).

semblé un préambule nécessaire à l'étude de la valorisation patrimoniale proprement dite susceptible d'être entreprise sur ce support⁶.

Un premier constat général s'impose : le site Web d'une bibliothèque est à la fois une vitrine de ce qui est proposé à l'intérieur de l'établissement, et à la fois une offre de services et de contenus qui en font un support documentaire et culturel à part entière. Cette double fonction semble devoir perdurer, car si les services en ligne tendent à se multiplier et à s'étoffer de plus en plus, ils ne sont pas développés en concurrence avec les activités menées dans la bibliothèque, mais bien en complément. La « bibliothèque virtuelle » ne cherche donc pas à remplacer la bibliothèque réelle, et le site Internet rend en général compte de cette complémentarité, fortement revendiquée par les professionnels et unanimement souhaitée par les usagers. Les informations concernant la bibliothèque « réelle » et ses activités que l'on trouve sur le site Internet sont les suivantes :

- Présentation de l'établissement (historique, locaux, organisation, missions) ;
- Présentation des collections (fonds généraux, fonds spécialisés, collections particulières, etc.) ;
- Informations pratiques (modalités d'inscription, horaires, accès, communication des documents, possibilités de réservation, reproduction, etc.) ;
- Actualités ou nouveautés concernant la bibliothèque (fermetures exceptionnelles, nouvelles acquisitions, etc.) ;
- Programme des manifestations culturelles dans la bibliothèque (expositions, conférences, débats, animations pédagogiques, concerts, lectures de contes, ateliers, etc.) ;
- Publications de la bibliothèque disponibles (monographies, bibliographies, catalogues d'exposition, CD-ROM, cartes postales, etc.) ;

⁶ Cet état des lieux de l'offre des sites Internet des bibliothèques a été fait à partir de l'analyse d'une vingtaine de sites de grandes bibliothèques publiques, françaises et étrangères dont la liste figure en annexe 1.

- Plan de la bibliothèque et éventuellement visite virtuelle des locaux.

L'ensemble de ces informations de nature factuelle participe de la visibilité et du rayonnement de la bibliothèque dans le paysage local, régional ou national, et contribue, en terme de valorisation culturelle, à promouvoir et à faire connaître à plus large échelle et à distance, les ressources et les animations proposées par la bibliothèque. Ces informations ont la plupart du temps inauguré les sites Web des bibliothèques, avant que ceux-ci ne soient étoffés par une offre de services et de contenus de plus en plus riche et performante.

D'une simple présence sur la toile, la bibliothèque est en effet progressivement passée à une utilisation plus innovante et plus large d'Internet, comme support de médiation entre ses ressources et le public d'une part (par la mise en ligne de son catalogue en particulier), et comme support d'une politique documentaire spécifique d'autre part (bibliothèque numérique). La plupart des sites Web reflètent désormais cette évolution et proposent à l'utilisateur un ensemble de ressources et de services à distance qui donnent aux bibliothèques une dimension et un impact nouveaux :

- Accès au catalogue de la bibliothèque (de plus en plus fréquemment enrichi de résumés, fiches de lecture, sommaires, tables des matières, illustrations, extraits sonore, etc.) ;
- Accès à des ressources numérisées de la bibliothèque et à des collections numériques⁷ ;
- Sélections thématiques de ressources accessibles en ligne (développement d'une politique documentaire en ligne qui complète les collections de la bibliothèque et offre des balises à l'inflation d'informations qui caractérise le Web : cf. les signets de la

⁷ Cf. les « Projets de diffusion électronique des collections des bibliothèques », recensés sur le site du ministère de la culture : <http://www.culture.gouv.fr/culture/autserv/biblioum.htm> (page consultée le 7 décembre 2000). Citons à titre d'exemple, celui de la Bibliothèque nationale de France, Gallica ; le projet « Libris » des bibliothèques du Nord qui numérisent leurs collections régionales ; la collection numérique de la Bibliothèque nationale du Québec ou l'« Electronic Libraries Programme » au Royaume-Uni.

- BnF, la sélection de sites Web de la BPI ou les Electronic resources de la New York Public Library) ;
- Information professionnelle en ligne (brochures d'information en ligne proposées par la bibliothèque ; sélection d'adresses de sites professionnels ; rapports d'activité de l'établissement ; statistiques, etc.) ;
 - Liens hypertextes avec les partenaires de la bibliothèque et l'ensemble des réseaux auxquels elle appartient (catalogues collectifs, ressources partagées, etc.) ;
 - Programmation culturelle en ligne essentiellement sous la forme d'expositions virtuelles.

La mise en place progressive de la plupart de ces services à distance par un grand nombre de bibliothèques a profondément modifié le rôle et l'influence effective de leur site Internet sur les usagers : la mise en ligne du catalogue rend à elle seule la consultation du site quasi systématique pour les lecteurs potentiels ; elle permet, avant même de venir dans la bibliothèque, de déterminer si l'on est susceptible d'y trouver les ressources recherchées, d'en définir l'importance voire la pertinence (grâce aux catalogues enrichis) et de rendre ainsi beaucoup plus efficiente la visite sur place, lorsqu'elle s'avère nécessaire. Par ailleurs, la multiplication des ressources directement accessibles en ligne, sélectionnées, organisées et référencées par le bibliothécaire, et le développement croissant des « collections virtuelles » des bibliothèques ont largement influé depuis quelques années sur la démarche de recherche documentaire des usagers : la consultation du site Web est désormais un passage pratiquement obligé pour le lecteur et le « réflexe Internet » fait définitivement partie des pratiques culturelles des usagers des bibliothèques.

Les leçons de ce constat, en terme de notoriété et d'impact s'imposent dès lors clairement : support très bien identifié par le public, en constante progression tant sur le plan des contenus que sur le plan technique et capable de supporter textes, images (fixes et animées) et sons, le site Web de la bibliothèque constitue un enjeu capitale dans la

politique de valorisation culturelle des collections et particulièrement celles qui nous intéressent ici : les collections patrimoniales, dont la diffusion pose traditionnellement des problèmes et qui pourtant correspondent à une demande forte du public.

2. La valorisation des collections patrimoniales sur Internet : un support particulièrement adapté

L'accès aux collections patrimoniales d'une bibliothèque est en effet restreint et limité pour le grand public : à l'exception des étudiants et des chercheurs qui bénéficient du droit de consultation des documents patrimoniaux (bien que de plus en plus on communique des documents de substitution, microfilms ou microformes, pour des raisons de conservation), le public n'a à priori que deux moyens possibles pour découvrir les richesses patrimoniales de ses bibliothèques : les publications, aussi bien scientifiques que commerciales (monographies d'artistes ou d'écrivains, catalogues d'oeuvres, catalogues d'exposition, produits multimédia : CD-ROM, DVD-ROM, Vidéo, etc.) et les expositions. Les premières sont en général coûteuses et d'une diffusion restreinte ; les secondes, beaucoup plus attractives parce qu'offrant un contact direct avec les documents, sont limitées dans le temps et dans l'espace et posent de nombreux problèmes de conservation et de sécurité⁸.

On comprend aisément quel peut être alors l'intérêt d'Internet dans une politique de valorisation de ces ressources particulières, qui suscitent beaucoup d'intérêt et de curiosité auprès d'un large public mais dont la diffusion est soumise à des contraintes strictes dans le cadre des expositions. Plusieurs approches des collections patrimoniales sont envisageables sur Internet, contribuant chacune à leur niveau à la notoriété des fonds de la bibliothèque :

⁸ Les contraintes, les difficultés, les paradoxes et les enjeux de l'exposition patrimoniale ont été développées dans le mémoire de DCB de Catherine Chevrier-Muller, *Exposition et mise en valeur du patrimoine écrit à la Bibliothèque nationale de France*, ENSSIB, 1998.

- La présentation des principales richesses patrimoniales de la bibliothèque associant généralement texte descriptif et reproductions numérisées (cf. « l'Invitation au voyage » du site de la Bibliothèque municipale de Lyon ou la visite virtuelle des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque de Melun⁹) ;
- La présentation d'un fonds particulier et significatif de la bibliothèque sous la forme d'un texte illustré (cf. le fonds Stendhal à Grenoble ou les fonds Montaigne et Montesquieu à Bordeaux¹⁰) ;
- La mise en ligne d'une collection de documents ou de fonds patrimoniaux numérisés (les manuscrits de Clairvaux sur le site de la Bibliothèque municipale de Troyes ou la base d'enluminures numérisées de la Bibliothèque municipale de Lyon) ;
- Les expositions virtuelles enfin.

Nous nous intéresserons tout particulièrement aux expositions virtuelles, qui offrent, en terme d'accompagnement éditorial, la plus forte valeur ajoutée aux documents présentés, et qui constituent ainsi le véritable enjeu d'une politique d'action et d'animation culturelles dynamiques sur Internet¹¹.

Les avantages d'une programmation virtuelle d'expositions sur Internet sont de différentes natures : ce sont d'abord ceux propres au World Wide Web d'une manière général : le faible coût de connexion, l'accès à distance (suppression des barrières géographiques) et l'impact auprès d'un public beaucoup plus important que celui des usagers habituels de la bibliothèque (relayé par l'indexation des pages du site dans les moteurs de recherche). Mais l'opportunité d'une valorisation des ressources patrimoniales en ligne va bien au delà.

Sur le plan de la conservation des documents tout d'abord, le support numérique représente une solution très satisfaisante pour

⁹ Cf. annexe 2.

¹⁰ Cf. annexe 3.

¹¹ La constitution de collections numériques, qui fournissent aux usagers des matériaux « bruts », nous semble davantage relever de la politique documentaire de la bibliothèque que de son action culturelle proprement dite.

réconcilier les deux missions essentielles mais souvent antinomiques des bibliothèques que sont la diffusion et la conservation des collections patrimoniales. Contrairement à l'exposition qui doit être limitée dans le temps pour ne pas « exposer » les documents aux risques de dégradations et d'accidents liés aux conditions physiques inhabituelles de conservation (luminosité, température, hygrométrie, etc.), l'exposition virtuelle est durable et capitalisable sur le site de la bibliothèque. La matière scientifique qui la cimente, la plupart du temps produite par une équipe de la bibliothèque, trouve ainsi un vecteur de diffusion accessible au grand public et peut susciter un retentissement beaucoup plus large et plus étalé dans le temps que celui de l'exposition réelle.

L'exposition virtuelle permet par ailleurs d'aller plus loin dans l'exploration du document patrimonial et d'en enrichir sa perception et sa compréhension : quand l'exposition « physique » ne peut présenter qu'une double page d'un livre derrière une vitrine, l'exposition virtuelle permet de le feuilleter entièrement et d'en examiner les détails ; quand il faut limiter pour des raisons évidentes de place et d'ergonomie de lecture le texte des cartels et des cimaises dans l'espace réel de l'exposition, il est possible d'aller plus loin dans l'exposition virtuelle, et de proposer des textes et des notices enrichis qui offrent un éclairage plus précis sur le document¹².

Pourtant, on ne touche pas encore ici à la spécificité éditoriale du média et à ses potentialités quasi infinies en terme d'animation, de navigation et d'interactivité, qui pourraient être mises au service du document. Or c'est bien là le véritable enjeu d'Internet et son intérêt le plus manifeste. Les deux caractéristiques principales du Web — support *multimédia*, (c'est à dire pouvant associer texte, son et images fixes ou animées) et fonctionnant suivant le principe du lien hypertexte — semblent en effet particulièrement adaptées à la réflexion scénographique qui accompagne désormais systématiquement la réalisation d'une exposition en bibliothèque et offrent un support de réalisation extrêmement performant et innovant pour un projet de valorisation

¹² Cf. par exemple la présentation très étoffée de la *Cantilène de Sainte Eulalie* sur le site de la bibliothèque municipale de Valenciennes : <http://www-01.acv.ville-valenciennes.fr/bib/decouverte/histoire/cantilene.asp> (page consultée le 18 septembre 2000).

patrimoniale, à la condition près que l'exposition virtuelle soit conçue et scénarisée pour le Web et ne soit pas la simple transposition à l'écran d'une exposition réelle, comme c'est en encore très souvent le cas : la maîtrise éditoriale d'Internet semble encore à conquérir dans ce domaine. On peut néanmoins dès à présent souligner quelques uns des avantages et des apports principaux du Web pour la réalisation d'une exposition : le caractère multimédia d'Internet permet en premier lieu de pouvoir mettre en ligne l'ensemble des supports conservés dans la bibliothèque (texte, images, vidéo, son) ; il offre également des fonctionnalités très séduisantes en matière de graphisme, d'ergonomie de navigation et de consultation (accompagnement musical, animations dans l'écran, etc.). Le lien hypertexte favorise quant à lui l'autonomie de la navigation dans l'espace virtuel de l'exposition, parmi la pluralité des parcours possibles, en fonction des curiosités et des attentes de chaque visiteur (parcours chronologique, parcours thématique, parcours par secteur géographique, parcours par type de support, etc.) ; il permet de maîtriser sa vitesse de progression et de déterminer le degré d'approfondissement souhaité sur tel ou tel aspect du sujet proposé ; il offre surtout la possibilité de contextualiser les documents, de les mettre en perspective et de susciter des résonances particulières dans leur perception : en le confrontant à eux-mêmes d'une part (comparaison de plusieurs pages ou illustrations d'un même livre ou d'un manuscrit, possibilité de zoomer sur certains détails, d'afficher une sélection thématique d'images, etc.) ; en les confrontant à d'autres oeuvres ou groupement d'œuvres susceptibles de les éclairer ou de recréer un contexte et une ambiance propices à leur compréhension (textes littéraires, gravures, photographies, interview d'artistes, extraits musicaux, extraits de films, etc.) ; en proposant enfin, des liens vers d'autres pages ou d'autres sites complémentaires, permettant d'approfondir le sujet et de mobiliser l'extraordinaire richesse documentaire du Web autour du thème de l'exposition (autres ressources en ligne de la bibliothèque, sites d'institutions, d'associations, de musées, de maisons d'écrivains, de monuments historiques, etc.).

La prise de conscience de ces potentialités d'Internet en matière de valorisation patrimoniale n'en est encore qu'à ses balbutiements en bibliothèque ; on peut d'ailleurs souligner d'une manière générale que

l'utilisation du multimédia en tant d'outil éditorial reste largement tributaire des formes d'écritures traditionnelles¹³. Dans une certaine mesure, le « langage virtuel » reste encore à inventer, et il nous semble important que les bibliothèques participent à cette aventure, puisqu'il est bien de leur responsabilité de mettre à disposition du public les collections dont elles sont les dépositaires, en utilisant pour ce faire les moyens les plus pertinents et les plus adaptés. Il est certain que la spécialisation croissante des tâches et des métiers du Web supposera de plus en plus d'avoir recours à des professionnels (graphistes, maquettistes, réalisateurs multimédia, etc.), mais cette professionnalisation ne concurrence en aucun cas la mission de conception et de scénarisation des expositions qui est celle des professionnels des bibliothèques : la logique de présentation des oeuvres procède de la réflexion scientifique qui fonde l'exposition, et cela est sans doute encore plus vrai dans le cas d'une exposition virtuelle, dont l'architecture et l'arborescence sont beaucoup plus complexes et plus lourdes que dans une exposition réelle.

Au terme de ce paragraphe sur la valorisation des ressources patrimoniales sur Internet, il convient encore de s'arrêter quelques instants sur les limites que l'on pourrait objecter à ce nouveau support de médiation culturelle, dont il ne faut pas négliger les effets éventuels : en premier lieu celui de la perte de contact direct avec les documents et les oeuvres. Le débat est convenu : ressent-on la même émotion en présence du document et face à son écran ? La réponse est évidente. Mais ce n'est pas en ces termes que le problème se pose et nous avons déjà souligné le paradoxe de la situation d'un fonds patrimonial pour une bibliothèque qu'il faut à la fois conserver et donner à voir. L'exposition virtuelle est une solution à moyen terme pour concilier ces deux missions. Elle permet en outre d'éliminer les contraintes géographiques. Le second

¹³ Si la plupart des bibliothèques ont bien compris l'enjeu d'Internet en matière de valorisation patrimoniale et proposent régulièrement des expositions virtuelles sur leur site, la plupart d'entre elles, y compris les grandes bibliothèques nationales, se cantonnent souvent, en guise d'exposition virtuelle, à la juxtaposition d'images numérisés et de textes explicatifs, sans vraiment utiliser les fonctionnalités hypertextuelles du média. Cf. deux exemples en annexe 4 : l'exposition virtuelle sur la *Bible de Saint Bernard* sur le site de la Bibliothèque municipale de Troyes et l'exposition sur « l'héritage sépharade d'Afrique du nord » sur le site de la Bibliothèque nationale du Canada.

inconvenient qui peut affecter l'utilisateur d'une exposition virtuelle est lié au problème du poids des pages Web (très lourd, en cas d'images animées ou de son) et de leur temps de chargement. L'absence de fluidité dans la navigation est actuellement un réel obstacle à la conception d'expositions complexes et riches en terme d'animations et de contenu multimédia. La généralisation des réseaux à haut débit devrait modifier la situation dans les années à venir. La troisième contrainte liée aux expositions virtuelles concerne les problèmes juridiques nouveaux qu'elles suscitent, en terme de gestion des droits (droits de la bibliothèque sur ses collections, dans quel cadre négocier les droits, pour quelle durée de diffusion, etc.). Une jurisprudence propre à Internet est en train de se mettre en place, qui devrait peu à peu clarifier la situation. Un certain nombre de sites et d'ouvrages font dès à présent le point sur la question¹⁴.

3. La Mission des éditions multimédia de la Bibliothèque nationale de France : un exemple réussi de politique culturelle sur Internet.

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'exploitation du support virtuel pour mener une politique de valorisation des collections patrimoniales est encore relativement limitée ou pour le moins sommaire en bibliothèque ; c'est pourquoi il nous semblé intéressant de présenter l'action innovante de la Mission des éditions multimédia de la Bibliothèque nationale de France dans ce domaine, qui laisse entrevoir ce que devrait être l'avenir d'Internet dans les politiques d'action culturelle des établissements, à savoir le support d'une production éditoriale structurée et autonome, complémentaire avec les animations culturelles organisées au sein de la bibliothèque.

¹⁴ Cf. notamment les fiches juridiques concernant la numérisation en bibliothèque sur le site du ministère de la culture <http://www.culture.fr/culture/mrt/numerisation/fr/dll/juridi.html> (page consultée le 15 novembre 2000) et les fiches juridiques du serveur de l'Education nationale sur les nouvelles technologies : <http://www.educnet.education.fr/juri/default.htm> (page consultée le 15 novembre 2000).

La Mission des éditions multimédia est née en 1997, dans le contexte du développement exponentiel des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de l'explosion du réseau Internet, pour servir la politique de développement culturel de la bibliothèque, à la fois en tant que service éditorial, puisque « l'édition constitue une forme d'accès à des oeuvres ou à des documents conservés dans les collections »¹⁵, et à la fois en tant que service à distance, dans une perspective d'élargissement des publics et d'accès facilité aux collections pour le plus grand nombre. Elle est rattachée au service éditorial et commercial de la Délégation à la Diffusion Culturelle de l'établissement¹⁶. Sa mise en place accompagne le développement de la bibliothèque numérique, Gallica, dont le serveur est créé en octobre 1997. La première exposition virtuelle mise en ligne sur le site de la bibliothèque est *Splendeurs persanes*, dont l'exposition réelle est présentée à Tolbiac du 27 novembre 1997 au 1^{er} mars 1998¹⁷.

Dotée de moyens modestes à l'origine (deux personnes et un budget de quelques milliers de francs), la Mission des éditions multimédia a très rapidement acquis une bonne visibilité au sein de l'établissement, en terme de personnel, d'équipement et de budget, de par la nature de ses missions et de par le contexte extrêmement favorable du développement d'Internet et des nouvelles technologies. En 1999, le service d'édition des CD-ROM lui est rattaché, ajoutant une dimension commerciale à la dimension de valorisation culturelle de service public qui constituait jusqu'alors son unique champ d'action, sous la forme d'une programmation d'expositions virtuelles¹⁸.

¹⁵ Cf. Roland Schaer, « Sur la politique culturelle de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 6, p. 22.

¹⁶ La Délégation à la Diffusion Culturelle (D.D.C.) rassemble le service des expositions, le service de l'action pédagogique, le service des manifestations, le service éditorial et commercial et le service de l'accueil général.

¹⁷ <http://www.bnf.fr/web-bnf/expos/splendeurs/index.htm> (page consultée le 15 novembre 2000).

¹⁸ Le personnel de la Mission des éditions multimédia comprend actuellement 10 personnes (un chef de service, une responsable des éditions CD-ROM, une responsable des éditions en ligne, trois chargés d'édition, une personne chargée du développement multimédia, un graphiste multimédia, une personne chargée du traitement iconographique, une secrétaire). Le budget représente environ 10% du budget global de la DDC, soit près de 2,7 millions de francs (budget prévisionnel pour 2001), dont 1,2 M pour l'édition commerciale (CD-ROM) et 1,5 M pour l'édition en ligne.

Les missions du service des éditions multimédia s'inscrivent dans la droite ligne de « la grande entreprise de communication et de valorisation des collections patrimoniales » qui fonde l'activité éditoriale de la bibliothèque depuis ses origines¹⁹. Elles sont ainsi définies dans le projet de service de juin 2000 :

- Contribuer à l'effort de l'établissement pour rendre les collections plus largement accessibles, dans la mesure où, numérisées, les documents sont plus largement diffusés dans l'espace et dans le temps ;
- Accompagner les documents proposés d'outils intellectuels divers, adaptés aux publics visés par un travail éditorial spécifique ;
- Tirer parti des possibilités nouvelles du multimédia pour élargir l'audience de la politique culturelle et lui trouver un nouveau support de réalisation.

La programmation éditoriale sur Internet de la Mission des éditions multimédia prend essentiellement la forme d'expositions virtuelles, bien que depuis peu elle concerne également la base de dossiers pédagogiques en ligne proposée par la bibliothèque — une expérience originale et innovante que nous présenterons au chapitre III. Les « expositions virtuelles » sont accessibles sous cette rubrique, sur la page d'accueil du site de la BnF²⁰. Elles sont soit le prolongement virtuel d'une exposition réelle réalisée par le service des expositions (cycle de *L'Aventure des écritures* ; *Marcel Proust, l'écriture et les arts* ; *Utopie, la quête de la société idéale* ; *Les Maîtres de la bande dessinée européenne*, etc.) soit des expositions purement virtuelles, développées de manière autonome par la Mission des éditions multimédia, en fonction des propositions des départements de la bibliothèque et de l'actualité culturelle (« Mois de la photo », « Lire en fête », « Mois du patrimoine », etc.). Toutes les expositions organisées dans la bibliothèque n'ont pas nécessairement un prolongement sur Internet : certains thèmes ne s'y prêtent pas (comme

¹⁹ Cf. Christophe Beslon, « Une bibliothèque éditrice : l'exemple de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 2, p. 69.

²⁰ <http://www.bnf.fr/web-bnf/expos/index.htm> (page consultée le 15 novembre) : cf. annexe 5.

l'exposition consacrée à Sarah Bernard, présentée d'octobre 2000 à janvier 2001 à Richelieu) ou sont trop peu « visuels » ce qui contrevient à l'ergonomie de lecture sur écran (les textes sont plus difficiles d'accès que les images). D'une manière générale, la programmation tente de prendre en compte dans ses contenus la diversité des collections et des supports conservés à la bibliothèque et de s'en montrer représentative (imprimés, manuscrits, estampes, photographies, cartes et plans, globes, monnaies et médailles, etc.).

Le programme des expositions virtuelles accompagnant la programmation du service des expositions déterminée en conseil scientifique est fixé pour trois ans : il comprend trois à quatre grandes expositions par an, sélectionnées en fonction de plusieurs critères, en particulier l'intérêt potentiel d'un large public, la possibilité d'une exploitation pédagogique et la disponibilité des droits sur la majorité des documents. Le prolongement virtuel des expositions organisées dans la bibliothèque a trois finalités :

- élargir le public d'une exposition dans l'espace et dans le temps ;
- susciter une visite réelle et la préparer ;
- compléter la visite réelle par une approche spécifique (pluralité des parcours possibles dans l'exposition, visite guidée, explication plus approfondie de certaines oeuvres, consultation de documents d'accompagnement : cartes, chronologies, glossaires, ...)

L'inauguration de l'exposition virtuelle accompagne généralement celle de l'exposition réelle²¹. En revanche, alors que l'exposition réelle est limitée dans le temps (trois mois au maximum), l'exposition virtuelle demeure définitivement accessible en ligne sur le site de la BnF, où elle est capitalisée pour enrichir l'offre culturelle de la bibliothèque.

L'architecture de ce type d'exposition virtuelle est en général relativement élaborée et dense au niveau du contenu : la matière scientifique est fournie par les commissaires de l'exposition réelle ; elle

²¹ Dans le cadre de l'exposition sur *Les Maîtres de la bande dessinée européenne*, inaugurée au mois d'octobre 2000, l'exposition virtuelle s'est même provisoirement substituée à l'exposition réelle en raison de la fermeture forcée de l'établissement.

est retravaillée sur le plan éditorial pour constituer l'arborescence d'un scénario virtuel. L'image occupe une place essentielle dans l'exposition : de nombreux « feuilleteurs » d'images ponctuent les différents parcours possibles ce qui représente plusieurs centaines d'illustrations au total, issues des fonds de la bibliothèque. Des outils d'accompagnement sont proposés dans le menu principal (cartes, chronologies, bibliographies, glossaires) ainsi que des liens avec la collection numérique (groupements de textes extraits de Gallica : cf. le « Cabinet de lecture » dans *Utopie*²²). Le coût d'une telle exposition varie entre 50 000 et 100 000 F, ce qui est relativement modeste par rapport au coût d'une exposition réelle (qui peut s'élever de 300 000 à 1,5 million de francs à la BnF²³), et qui représente de surcroît un investissement à plus long terme.

Outre cette programmation « imposée » par le service des expositions, la Mission des éditions multimédia réalise des expositions uniquement virtuelles, généralement plus légères en terme de taille et de budget, permettant de valoriser des fonds particuliers entrés à la bibliothèque comme l'œuvre du photographe iranien Reza (*Reza, photographe visionnaire*, mise en ligne en octobre 2000²⁴), de s'associer à un événement culturel ponctuel comme le « Mois de la photo » (*Paris, les Travaux et les jours*, mise en ligne en novembre 2000²⁵). Le travail scientifique, confié aux conservateurs des départements concernés, et les outils d'accompagnement sont plus légers. Le coût global s'élève en moyenne à 30 000 F.

Sur le plan de la conception et de la réalisation des expositions virtuelles, La Mission des éditions multimédia travaille avec plusieurs partenaires, dans et à l'extérieur de la bibliothèque : les conservateurs des collections et les chercheurs pour le contenu scientifique ; le service de reproduction pour les illustrations ; un graphiste multimédia pour la conception des maquettes et des chartes graphiques ; et une société de production multimédia pour la réalisation des animations lourdes et l'ergonomie de navigation. Le travail effectuée par le service est avant

²² <http://www.bnf.fr/web-bnf/expos/utopie/cabinets/index.htm> (page consultée le 16 novembre).

²³ Cf. Catherine Chevrier-Muller, *Exposition et mise en valeur du patrimoine écrit à la Bibliothèque nationale de France*, ENSSIB, 1998, p. 33.

²⁴ <http://www.bnf.fr/web-bnf/expos/reza/index.htm> (page consultée le 16 novembre).

²⁵ <http://www.bnf.fr/web-bnf/expos/paris/index.htm> (page consultée le 16 novembre).

tout éditorial (conception des scénarios virtuels, retraitement des textes et des images, réalisation et intégration des pages Web, gestion des problèmes de droits, référencement des pages, gestion des traductions, etc.) et répond au souci constant de proposer des produits riches et performants en terme multimédia, au service des collections et des ressources de la bibliothèque.

Cette expérience structurée et ambitieuse de la Bibliothèque nationale de France de valorisation via Internet de ses collections patrimoniales est encore relativement originale et exceptionnelle dans le monde des bibliothèques, sur le plan de l'organisation de sa production d'une part (service éditorial spécifique pour le multimédia), et sur le plan du budget et des moyens très conséquents engagés pour cette action, d'autre part. Elle procède de la volonté politique générale de l'établissement d'acquérir une bonne visibilité sur Internet et de faire de ce média un outil privilégié de son rayonnement et de son action culturelle. Si elle ne dispose pas encore de chiffres précis sur la fréquentation de ses expositions virtuelles²⁶, la bibliothèque semble toutefois définitivement miser sur ce support pour l'avenir, pour élargir son public et en conquérir de nouveaux : en particulier le public scolaire. Nous y reviendrons au chapitre III, après avoir tenter de montrer l'enjeu considérable que représentent Internet et les nouvelles technologies en matière de pédagogie et de médiation culturelle auprès des jeunes.

²⁶ Des statistiques devraient être publiées courant 2001.

II. Pédagogie, multimédia et patrimoine des bibliothèques.

1. Pédagogie et multimédia : un thème d'actualité.

La place des nouvelles technologies dans le processus d'apprentissage des connaissances est au cœur de la réflexion actuelle des professionnels de l'éducation et de l'information²⁷. Le Salon de l'éducation qui s'est déroulé à Paris du 22 au 26 novembre dernier a montré, s'il était besoin, l'importance croissante du multimédia parmi l'offre pédagogique, et ses enjeux pour l'ensemble du système éducatif français²⁸. Outil ludique, interactif, associant les trois niveaux de langage dont la maîtrise constitue la base de tout processus d'apprentissage (écrit, oral, image), le multimédia semble particulièrement adapté à toute entreprise pédagogique et rencontre chez les jeunes générations une adhésion spontanée et immédiate²⁹.

Le développement de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement est très rapidement devenue l'une des priorités du gouvernement français, énoncée dès janvier 1998 dans le Programme d'Action Gouvernemental pour la Société de l'Information lancé par le

²⁷ Cf. notamment le colloque « Multimédia et construction des connaissances » qui s'est tenu à Besançon en juin 1999, dont les actes sont disponibles sur le site du CNDP <http://www.cndp.fr/tice/animapeda/reflexion.htm> (page consultée le 22 novembre 2000); *L'éducation saisie par les nouveaux médias*, Mission "prospective et stratégie d'agglomération", n° 18, Grand Lyon, 2000, ; et le numéro spécial de la revue *Education et francophonie* sur « les technologies de l'information et de la communication et leur avenir en éducation », vol. XXVII, n° 2, automne-hiver 1999, accessible en ligne : <http://www.acelf.ca/revue/XXVII-2/articles.htm> (page consultée le 14 septembre 2000).

²⁸ Cf. le site officiel du salon <http://www.salon-education.org> (page consultée le 15 novembre 2000) qui présente notamment le colloque et l'exposition « e-Education », organisés par les ministères de l'Éducation nationale et de la Recherche, sur les usages innovants des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement.

²⁹ Cf. le résultat de l'enquête sur « Les jeunes Québécois et Internet », réalisée au printemps 1999 par une équipe de l'Université de Montréal et de Sherbrooke, diffusée sur le site du CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens d'Informations) au Québec : http://www.clemi.org/pnf99internet_jpiette.html (page consultée le 17 septembre 2000).

premier ministre (PAGSI)³⁰ et constitue l'un des grands chantiers actuels du ministère de l'Education nationale. Trois directions principales ont été dégagées : l'amélioration de l'équipement informatique des établissements ; la formation des enseignants ; et surtout la mise à disposition des professeurs et des élèves de contenus multimédia de qualité qui répondent aux exigences du système éducatif et à la diversité des situations d'apprentissage : « Le passage à la société de l'information nécessite la production et la diffusion d'outils et de contenus adaptés aux différentes situations d'enseignement et d'apprentissage, provenant d'initiatives privées comme de partenariats avec des grandes institutions publiques détenant des fonds ou des ressources culturelles »³¹.

Sur le plan de l'équipement et de la mise en réseau des établissements, des avancées significatives ont eu lieu depuis 1998, grâce à l'effort conjoint de l'Etat et des collectivités locales³². Actuellement, plus de 90,5% des établissements secondaires, collèges et lycées, sont connectés à Internet, ainsi que 30 % des écoles. Toutes les académies ont leur site Web, ainsi que 60 % des lycées et 30 % des collèges³³. Les sites nationaux consacrés au système éducatif se multiplient : on peut citer en particulier le site *educnet*, publié par les ministères de l'Education nationale et de la Recherche, dédié aux nouvelles technologies dans l'enseignement³⁴ et le portail sur l'éducation *educlit*, coproduit par le ministère de l'Education nationale et le Centre Nationale de Documentation Pédagogique³⁵.

Sur le plan de la formation des personnels de l'Education nationale aux nouvelles technologies, un plan ambitieux de formation pour les IUFM est en cours de réalisation dont les quatre objectifs sont la maîtrise élémentaire des principaux matériels et outils, la capacité à intégrer les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans l'enseignement de sa discipline, la capacité à utiliser des techniques de

³⁰ <http://www.internet.gouv.fr/francais/textesref/pagsi.htm> (page consultée le 24 novembre 2000).

³¹ *Bulletin officiel de l'Education nationale*, spécial n° 9 du 10 août 2000 : « Politique d'aide à la production multimédia, année 2000-2001 » [en ligne]

<http://www.education.gouv.fr/bo/2000/special9/polit.htm> (page consultée le 24 novembre 2000).

³² Cf. annexe 6.

³³ Cf. *Les nouvelles technologies dans le système éducatif français*, brochure publiée par les ministères de l'Education nationale et de la Recherche, août 2000, p. 6.

³⁴ <http://www.educnet.education.fr> (page consultée le 27 septembre 2000).

³⁵ <http://www.educlit.education.fr> (page consultée le 27 septembre 2000).

travail en réseau et à distance, la réflexion sur les aspects juridiques, éthiques et déontologiques de l'utilisation des TIC dans l'enseignement³⁶. Il devrait se mettre en place dans le courant de l'année 2001, sous la forme d'une programmation de séminaires nationaux.

Mais c'est sans doute sur le plan des contenus pédagogiques que la réflexion et l'action du ministère de l'Éducation nationale sont les plus intéressantes. L'action se situe à deux niveaux : une aide à la réalisation et une aide à la diffusion de produits multimédia.

- Aide à la réalisation de produits multimédia pédagogiques

La politique de soutien menée par le ministère de l'Éducation nationale au développement des contenus multimédia pédagogiques s'applique à un certain nombre de projets sélectionnés, devant satisfaire aux critères suivants : répondre aux objectifs pédagogiques inscrits dans les programmes officiels ; être susceptible de jouer un rôle significatif dans une démarche pédagogique et de compléter l'apport des autres supports éditoriaux, en permettant notamment la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'enseignement diversifiées (travail seul ou en groupe, dirigé ou autonome, travail en réseau, etc.), l'utilisation de fonctionnalités interactives, l'analyse de l'erreur et sa prise en compte (option de sauvegarde des données, enregistrement du parcours de l'utilisateur, possibilité de différents niveaux de progression, etc.) ; faire évoluer les méthodes d'apprentissage ; favoriser, sur le plan de la transmission des connaissances, l'utilisation la plus pertinente des documents textuels, iconographiques et sonores, grâce aux potentialités nouvelles de l'hypertexte et de l'interactivité ; privilégier le confort de l'utilisation (graphisme adapté, navigation ergonomique, procédés de recherche et d'indexation efficaces)³⁷. Le soutien apporté se traduit par une aide financière destinée à assurer une ou plusieurs étapes de la réalisation du projet (élaboration d'une première maquette ;

³⁶ Cf. *Les nouvelles technologies dans le système éducatif français*, brochure publiée par les ministères de l'Éducation nationale et de la recherche, août 2000, p. 10 ; et le site consacré aux IUFM : <http://www.iufm.education.fr> (page consultée le 29 septembre 2000).

³⁷ Cf. *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, spécial n° 9 du 10 août 2000 : « Politique d'aide à la production multimédia, année 2000-2001 » [en ligne] :



développement et réalisation d'un prototype ; développement des opérations de production pour la réalisation finale du produit). Depuis septembre 1998, 330 projets ont été proposés (CD-ROM ou sites Internet), dont 92 ont été soutenus : citons à titre d'exemples les sites « imagesmag.net »³⁸, « L'histoire par l'image »³⁹, « Don Juan ou l'Europe démasquée »⁴⁰, le site pédagogique du Louvre⁴¹, le site des musées de Mulhouse⁴² ou encore la base de dossiers pédagogiques de la BnF, sur laquelle nous reviendrons en détail dans le chapitre III. Même si elle mobilise beaucoup d'éditeurs privés, cette politique de soutien privilégie le partenariat avec les grands organismes culturels (Louvre, Réunion des Musées Nationaux, musées de Mulhouse, Bibliothèque nationale de France, etc.) : on en devine dès lors l'intérêt pour les initiatives éventuelles des bibliothèques en matière d'édition multimédia à vocation pédagogique.

- Aide à la diffusion de produits multimédia pédagogiques

Face au nombre exponentiel de produits multimédia qui sont désormais édités en ligne et hors ligne, il a semblé du devoir du ministère de l'Éducation nationale de donner à tous les acteurs du système éducatif et notamment aux enseignants, des repères pour mieux identifier les ressources pédagogiques adaptées et de bonne qualité à leur disposition. C'est d'abord l'objet de la marque « Reconnu d'intérêt pédagogique par le ministère de l'Éducation nationale » (RIP), déposée en juillet 1999, qui signale aux enseignants l'existence de produits éditoriaux répondant aux critères pédagogiques et technologiques mentionnées plus haut. Elle concerne les produits destinés à l'enseignement du premier et du second

³⁸ <http://www.education.gouv.fr/bo/2000/special9/cadre.htm> (page consultée le 6 novembre 2000). Site d'analyse d'image publié par l'association « l'image », présidée par Laurent Gervéreau, conservateur du musée d'histoire contemporaine et lui-même spécialiste de l'analyse de l'image : la mise en ligne de la partie éducative du site doit avoir lieu dans le courant du mois de janvier 2001. Cf. en annexe 7.

³⁹ Site réalisé par la Réunion des Musées Nationaux avec le concours des musées d'histoire, dont l'ouverture est également prévue en janvier 2001. Cf. en annexe 7.

⁴⁰ <http://www.don-juan.org> (page consultée le 4 octobre 2000) : site réalisé par l'ACCE (Académie Civilisation Cultures Européennes), en ligne depuis septembre 2000. Cf. en annexe 7.

⁴¹ <http://www.louvre.edu> (page consultée le 15 novembre 2000).

⁴² Site réalisé par le Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) de Mulhouse qui offrira un accès aux ressources des sept musées de la ville ; son ouverture est prévue en février 2001. Cf. en annexe 7.

degré et vise des réalisations sur CD-ROM et DVD-ROM, à l'exclusion de l'édition en ligne. La marque est identifiée par un millésime, permettant à l'utilisateur de mieux repérer l'année de son attribution pour telle ou telle version du produit. Les produits référencés sont classés par discipline ou par domaine. A la rentrée 2000, sur 800 produits expertisés, 290 obtenaient la mention RIP⁴³. Pour les éditions en ligne, le ministère de l'Education nationale procède également à une sélection et à une balise de l'offre virtuelle : dans la rubrique « Ressources multimédia » du site *educnet*, sont décrits les produits soutenus par le ministère, sous forme de « fiches d'identité », signalant le niveau du site (primaire, collège, lycée), les disciplines concernés, la nature du contenu, le maître d'œuvre et la date de mise en ligne⁴⁴. Par ailleurs, le site *educasource*⁴⁵, publié par le CNDP, propose l'accès à un ensemble de ressources (en ligne et hors ligne) présentant un intérêt pédagogique pour l'enseignement primaire et secondaire, classées par domaine et par discipline, accompagnées d'une fiche descriptive indiquant le niveau du site, la nature de son accès (gratuit, payant), la ou les langues de consultation, le type de ressources qu'il contient, un résumé comportant parfois une appréciation sur le site, l'auteur, l'éditeur, ainsi qu'une indexation en dewey⁴⁶. Il est interrogeable par sujets et par mots clés. Piloté par la sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication du ministère de l'Education nationale, ce site constitue un outil de balisage du Web éducatif très performant qui s'appuie sur une base de donnée de plus de 5000 références, inventoriées et examinées par le réseau de centres régionaux et départementaux du CNDP. Il offre une excellente visibilité aux entreprises d'édition multimédia pédagogique en ligne, et semble de ce fait un relais précieux pour la diffusion de l'offre patrimoniale à destination des jeunes publics. Il convient d'ailleurs de constater, après sondage d'un certain nombre des ressources proposées dans *educasource*, que les sites éducatifs à vocation patrimoniales sont d'ores et déjà très nombreux sur Internet, et souvent très attractifs. Nous

⁴³ Cf. <http://www.educnet.education.fr/res/bliste.htm> (page consultée le 15 octobre 2000).

⁴⁴ Cf. en annexe 7.

⁴⁵ <http://www.educasource.education.fr>

citerons deux exemples relativement significatifs à cet égard, réalisés par deux établissements culturels particulièrement importants : le site du château de Versailles⁴⁷ et le site éducatif du Musée du Louvre⁴⁸.

Le site du château de Versailles propose d'abord à destination du grand public, outre les informations pratiques d'usage, une découverte des lieux (château, parc, dépendances), à partir d'un plan interactif en trois dimensions, qui renvoie à des fiches d'information illustrées, une découverte des personnages historique dont l'histoire est liée à celle de Versailles, une évocation de la vie quotidienne au château à l'époque des rois, une présentation des chefs-d'œuvre du château et du Musée de l'histoire de France accompagnée de nombreuses reproductions (peintures, sculptures, mobilier, arts décoratifs), une visite virtuelle à 360° très réaliste de la cour du château, de la galerie des glaces et de la chambre du roi. A destination plus spécifique du jeune public, une rubrique de « Documentation pour la jeunesse » est en cours de développement et proposera à terme un ensemble de fiches documentaires illustrées, élaborées en fonction du contenu des programmes scolaires. Abordant des thématiques telles que la musique à la cour, la mythologie à travers les décors de Versailles, la vie quotidienne, les grandes périodes historiques, elles permettent de préparer un exposé ou une visite, en donnant à voir et à comprendre différents aspects de l'un des monuments les plus importants du patrimoine français en terme de signification historique. Les fiches sont conçues par niveau⁴⁹.

Lancé en novembre 1998, le site éducatif du Louvre, coréalisé par le musée et par l'éditeur multimédia ODA, et soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, est l'un des services culturels en ligne les plus élaborés. Il s'adresse aux élèves et aux enseignants des collèges et des lycées auxquels il fournit un ensemble de ressources visuelles, textuelles et sonores sur les arts et les civilisations représentés dans les collections du musée du Louvre. Il est accessible en ligne sur abonnement. Conçu comme un outil au service d'une politique pédagogique et culturelle, il

⁴⁷ Cf. en annexe 8.
<http://www.chateauversailles.fr> (page consultée le 22 octobre 2000).

⁴⁸ <http://www.louvre.edu> (page consultée le 23 octobre 2000).

⁴⁹ Cf. annexe 9.

s'articule autour de quatre pôles : le musée (espace de consultation portant sur l'ensemble des espaces du musée et sur un choix de plusieurs milliers d'œuvres détaillées et commentées) ; la bibliothèque (lieu de recherche portant sur plusieurs milliers de textes formant une encyclopédie des arts et des civilisations regroupés par index thématique) ; le bureau (permet de mémoriser, de classer et d'exporter les éléments choisis et propose une aide pédagogique en ligne) ; le forum (permet d'accéder à des ressources extérieures : discussions, liste de sites, travaux en ligne). En cours de développement, il devrait à terme donner accès à près de 4000 œuvres du musée (soit plus de 20000 images)⁵⁰. Une politique d'expérimentation du site proposée par l'Education nationale a été mise en place l'année dernière auprès de 320 établissements répartis dans toutes les académies et a remporté un vif succès. Le résultat de cette expérimentation est disponible sur le serveur *educnet* : on y trouve de nombreux exemples des possibilités d'exploitation variées d'un tel site à vocation patrimoniale, à des niveaux et dans des contextes d'apprentissage différents⁵¹.

Il semble bien, au vu de ces expériences réussies, que les richesses patrimoniales s'adaptent parfaitement au support multimédia pour toucher et séduire de jeunes publics. Le soutien du ministère de l'Education nationale, tant à la création qu'à la diffusion de ces produits culturels nouveaux est un atout non négligeable pour l'entreprise de tels projets, et pour leur assurer une bonne visibilité. La mobilisation de l'ensemble des acteurs du réseau pédagogique national en est un autre (académies, centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique, IUFM, établissements, CDI, etc.) : la demande de ce type de produit est réelle ; reste pour les établissements culturels à en élargir l'offre, et en particulier pour les bibliothèques, dont les fonds patrimoniaux répondent parfaitement aux besoins et aux enjeux du système éducatif.

⁵⁰ A. Bourdon, « Un musée à la conquête des jeunes publics », *Médialog*, n° 36, décembre 1999, p. 2-5.

⁵¹ <http://www.educnet.education.fr/louvre/louvre5.htm> (page consultée le 26 novembre 2000).

2. **Patrimoine et action pédagogique en bibliothèque : la place du multimédia.**

Comme le soulignait Pierre Nora il y a quelques années, la notion moderne de patrimoine est intimement liée à la notion de pédagogie — c'est « l'apprentissage de qui nous sommes, par la découverte de qui nous ne sommes plus »⁵². Depuis les années 70, le système scolaire français, prenant conscience de l'enjeu civique et éducatif des richesses patrimoniales, a introduit dans son enseignement et ses programmes, des activités et des sorties à vocation culturelle pour favoriser l'appropriation par les élèves de l'héritage historique et artistique qui fonde leur identité et l'apprentissage de leur citoyenneté⁵³. Or s'il est probablement moins directement accessible qu'un monument historique qui se dresse dans le paysage ou qu'une peinture accrochée sur les murs d'un musée, le patrimoine des bibliothèques, n'en constitue pas moins une mémoire précieuse et vivante — il n'est qu'à penser aux grands textes littéraires conservés dans les bibliothèques qui continuent d'être lus et enseignés — de notre société et de notre civilisation, qu'il convient de faire découvrir aux jeunes générations. Difficiles d'accès sur le plan physique, ainsi que nous l'avons souligné plus haut, les collections patrimoniales des bibliothèques le sont également sur le plan intellectuel : d'un abord moins évident que d'autres supports plus courants et plus accessibles pour les jeunes publics tels que la peinture, la sculpture ou l'architecture, les manuscrits enluminés, les livres anciens, les reliures précieuses ou les estampes répondent à des techniques et à des procédés particuliers qui nécessitent d'être racontés, expliqués voire montrés et demandent donc un accompagnement pédagogique. La notion de médiation est ici très importante, puisque de toute façon, il n'y a pas d'accès libre aux collections patrimoniales.

Cette médiation existe déjà dans beaucoup de bibliothèques, et s'inscrit en complément des activités et des animations pédagogiques

⁵² Pierre Nora, *A l'école du patrimoine*, Unesco, 1989, p. 22.

⁵³ Cf. Hélène Poncy, « patrimoine et action pédagogique », *Etudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, CRDP de Franche-Comté, 1999, p. 83 et suiv. et Marie-Pierre Dion, « Le

destinées à promouvoir le goût des livres et de la lecture auprès des enfants et des adolescents. Des ateliers de reliure, d'enluminure, de calligraphie aux visites d'expositions et démonstrations de techniques de gravure et d'impression, le panorama est varié de ce qui peut être proposé en terme de valorisation patrimoniale dans les bibliothèques en direction des jeunes publics. A titre d'exemple, la Bibliothèque municipale de Lyon organise actuellement un atelier intitulé « Fabrique ton livre », qui propose une initiation aux techniques de l'imprimerie ancienne (composition et tirage d'un livre sur presse ancienne), un atelier sur « Les secrets de Gutenberg » qui propose une découverte ludique des collections du musée de l'imprimerie et un atelier intitulé « Marque ta page » qui permet la découverte d'un atelier d'imprimerie d'autrefois et la fabrication d'un marque page suivant des techniques anciennes. Citons également l'exemple de l'atelier « Raturer n'est pas rater », organisé par la Bibliothèque nationale de France à l'occasion de l'exposition « Brouillons d'écrivains »⁵⁴ qui propose, à partir de l'étude des brouillons de Paul Valéry, de s'interroger sur la genèse des textes et le processus d'écriture, en revalorisant auprès des élèves le travail exigeant de relecture et de réécriture de leurs propres textes. Citons enfin l'atelier organisé par la Bibliothèque municipale de Troyes dans le cadre de son Espace Culture Multimédia, qui a abouti à la réalisation d'un dessin animé sur un scénario de Chrétien de Troyes, à partir de miniatures numérisées.

Les échanges entre bibliothèques et établissements scolaires prennent ainsi très souvent la forme de visites et de déplacements ponctuels de classes ou de petits groupes d'élèves, plus ou moins préparés avec les enseignants (dans le cadre des « classes patrimoines » en particulier⁵⁵). Ils posent des contraintes lourdes en terme

patrimoine des bibliothèques et ses publics », *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, Edition du Cercle de la librairie, 1997, p. 313-314.

⁵⁴ A partir du 26 février jusqu'au 17 juin 2001 sur le site de Tolbiac.

⁵⁵ Elles bénéficient d'un aménagement horaire hebdomadaire dans l'emploi du temps pour organiser et préparer des activités culturelles sur un thème précis comme le Moyen Age. Cf. *Le Guide méthodologique des classes culturelles à l'école*, Ministère de la Culture et de la Communication, 1992. On peut citer à titre d'exemple la classe patrimoine « Rabelais », organisée dans l'académie de Poitiers, qui associe la visite de monuments d'époque Renaissance de la ville, la visite de lieux rabelaisiens (caves peintes de Chinon, maison natale de Rabelais, etc.), la découverte du fonds ancien de la médiathèque de Poitiers, des rencontres avec un historien, un spécialiste de livres ancien, un conteur et des ateliers pratiques de cuisine médiévale, d'écriture, de danse Renaissance, etc. : cf. en ligne, sur le site de l'académie de Poitiers :

d'organisation et d'horaire pour les établissements et sont de ce fait relativement limitées. Ils posent par ailleurs un problème de concordance des thèmes des expositions ou activités proposées avec le contenu des programmes étudiés ; ils posent enfin un problème d'inégalité géographique puisque tous les établissements ne disposent pas d'une bibliothèque municipale classée à proximité pour organiser ces ateliers ou ces visites des fonds patrimoniaux.

L'utilisation d'Internet permettrait de remédier à la plupart de ces inconvénients (diffusion de masse, diffusion dans le temps et diffusion géographique), mais elle permettrait surtout aux collections patrimoniales de devenir un support plus régulier et plus familier des enseignements et des programmes, se substituant avantageusement aux reproductions traditionnelles proposées par les manuels scolaires. Trois champs disciplinaires sont essentiellement concernés par les collections des bibliothèques : les arts plastiques, le français et surtout l'histoire. En ce qui concerne les arts plastiques, les collections d'estampes, de photographies et de livres illustrés (du manuscrit à peinture au livre d'artiste contemporain) s'inscrivent parfaitement dans les programmes et les objectifs d'enseignement de cette discipline, qui visent notamment à forger l'œil et la sensibilité artistique des jeunes spectateurs et à leur donner une culture visuelle et stylistique. Pour le français, la mise au contact des élèves avec les manuscrits ou les éditions originales d'œuvres essentielles du programme comme les *Essais* de Montaigne ou la *Comédie humaine* de Balzac contribue à restituer à celles-ci une dimension concrète et historique, et peut-être à susciter curiosité et intérêt autour de textes jugés souvent austères et rébarbatifs. Par ailleurs, l'étude des brouillons, cahiers, notes ou dossiers préparatoires des monuments littéraires est particulièrement importante dans la réflexion que doivent mener les élèves sur le processus de création et de genèse des textes : la découverte des notes totalement désordonnés des *Pensées* de Pascal, celle des dossiers préparatoires très précisément documentés de Zola pour les *Rougon-Macquart*, ou encore celle des cahiers d'écolier de Proust pour la *Recherche* sont sur ce point édifiantes. Il en est de

même pour les indications ou les relevés de mise en scène à l'égard des textes de théâtre. Les collections des bibliothèques peuvent enfin apporter une illustration concrète des conditions de production et de réception des oeuvres à l'époque de leur publication, que l'on pense aux éditions censurées ou clandestines, ou aux pamphlets et querelles littéraires qui ont accompagné la parution de certains ouvrages (la bibliothèque municipale de Bordeaux qui possède les manuscrits originaux de Montesquieu a par exemple rassemblé l'ensemble des pamphlets ou des ouvrages de soutien publiés à l'occasion de la querelle de *L'Esprit des lois* entre 1748 et 1751). En ce qui concerne l'apprentissage de l'histoire, enfin, l'intérêt du patrimoine des bibliothèques est largement évident et unanimement reconnu : témoignage concret et tangible des faits et des événements majeurs qui ont marqué notre société — citons à titre d'exemple deux des monuments de notre patrimoine écrit que sont la *Bible à 42 lignes* de Gutenberg, qui symbolise l'invention de l'imprimerie et l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert qui incarne l'esprit et le souffle des Lumières — il se révèle un élément indispensable au processus de perception et de structuration du temps qui constitue deux des objectifs principaux de l'enseignement de l'histoire.

En donnant accès à l'ensemble de ces ressources sur Internet, les bibliothèques répondraient donc à un besoin réelle et légitime du système scolaire, et permettraient à chaque enseignant et à chaque classe de les utiliser régulièrement, en les adaptant à leurs besoins spécifiques et à leurs méthodes de travail. Sur le plan technique, la liaison en haut débit de l'ensemble des établissements du territoire, par le biais du réseau Rénater (REseau NAational d'inTERconnexion pour l'enseignement et la recherche) permet d'ores et déjà d'avoir accès à des produits lourds en terme d'images et d'animations. Par ailleurs, le côté ludique et interactif d'Internet constitue un support d'apprentissage particulièrement attractif pour des élèves et très adapté à un usage pédagogique : nous avons déjà souligné les possibilités de l'hypertexte, de la combinaison de données textuelles, iconiques et sonores, d'analyse de l'image (gros plans, détails, etc.) et de navigation sur Internet ; on pourrait également insister sur

l'intérêt des outils d'accompagnement et de recherche (index, moteurs de recherche dans un texte, un corpus de textes ou une base d'images) et des outils de sélection et d'appropriation de l'information (pose de signets, annotations, possibilité de téléchargement, etc.).

L'utilisation d'Internet pour la valorisation des collections patrimoniales des bibliothèques en direction des jeunes publics apparaît donc particulièrement adaptée. Elle est pourtant très peu exploitée pour le moment. Nous allons présenter dans les paragraphes qui suivent les trois principales expériences actuellement développées dans cette direction, qui sont toutes le fait de bibliothèques nationales, dont les enfants et les adolescents ne constituent pas à priori le public « cible », mais qui en terme de collections patrimoniales sont les plus riches, de même qu'en matière de moyens. La première expérience est celle de la bibliothèque du Congrès aux Etats-Unis ; la seconde, celle de la British Library ; la troisième, sur laquelle nous nous arrêterons beaucoup plus longuement est celle de la Bibliothèque nationale de France, que nous avons découverte au cours de notre stage d'étude, et qui nous semble devoir servir de référent à toute initiative dans ce domaine.

III. Trois expériences d'action pédagogique sur Internet : la bibliothèque du Congrès, la British Library et la Bibliothèque nationale de France.

1. L' « America's Library » de la Bibliothèque du Congrès⁵⁶.

Accessible à partir de la page d'accueil du site de la Bibliothèque du Congrès, l' « America's Library » est un service récent et gratuit de la bibliothèque, proposé aux enfants et à leurs familles (« Fun site for Kids and families »). Il répond à l'une des priorités annoncées par la bibliothèque d'élargir son public traditionnel et de favoriser la diffusion et la notoriété de ses collections⁵⁷. Conçue dans une perspective ludique plus que pédagogique, il s'adresse en priorité aux enfants (« the site was designed especially with young people in mind ») mais également à toute personne désireuse de découvrir les collections de la bibliothèque sous un jour divertissant et anecdotique (« there are great stories for people of all ages »⁵⁸). Son graphisme très coloré (orange, jaune, violet...) rappelle l'univers de la BD ou du dessin animé.

Construit autour d'une sélection de documents patrimoniaux significatifs, drôles ou surprenants tirés des collections de la bibliothèque, l'America's Library propose de découvrir en s'amusant des aspects importants ou au contraire inédits de l'histoire des Etats-Unis ;

⁵⁶ <http://www.americaslibrary.gov/cgi-bin/page.cgi> (page consultée le 14 janvier 2001)

⁵⁷ Cf. « The Missions and Strategic Priorities of the Library of Congress » : <http://www.loc.gov/ndl/missions.htm> (page consultée le 26 novembre 2000).

elle s'inscrit dans la mouvance de la bibliothèque virtuelle de la mémoire américaine proposée en ligne par la Bibliothèque du Congrès — l'« American Memory » — qui rassemble plus d'un million de documents numérisés relatifs à l'histoire et à la culture américaine⁵⁹. Les documents sélectionnés pour les enfants sont représentatifs des différents supports conservés dans la bibliothèque : manuscrits, livres, correspondances, journaux, cartes et plans, estampes, photographies, bandes sonores, films, etc., et constituent tous des « sources primaires » d'information pour l'histoire, comme par exemple les brouillons de Thomas Jefferson pour la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis ou les lettres de Georges Washington au Congrès américain.

L'architecture et l'arborescence du site sont relativement simples. Cinq rubriques sont proposées en sommaire sur la page d'accueil⁶⁰ : la première, intitulée « Meet amazing Americans », est consacrée à des Américains célèbres, comme Buffalo Bill, Thomas Edison, Abraham Lincoln ou Duke Ellington ; la seconde, « Jump back in Time », propose de voyager dans le temps et de découvrir l'histoire américaine à ses différentes époques ; elle contient également une rubrique ludique permettant de savoir ce qui s'est passé le jour de sa naissance ; la troisième, intitulée « Explore the States » propose, à partir d'une carte des Etats-Unis, de voyager à travers le pays et de découvrir l'histoire locale des différents Etats américains ; la quatrième, intitulée « Join America at Play », propose des histoires anecdotiques et ludiques sur les loisirs et les passe-temps des Américains ; la dernière rubrique, intitulée « See, Hear and Sing », propose des animations et des documents sonores et animés à entendre et à visionner (premiers dessins animés, extraits sonores d'instruments désuets, etc.).

A l'intérieur de chacune des rubriques, l'organisation est à peu près semblable : en cliquant sur l'un des choix proposés, on accède à une fiche de présentation illustrée du personnage ou du thème choisi, accompagnée d'une sélection de documents à visionner ou à entendre. Lorsque l'on clique sur l'un de ces documents, une seconde fiche

⁵⁸ Présentation du site : <http://www.americaslibrary.gov/about/welcome.html> (page consultée le 26 novembre 2000).
⁵⁹ <http://memory.loc.gov/> (page consultée le 28 novembre 2000).

⁶⁰ Cf. annexe 10.

descriptive et explicative apparaît, aux côtés d'une reproduction en petit format lorsqu'il s'agit d'une image. Il faut cliquer sur l'image pour en obtenir un agrandissement, ainsi qu'une notice sommaire indiquant le nom de l'auteur, le titre, la date et la collection⁶¹. Des jeux et des animations ponctuent les pages du site. Quelques documents d'accompagnements sont proposés — chronologie ou éléments de biographie — ainsi qu'une possibilité d'approfondissement du sujet, favorisée par des liens avec les autres ressources de la Bibliothèque du Congrès, et en particulier l'American Memory : une « Learning page » propose une recherche assistée parmi les collections virtuelles de la Bibliothèque, organisées par thème et par sujet⁶². Outre le fait de faire découvrir les collections patrimoniales de la bibliothèque aux enfants, l'un des objectifs essentiels de l'America's Library est en effet de susciter l'intérêt et la curiosité du jeune public et de l'encourager à approfondir sa découverte personnelle de l'histoire et de la culture américaine⁶³. Une rubrique d'aide est également proposée en permanence en haut de l'écran pour assister l'utilisateur dans sa navigation, ainsi que l'accès aux cinq rubriques du site, un accès à sa page d'accueil, et un lien avec la page d'accueil générale de la Bibliothèque du Congrès.

S'il demeure relativement classique sur le plan éditorial, ce site bien conçu et attractif offre une expérience intéressante de valorisation des collections d'une bibliothèque nationale en direction d'un public jeune. Il aborde néanmoins l'histoire par un biais ludique et très anecdotique qui peut peut-être parfois brouiller les objectifs pédagogiques de l'apprentissage de cette discipline. Il a cependant le mérite de susciter l'intérêt et la curiosité de ses jeunes usagers et de les conduire progressivement vers l'utilisation des ressources des bibliothèques pour développer leurs connaissances. En ce sens, l'entreprise nous semble intéressante.

⁶¹ Cf. annexe 11.

⁶² <http://www.americaslibrary.gov/about/learnmore.html> (page consultée le 26 novembre 2000).

⁶³ « Although these materials tell many stories, they do not tell everything. Books and other resources are also very important. We hope the stories in America's Library will make you want to explore further. That is why we offer links to other parts of the Library of Congress (...) and why we encourage you to go to your local library and read more about your country's fascinating past » : <http://www.americaslibrary.gov/about/purpose.html> (page consultée le 26 novembre 2000).

2. « Living words » : le site éducatif de la British Library⁶⁴.

Accessible à partir de la rubrique « Online » de la page d'accueil du site de la British Library, le site éducatif de la bibliothèque « Living words » est un service récent et en cours de développement, réalisé par le service pédagogique de l'établissement, essentiellement en direction des enseignants et des élèves. Le public scolaire fait en effet partie depuis longtemps des publics privilégiés de la British Library ; il bénéficie de programmes d'activités et de ressources adaptées, élaborées à partir des collections de la bibliothèque et s'adressant à chaque niveau d'enseignement (visites d'expositions, ateliers de découverte des techniques d'impression, de reproduction ou d'enregistrement des différents supports conservés dans les collections, conférences, etc.)⁶⁵. La volonté du service pédagogique de prolonger cette offre en créant un site éducatif sur Internet répond à deux priorités distinctes : assurer une meilleure visibilité de l'action pédagogique organisée dans la bibliothèque d'une part, et offrir des services et des contenus pédagogiques en ligne en lien avec les programmes scolaires et s'appuyant sur les collections, d'autre part.

L'architecture du site tente de rendre compte de cette double fonction. Six rubriques sont proposées dans le sommaire⁶⁶ : la première intitulée « What's new ? » présente les nouveautés de la bibliothèque concernant les jeunes publics ; la seconde intitulée « Inside the Library » fournit des informations utiles sur les activités et les ressources proposées par la bibliothèque ; la troisième, intitulée « For Schools and Colleges », spécifiquement destinée aux acteurs du système éducatif, présente les programmes et les activités organisées pour les publics scolaires, et fournit une liste de ressources à vocation pédagogiques proposées par la bibliothèque (publications sur les collections, guides de la bibliothèque, plans, etc.) ; la quatrième, intitulée « Projects », présente

⁶⁴ <http://www.education.bl.uk> (page consultée le 14 janvier 2001).

⁶⁵ Cf. la brochure trimestrielle « Programmes and Services for Schools », publiée par le service pédagogique de la bibliothèque.

⁶⁶ Cf. annexe 12.

les dossiers qui seront accessibles en ligne au gré du développement du site : construits autour des collections de la bibliothèque et en lien avec les programmes éducatifs, ces dossiers thématiques s'articulent autour de trois axes : une présentation générale du sujet replacé dans son contexte ; des activités pédagogiques pour les élèves à partir d'une sélection de documents significatifs ; des notes et des indications à destination des enseignants. Le niveau scolaire et la discipline concernée sont indiqués pour chaque dossier. Treize projets sont depuis peu disponibles en ligne : à titre d'exemples, un dossier sur Gutenberg et l'invention de l'imprimerie (« Gutenberg 2000 »), un dossier sur la vie quotidienne des hommes à travers l'histoire (« People in our Past »), ou encore un projet lié à une grande exposition organisée par la bibliothèque sur Oscar Wilde, à l'occasion du centenaire de sa mort⁶⁷ ; la cinquième rubrique, intitulée « Words alive ! » offre un lien avec le site qui accompagne la mise en place dans la bibliothèque du projet « Words alive », et qui a pour vocation, en s'appuyant sur les collections, d'offrir aux jeunes enfants et à leurs enseignants, de nouvelles ressources sur l'écriture, ses différents supports et ses différentes formes. La sixième rubrique, intitulée « Feedback », permet de s'inscrire sur la liste des partenaires du site et de contacter les auteurs et les responsables du site. Une rubrique « Search » permet en outre d'effectuer des recherches dans l'ensemble des pages du site.

En cours de développement, le site « Living Words » devrait permettre à terme d'accéder à un large éventail de ressources et de documents numérisés de la bibliothèque et devenir un support pédagogique interactif, destiné aussi bien aux enseignants, sous forme de dossiers et d'outils à télécharger, qu'aux élèves, sous formes de jeux et d'activités en ligne. Son impact reste encore difficile à évaluer, puisque la première mise en ligne des activités est encore très récente, mais ses objectifs semblent correspondre à une attente et à des besoins réels, définis en étroite collaboration avec les acteurs du système éducatif, et en lien avec les programmes scolaires.

⁶⁷ Cf. quelques extraits en annexe 13. Ils ont été mis en ligne en janvier 2001.

3. Les dossiers pédagogiques de la Bibliothèque nationale de France

- L'action pédagogique à la Bibliothèque nationale de France

La vocation pédagogique de la Bibliothèque nationale de France procède de l'une des missions fondamentales de l'établissement : la transmission et la valorisation de l'immense patrimoine dont elle est détentrice, auprès d'un public le plus large possible. Par le choix pédagogique, la bibliothèque entend se démarquer d'une simple vulgarisation de l'information à l'usage d'un grand public, mais bien vouloir éveiller la curiosité des plus jeunes, susciter leur questionnement, leur apprendre à observer et à développer leur réflexion. Mis en place en 1994, le service d'action pédagogique, rattaché à la Délégation à la Diffusion Culturelle a pour objectif de mettre en contact les jeunes publics et en particulier le public scolaire (collèges, lycées), avec des collections exceptionnelles auxquelles ils ne peuvent avoir accès habituellement, et de leur donner des outils et des clés permettant l'appropriation de cet héritage culturel de premier ordre. Sous la direction d'un conservateur, il se compose actuellement de dix personnes, dont un enseignant, employé à mi-temps, qui traduit les attentes et les besoins des acteurs du système éducatif, en fonction des programmes scolaires, et qui fait le lien entre les deux institutions. Différents types d'activités et de ressources sont proposées aux classes et aux enseignants : visites guidées des expositions organisées par la bibliothèque (en particulier autour du cycle de *L'Aventure des écritures*⁶⁸) ; ateliers autour des expositions (atelier « Bande dessinée » autour de l'exposition sur les *Maîtres de la bande dessinée européenne* et « Raturer n'est pas rater », autour de *Brouillons d'écrivains*) ; visites de découverte de la bibliothèque et d'initiation à la recherche dans les salles du Haut-de-Jardin, à l'intention des élèves de lycée ; mise à disposition des enseignants d'un centre de ressource sur

⁶⁸ *L'Aventure des écritures* est un cycle de cinq expositions à vocation pédagogique programmées sur plusieurs années et d'une durée exceptionnelle de six mois pour permettre une organisation satisfaisante avec les établissements scolaires. Trois expositions ont déjà eu lieu : *Naissance de l'écriture, Matières et formes* et *La Page*. La quatrième, *Brouillons d'écrivains*, doit ouvrir en février. Chacune est accompagnée d'outils et de ressources pédagogiques exploitables en dehors de la bibliothèque (cahiers d'expositions, fiches pédagogiques, etc.).

les collections et aide à l'élaboration de projets pédagogiques⁶⁹. L'impact d'une telle action est loin d'être négligeable, puisqu'en 1999, plus de 7000 élèves représentant 278 classes ont participé à ces activités⁷⁰ ; elle demeure néanmoins en partie circonscrite à la région Ile-de-France, pour des raisons géographiques évidentes ; c'est l'une des raisons qui a poussé la bibliothèque à prolonger son action pédagogique sur Internet. Cette tâche a été confiée à la Mission des éditions multimédia.

- Le « Réseau pédagogique de la BnF » sur Internet⁷¹.

L'utilisation d'Internet dans un cadre pédagogique a commencé en 1998 par la mise en ligne d'un certain nombre des outils et documents d'accompagnement proposés autour des expositions sous forme papier par le service pédagogique, dans une logique de diffusion à plus grande échelle. Rassemblés sous une rubrique intitulée « Réseau pédagogique de la BnF », accessible à partir de la page d'accueil du site de la bibliothèque, ces ressources pédagogiques ne concernent dans un premier temps que les expositions (*Tous les savoirs du monde* ; *Naissance de l'écriture* ; *Matières et formes* ; *Ciel et Terre* ; *La page*⁷²). Elles regroupent les principaux documents et matériaux de réflexion réunis autour de l'exposition (iconographie, textes issus des cahiers et fiches pédagogiques, cartes, fiches techniques, bibliographies, etc.) retravaillés pour s'adapter au support multimédia. Consciente des potentialités de ce nouveau support de diffusion pour le rayonnement de son action pédagogique, la Bibliothèque nationale de France a peu à peu pris le parti d'étoffer son offre en ligne et de proposer, en dehors du cadre des expositions, des dossiers pédagogiques autonomes, construits autour des collections, pour répondre de manière plus régulière et plus spécifique aux besoins des enseignants et des élèves. En cours de réalisation, cette base de dossiers sera également accessible par la rubrique « Réseau pédagogique de la BnF », aux côtés des dossiers d'accompagnement des expositions, de la présentation des activités du service d'action

⁶⁹ Sur l'offre du service d'action pédagogique de la BnF, cf. sur le site de la bibliothèque : <http://www.bnf.fr/web-bnf/pedagos/presact.htm> (page consultée le 17 septembre 2000).

⁷⁰ Chiffres du rapport d'activité 1999.

⁷¹ [Http://www.bnf.fr/web-bnf/pedagos/index.htm](http://www.bnf.fr/web-bnf/pedagos/index.htm) (page consultée le 17 septembre 2000).

⁷² Cf. annexe 14.

pédagogique et du centre de ressources de la bibliothèque, donnant ainsi un impact et une visibilité supplémentaires à cet axe important de la politique de développement culturel de l'établissement. Un projet de fusion du service d'action pédagogique et de la Mission des éditions multimédia qui développe cette offre en ligne est d'ailleurs à l'étude, témoignant de la convergence des objectifs et des missions des deux équipes.

- La base de dossiers pédagogiques sur Internet

Le projet d'une base de dossiers pédagogiques sur Internet à disposition des enseignants et des élèves a été développé à la suite d'une étude qui a précisé les attentes et les besoins des acteurs du système éducatif en matière de contenus pédagogiques culturels et qui a suscité l'attention et l'intérêt du ministère de l'Education nationale, dans le cadre de sa politique de soutien aux produits multimédia à vocation pédagogique. Au terme de cette étude, une convention entre la Bibliothèque nationale de France, le ministère de l'Education nationale et le CNDP est signée en novembre 1999, définissant les modalités de collaboration de ces trois partenaires, pour la réalisation de prototypes de dossiers pédagogiques, devant inaugurer une base structurée et alimentée par des réalisations régulières⁷³ : la Bibliothèque nationale de France s'engage, dans cette convention, à assurer la conception et la réalisation de ces prototypes et à en assurer la diffusion en ligne (c'est le rôle de la Mission des éditions multimédia), en contrepartie du versement d'une contribution financière du ministère de l'Education nationale, s'élevant à 550 000 F dans un premier temps. Le rôle du CNDP est consultatif : il doit donner son avis concernant le choix des auteurs des dossiers et participer à leur évaluation pédagogique. Le calendrier de travail (redéfini l'année dernière) prévoit une phase de réalisation des prototypes qui doit s'achever en janvier 2001, suivi d'une phase de production à périodicité régulière.

⁷³ Cf. annexe 15.

Deux grands types de dossiers sont prévus dans cette programmation : les « grands dossiers thématiques », d'une part, et la collection de « Documents pour l'histoire », d'autre part.

- Construits autour d'un sujet qui peut se situer à la croisée de plusieurs disciplines (le Portrait, l'Utopie, les Voyages), les dossiers thématiques proposent une réflexion approfondie sur ce sujet, nourrie par un ensemble de textes de référence et de documents issus des collections de la bibliothèque. Ils s'organisent en quatre grandes parties : une entrée en matière, qui comprend un « mode d'emploi » du dossier, une définition du sujet, une exploration interactive en mots et en images et une mise en perspective dans l'espace et dans le temps ; le dossier à proprement parler, divisé en grands thèmes, explorés à partir des collections de la bibliothèque ; des pistes pédagogiques, qui proposent d'approfondir le sujet par discipline ou par niveau, sous la forme de cabinets de recherche permettant d'explorer en détail un document, d'explorer un groupe de documents, de consulter des anthologies, des citations, des biographies, de feuilleter des images (« feuilleteurs ») ou des livres (liens hypertextes avec Gallica), ou sous la forme d'ateliers proposant des pratiques artistiques, des pratiques d'écriture, etc. ; des repères : bibliographies, filmographies, références d'autres sites, chronologies, dossiers iconographiques, biographies, anthologies, cartes, glossaires, etc.. Un prototype de dossier thématique sur le thème du Portrait est actuellement en ligne sur le site de la BnF⁷⁴. Il mobilise l'ensemble des collections et des supports de la bibliothèque (enluminures médiévales, dessins, estampes, photographies, portraits littéraires extraits de Gallica, portraits monétaires, caricatures) et offre une approche très actuelle de ce thème (notamment par la rencontre avec des artistes contemporains), inscrite dans une perspective historique, artistique et littéraire. Un second dossier sur le thème de l'Enfance au Moyen Age est en cours de réalisation.

⁷⁴ <http://www.bnf.fr/web-bnf/pedagos/portrait/acc.htm> (page consultée le 12 novembre 2000). Cf. quelques extraits en annexe 16.

- La collection des « Documents pour l'histoire » comportera à terme une sélection de 100 à 300 documents parmi les plus importants et les plus significatifs des collections de la bibliothèque, organisés selon deux axes : un axe historique, par grande période, et un axe thématique couvrant une dizaine de thèmes transversaux (vie quotidienne, littérature, arts, sciences et techniques, événements historiques, etc.). Chacun de ces documents fera l'objet d'une présentation générale, d'une exploration interactive en animation flash et sera accompagné d'une analyse détaillée (texte HTML illustré d'une dizaine de pages), de fiches de repères sur les thèmes susceptible d'éclairer sa compréhension, de « clés de lecture » (choix de texte offrant des points de vue particuliers sur le document) et d'outils d'accompagnement (chronologies, cartes, glossaires, bibliographies, « feuilleteurs » d'images, etc.). Un dossier sur le manuscrit du *Traité des Vertus démocratiques* de Raymond Queneau est actuellement accessible en ligne⁷⁵ ; il propose, à partir de l'exploration d'un manuscrit de l'écrivain, de découvrir une œuvre originale replacée dans le contexte des courants littéraires et artistiques de son époque, et de s'interroger sur le processus de la création littéraire. D'autres prototypes sont en cours de réalisation (les carnets de Villard de Honnecourt, la mappemonde d'Epsdorf, le calendrier républicain, *What can the poor apache do*, estampe contemporaine de Barry Flanagan, le franc à cheval, l'atlas d'Idrissi, l'échiquier de Charlemagne, une enluminure du Livre de chasse de Gaston Phoebus). Le programme éditorial, validé par le ministère de l'Éducation nationale et le CNDP, s'efforce de donner à voir la richesse et de la spécificité des collections de la Bibliothèque nationale, et de rendre compte de la variété des supports qu'elles représentent. Des liens hypertextes entre les dossiers thématiques, les dossiers d'accompagnement des expositions et les documents pour l'histoire sont envisagés, afin d'offrir une synergie de l'ensemble des ressources pédagogiques accessibles en ligne.

Chaque type de dossier doit pouvoir s'adapter à des situations d'enseignement variées (travail collectif ou individuel, dirigé ou autonome) mais doit également pouvoir être utilisé quel que soit la

⁷⁵ <http://www.bnf.fr/web-bnf/pedagos/queneau/acc.htm> (page consultée le 12 novembre 2000). cf. quelques extraits en annexe 17.

nature de l'équipement informatique de l'environnement pédagogique concerné : ils doivent donc intégrer toutes les possibilités de l'outil multimédia (interactivité, liens hypertextes, pluralité des parcours d'exploration d'un sujet, pluralité des degrés d'approfondissement, activités pédagogiques en ligne, jeux, etc.), mais également pouvoir être utilisés comme des documents imprimés à diffuser en classe (sous la forme de fichiers à télécharger par l'enseignant), dans le cas d'un nombre insuffisant de postes informatiques à destination des élèves.

Sur le plan formel, l'ensemble des dossiers proposés par la bibliothèque doivent être réalisés en respectant des normes précises, définies dans les chartes graphiques, ergonomiques et techniques élaborées pour chaque type de produit⁷⁶. Quelques règles générales ont été adoptées pour faciliter le repérage dans les dossiers et rationaliser leur conception : le nombre maximum de niveaux d'arborescence à partir de la page d'accueil est limité à trois ; le volume d'une page HTML est limité à deux feuillets ; le nombre d'images en format vignette dans une page de texte illustré doit être compris entre un et dix ; les intitulés des choix proposés dans le sommaire du dossier ne doivent pas excéder 20 caractères, de même que les titres des pages Web⁷⁷. L'écran est organisé en frames, ce qui permet de laisser afficher en permanence l'arborescence générale du dossier dans sa partie gauche, en même temps que le sommaire détaillé de la rubrique activée. Un accès à la page d'accueil du dossier est également toujours accessible dans la partie haute de l'écran, ainsi que l'icône en accolade, qui renvoie à la page d'accueil du site de la BnF. En ce qui concerne les images, quatre formats sont définis⁷⁸ : les mini vignettes, qui forment les feuilleteires d'image ; les vignettes, qui servent à illustrer les pages HTML ; les moyens formats, qui permettent une première visualisation des images des feuilleteires (accompagnées d'une légende brève : auteur, titre, date, support, département ou collection) ; les grands formats (accompagnés d'une notice détaillée), auxquels on accède en cliquant sur les images en moyen format.

⁷⁶ Cf. la charte des dossiers thématiques en annexe 18.

⁷⁷ Cf. la Charte ergonomique, graphique et technique des dossiers pédagogiques, p. 9.

⁷⁸ Cf. la Charte ergonomique, graphique et technique des dossiers pédagogiques, p. 9.

Sur le plan de la conception et de la réalisation, ces dossiers mobilisent un ensemble de partenaires et de compétences aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la bibliothèque : des conservateurs, pour la connaissance et l'exploitation des collections ; des chercheurs, pour la maîtrise des contenus scientifiques; des enseignants et des professionnels de l'éducation pour la réalisation et l'expertise des scénarios pédagogiques ; des professionnels de l'édition pour la préparation des dossiers ; des graphistes et des réalisateurs multimédia pour le développement des produits. L'ensemble de ces interventions sont coordonnées par la Mission des éditions multimédia, qui assure le travail éditorial et le suivi des dossiers : (définition du projet ; choix des auteurs ; élaboration du calendrier de travail ; prévisions budgétaires ; répartition entre tâches internes et tâches sous-traités (maquettes, animations flash, navigation, etc.) ; collectes des données ; traitement des images ; gestion des droits⁷⁹ ; retraitement des textes et des notices ; validation auprès des auteurs ; réalisation des pages Web ; intégration des animations sous-traitées ; référencement du produit ; actions de communication et de promotion).

En ce qui concerne le coût de la base de dossiers pédagogiques, la première étape de réalisation des prototypes, qui s'est étalée sur les années 1999-2000, représente un total de 1,4 millions de Francs, financés pour moitié par le ministère de l'Education nationale. La deuxième phase, d'un coût similaire, pourrait également bénéficier d'un soutien financier à hauteur de 500 000 F. A partir de 2002, la bibliothèque doit envisager la mise en place d'une économie de production autonome.

En terme de visibilité, l'offre pédagogique de la bibliothèque bénéficie des relais de l'Education nationale et du CNDP pour assurer sa diffusion. Une politique de promotion est également menée par la Mission des éditions multimédia elle-même, sous la forme de présentations et de démonstrations dans le cadre de salons ou d'événements ponctuels. La mise en place d'outils statistiques pour évaluer la fréquentation des pages pédagogiques du site de la

⁷⁹ La bibliothèque utilise le plus souvent possible des documents libres de droits, mais elle ne peut pas échapper au problème en ce qui concerne les documents du XX^e siècle. Les négociations avec les ayants-droits se font alors au coup par coup.

bibliothèque devrait permettre dans les mois à venir de mesurer l'impact de son action. En outre, une évaluation plus qualitative des dossiers pédagogiques est envisagée à moyen terme, en partenariat avec l'Education nationale, en direction d'un échantillon de classes ou d'établissements scolaires, afin de continuer à ajuster au plus près l'offre et la demande.

IV. Mener une politique pédagogique de valorisation des collections patrimoniales sur Internet en bibliothèque : éléments de méthodologie

La mise en œuvre d'une politique de valorisation des collections patrimoniales sur Internet en direction de jeunes publics, suppose pour la bibliothèque, comme dans toute gestion de projet, d'adopter une démarche méthodologique rigoureuse. Nous avons tenté d'en définir les principales opérations, que nous avons regroupées en quatre grandes parties : une étape de définition de projet ; une étape de conception ; une étape de réalisation ; une étape de promotion et d'évaluation.

1. Première étape : la définition du projet.

- Etude d'opportunité

Un projet de valorisation pédagogique de documents patrimoniaux sur Internet en bibliothèque s'inscrit dans le cadre général d'une politique culturelle, et doit donc satisfaire à un certain nombre de critères d'opportunité et de faisabilité, qui nécessitent une étude préalable à toute mise en œuvre. L'étude d'opportunité doit, dans la mesure du possible, associer des conservateurs, pour leur connaissance des fonds et des collections, des professionnels de l'éducation, pour leur expérience pédagogique et leur connaissance des besoins en matière éducative, ainsi qu'un spécialiste des questions multimédia, pour les problèmes d'ordre technique. Il convient en premier lieu de s'interroger sur la spécificité

des collections de la bibliothèque et leur intérêt pédagogique (caractère unique ou rare des documents ; dimension historique, littéraire ou artistique intéressante ; aspect « spectaculaire » ou « visuel » des documents) ; de définir le profil et les attentes du public que l'on souhaite atteindre (quel type de public : enseignants, élèves de collèges, élèves de lycées ; contenu des programmes scolaires ; quelle(s) discipline(s) concernée(s), etc.) ; de s'interroger sur l'opportunité du support virtuel par rapport à une programmation réelle (objectifs de diffusion dans l'espace et dans le temps ; potentialités du multimédia, interactivité, etc.). Il convient par ailleurs de se demander quelle articulation pourrait avoir le projet pédagogique en ligne avec la politique culturelle générale de la bibliothèque, et comment créer une synergie entre les différents pôles d'activités de la bibliothèque (profiter d'une campagne de numérisation d'un fonds pour mettre en œuvre un projet pédagogique, par exemple). L'ensemble de ces questions préliminaires doit aboutir à la sélection des documents ou des fonds patrimoniaux les plus pertinents et les plus adaptés, qui feront l'objet du programme éditorial définitif, validé par le conseil scientifique de la bibliothèque, après l'étude de faisabilité.

- Etude de faisabilité

La faisabilité du projet suppose des moyens en personnel (disponibilité et compétences, en particulier dans le domaine multimédia), des moyens techniques et informatiques (on peut cependant estimer que la majorité des bibliothèques disposent actuellement de l'équipement nécessaire à la réalisation de sites Web), et surtout des moyens financiers. Le dégagement d'un budget pour la mise en œuvre d'un projet de ce genre est décidé par la direction de la bibliothèque, en fonction du budget disponible alloué à la programmation culturelle. Il doit être prévu très en amont de la mise en œuvre du projet, même si il est précisé et réajusté par la suite, lors de la phase de conception. Le coût moyen d'un projet de valorisation pédagogique de documents patrimoniaux sur Internet est très difficile à chiffrer et peut être extrêmement variable, en fonction de sa taille, de la nature de son contenu (textes/images essentiellement, ou intégration de séquences sonores ou vidéo), de la complexité de son

architecture et de ses modalités de navigation, etc.. A titre de référent supérieur, on peut indiquer que les gros dossiers thématiques de la BnF coûtent entre 50 000 et 100 000 F, mais ils sont relativement lourds et complexes. Des produits beaucoup plus légers peuvent être facilement envisageables à l'échelle des bibliothèques municipales. En matière de financement, outre le soutien accordé par le ministère de l'Education nationale aux meilleures projets qui lui sont soumis, des subventions peuvent être accordées par les collectivités locales ou les entreprises privées de la région. Par ailleurs, des coéditions avec des organismes culturels ou éducatifs locaux (musée, CRDP, etc.) peuvent être envisagés pour réduire les coûts de réalisation.

- Choix du programme éditorial

A partir des conclusions de l'étude d'opportunité, et en fonction des moyens dégagés dans l'étude de faisabilité, le programme éditorial définitif du projet doit être défini et validé (quel(s) thème(s) ? ; quelle(s) collections(s) ? ; quel type de produit envisagé ?).

- Constitution d'une équipe

Une fois que le projet est validé et que le financement en est assuré, il faut constituer l'équipe qui sera chargée de le mener à bien, en définissant précisément le rôle et les attributions de chacun. L'équipe doit se composer au minimum d'un chef de projet, chargé d'assurer le suivi du dossier sur le plan éditorial et financier, de coordonner les différentes phases de sa mise en oeuvre et de faire respecter les échéances successives ; d'un ou plusieurs auteurs, (il est préférable, dans la mesure du possible, d'associer les compétences d'un conservateur ou d'un chercheur, pour l'exploitation scientifique des collections et d'un enseignant, pour l'exploitation pédagogique) ; et d'une personne maîtrisant les éditeurs HTML, chargée de la réalisation des pages du site. Il est toutefois possible de sous-traiter en totalité ou en partie cette étape du projet à des sociétés de production multimédia. Il faut alors bien définir les tâches à sous-traiter (maquette, animations lourdes, etc.) et celles qui seront réalisées en interne, et prendre des contacts avec les sociétés concernées pour faire établir des devis. D'autres contributions

peuvent être sollicitées, en fonction de l'envergure du projet, pour effectuer des recherches documentaires ou iconographiques et pour assurer le travail éditorial (retraitement des textes, rédaction de notices, corrections typographiques, etc.). Il est en outre très utile d'associer au travail de l'équipe le personnel chargé de la reproduction et de la numérisation des documents.

- **Elaboration d'un calendrier de travail**

L'organisation des principales étapes du projet et la planification des différentes échéances sont effectuées par le chef de projet. L'élaboration du calendrier de travail est un moment important pour évaluer la charge de travail que représente un projet ; il permet ensuite de tenir lieu de tableau de bord pour chacun des membres de l'équipe et de servir de « base contractuelle » pour les collaborations et les partenariats extérieurs.

- **Rédaction d'un cahier des charges**

Au terme de cette première phase du projet, il est indispensable de formaliser les orientations choisies dans un document écrit auquel tous les acteurs et partenaires pourront se reporter. Ce document doit faire apparaître les objectifs du projet, le public ciblé et ses besoins, le programme éditorial, les moyens mis au service du projet, les partenaires engagés et le calendrier de réalisation, ainsi que des annexes éventuelles (résultat de l'étude d'opportunité, évaluations budgétaires, etc.).

2. Deuxième étape : la conception du projet

- **Définition d'un cadre de travail**

La première étape de la phase de conception du projet consiste à définir précisément le type de produit que l'on souhaite réaliser : il convient donc de déterminer très rapidement le volume global du produit (longueur et nombre de pages/nombre d'images/présence de son ou d'images animées), et le mode de diffusion auquel on s'adresse (modem

à faible débit ou liaison à haut débit), qui conditionne le choix entre des produits plutôt textuels et légers, ou des produits complexes et lourds en terme multimédia, supposant des conditions optimales de consultation. Il faut également prévoir à ce stade le type de situation d'enseignement que l'on souhaite susciter (travail autonome ou dirigé ; individuel ou en groupe), qui conditionne la conception du scénario.

- Conception du scénario

La conception du scénario est l'une des étapes principales du projet. A partir de la matière scientifique sur les documents fournie par les conservateurs et les chercheurs, il s'agit d'élaborer la structure et l'architecture du produit, de construire son arborescence et de définir ses niveaux d'interactivité et ses modalités de navigation dans une perspective pédagogique. Il faut prévoir les différents parcours d'exploration possibles, la présence des liens hypertextes, l'articulation des textes, des images et des animations. Il faut également prévoir la nature des documents d'accompagnement et des pistes et ateliers pédagogiques qui viendront enrichir le produit. De la pertinence et de la créativité du scénario dépend la qualité du produit.

- Collecte, rédaction et mise en forme des données

L'étape suivante concerne l'élaboration du contenu proprement dit : rédaction des textes des différentes parties du scénario ; recherche documentaire et iconographique ; sélection des documents patrimoniaux figurant dans le dossier ; rédaction des notices de ces documents ; gestion des problèmes de droit⁸⁰ ; reproduction et numérisation des documents, selon des formats et des niveaux de résolution définis au préalable⁸¹ ; traitement des images (recadrage, retouches, etc.) ; traitement du son et de l'image animée ; conception des outils

⁸⁰ Pour les documents qui ne sont pas libres de droit, suivre les procédures des fiches de la Direction du Livre et de la Lecture : <http://www.culture.fr/culture/mrt/numerisation/fr/dll/juridi.html> (page consultée le 15 novembre 2000).

⁸¹ Pour cette étape, suivre les recommandations de la DLL au ministère de la Culture : *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques*, Direction du Livre et de la Lecture, 1998, chapitre 11 : « La reproduction des documents patrimoniaux : problématique générale » par Jacques Deville et chapitre 13 : « La numérisation des documents patrimoniaux » par Gaëlle Bequet.

d'accompagnement (chronologie, bibliographie, filmographie, anthologie, glossaire, carte, etc.) ; élaboration des pistes et des ateliers pédagogiques ; relecture et corrections typographiques. Cette étape s'achève par une mise en forme des données dans les différents fichiers (textes, images, sons, images animées) qui seront communiqués à la personne chargée de la réalisation des pages Web.

3. Troisième étape : la réalisation du projet

- Réalisation de la maquette du produit

Cette étape nécessite des compétences en matière de graphisme et d'ergonomie multimédia. Elle gagnera à être confiée à des spécialistes. Elle peut être soumise à un certain nombre de recommandations définies au moment de la phase de conception, concernant les modalités de navigation, la structure de l'écran (utilisation de frames, modalité d'affichage du menu, etc.), ou à des critères esthétiques et graphiques (respect de certains éléments de la charte graphique du site de la bibliothèque ; utilisation de palettes de couleurs plus adaptés à certains types de documents, etc.).

- Réalisation et intégration des pages Web :

La réalisation et l'intégration des pages Web se fait à l'aide d'éditeurs HTML classiques comme Frontpage ou Dreamweaver, à partir des différents fichiers de texte, d'image, de son ou d'image animée qui ont été préparés au cours de la phase de conception des contenus. Les liens sont construits à la fin.

- Validation et test final du produit

Une fois réalisé, le produit est soumis à l'examen de ses auteurs et du conseil scientifique de la bibliothèque pour la validation finale. Cette validation tient lieu d'ultime relecture. La cohérence et l'efficacité du produit y sont évaluées. On procède également à une vérification « technique » avant la mise en ligne : test du bon fonctionnement de la navigation, des liens hypertextes, des animations, etc.

- mise en ligne

L'étape ultime est la mise en ligne du produit, effectuée par le Webmaster de la bibliothèque.

4. Quatrième étape : la promotion et l'évaluation

- Référencement du produit

Pour une bonne visibilité du produit sur le Web, il faut s'assurer d'un bon référencement de ses pages par les moteurs de recherche, ainsi que par les portails de ressources éducatives comme *éducasource*.

- Promotion et publicité

Il faut surtout engager des actions de promotion et de valorisation du site, et tout particulièrement en direction des acteurs du système éducatif, dont la sensibilisation est indispensable au succès du produit. Ces actions de promotion peuvent prendre la forme d'une présentation du projet sur la page d'accueil du site de la bibliothèque, d'une présentation dans le journal ou la brochure d'information de la bibliothèque ; d'une publication d'une brochure spéciale consacrée au projet ; de contacts avec la presse locale, régionale et spécialisée ; d'une publicité auprès des différents relais du système éducatif (Centres départementaux et régionaux de documentation pédagogique, Centres de Documentation et d'Information des établissements) ; de l'organisation de séances de démonstration avec des enseignants, dans la bibliothèque ou dans les établissements, etc.. Si la traduction du site est envisagée, il faut également penser à contacter les partenaires internationaux.

- Evaluation

Il est très important de prévoir une évaluation du site pour déterminer son impact et le succès rencontré auprès du public ciblé, et pour éventuellement réajuster l'offre à la demande dans des projets ultérieurs. Cette évaluation doit être, dans la mesure du possible, à la fois quantitative (statistiques de fréquentation des pages Web) et qualitative,

sous la forme de tests sur des classes ou des groupes d'élèves, permettant d'observer l'appropriation et l'exploitation qui est faite des différentes parties du produit.



Conclusion

L'utilisation d'Internet comme support d'une politique de valorisation des collections patrimoniales en direction des jeunes publics est un axe de médiation culturelle encore largement inexploré par les bibliothèques, mais qui nous semble devoir prendre de l'importance dans les années à venir : la diffusion et la mise en valeur du patrimoine sont en effet plus que jamais d'actualité ; la place d'Internet dans les politiques documentaires et culturelles des bibliothèques est croissante ; et dans la perspective générale d'élargissement des publics qui anime les bibliothèques, le public scolaire apparaît comme un public privilégié et très bien identifié qui reste encore à conquérir à large échelle. La mobilisation de l'Education nationale et de la plupart des acteurs du système éducatif autour du multimédia à vocation pédagogique et culturelle constitue un contexte très favorable pour les bibliothèques, dont les collections patrimoniales doivent participer au fondement de l'identité culturelle et civique des jeunes générations.

Annexes

Table des annexes

Annexe 1 : Pages d'accueil d'une sélection de sites de bibliothèques françaises et étrangères p. II

Annexe 2 : Deux exemples de présentation des fonds patrimoniaux d'une bibliothèque sur Internet (Bibliothèque municipale de Lyon et Bibliothèque municipale de Melun) p. XIX

Annexe 3 : deux exemples de présentation de fonds spécifiques d'une bibliothèque sur Internet (les fonds Montaigne et Montesquieu à la Bibliothèque municipale de Bordeaux) p. XXIV

Annexe 4 : Extrait de l'exposition virtuelle sur la Bible de Saint Bernard à la Bibliothèque municipale de Troyes et sur « L'héritage sépharade d'Afrique du nord » de la Bibliothèque nationale du Québec p. XXX

Annexe 5 : Page d'accueil des expositions virtuelles sur le site de la Bibliothèque nationale de France p. XXXIX

Annexe 6 : Tableaux présentant l'évolution du nombre d'ordinateurs dans les établissements scolaires entre 1997 et 2000 et l'évolution des connexions à Internet. p. XL

Annexe 7 : Exemples de fiches d'identité de produits multimédia à vocation pédagogique, soutenus par le ministère de l'Éducation nationale, publiées sur le site *educnet*. p. XLI

Annexe 8 : Exemples de fiches descriptives de ressources multimédia à vocation pédagogiques publiées sur le site *Educasource*. p. XLVI

Annexe 9 : Pages extraites du site Internet du château de Versailles. p. XLVIII

Annexe 10 : Pages du site pour les enfants de la bibliothèque du Congrès « America's story ». p. LII

Annexe 11 : Exemple de fiches d'information du site « America's story » p. LVIII

Annexe 12 : Pages du site éducatif de la British Library, « Living words » p. LXI

Annexe 13 : Exemple de dossier pédagogique du site « Living words » p. LXVII

Annexe 14 : Pages du « Réseau pédagogique », sur le site de la Bibliothèque nationale de France. p. LXXII

Annexe 15 : Convention entre la Bibliothèque nationale de France, le ministère de l'Education nationale et le CNDP pour la réalisation d'une base de dossiers pédagogiques sur Internet. p. LXXV

Annexe 16 : Pages extraites du dossier pédagogique *Le Portrait*, sur le site Internet de la Bibliothèque nationale de France. p. LXXXI

Annexe 17 : Pages extraites du dossier pédagogique sur le *Traité des vertus démocratiques* de Queneau, sur le site de la Bibliothèque nationale de France. p. LXXXIX

Annexe 18 : Extrait de la charte graphique ergonomique et technique des dossiers pédagogiques de la Bibliothèque nationale de France. p. XCIII

Annexe 1

Pages d'accueil d'une sélection de sites de bibliothèques françaises et étrangères

Bibliothèque étrangères

- Bibliothèque du Congrès : <http://www.loc.gov>
- New York Public Library : <http://www.nypl.org>
- Bibliothèque nationale du Canada : <http://www.nlc-bnc.ca/fhome.htm>
- Bibliothèque nationale du Québec : <http://www.2.bibliat.gouv.qc.ca>
- British Library : <http://portico.bl.uk>
- Bibliothèque nationale d'Australie : <http://www.nla.gov.au>
- Bibliothèque nationale du Portugal : <http://www.ibl.pt/en/index.html>
- Bibliothèque nationale Suisse : <http://www.snl.ch/f/aktuell/index.htm>

Bibliothèques françaises

- Bibliothèque nationale de France : <http://www.bnf.fr>
- Bibliothèque publique d'information : <http://www.bpi.fr>
- Bibliothèque municipale de Bordeaux :
<http://www.mairie-bordeaux.fr/bibliotheque/bibliintro.htm>
- Bibliothèque municipale de Grenoble : <http://www.bm-grenoble.fr>
- Bibliothèque municipale de Lyon : <http://www.bm-lyon.fr>
- Bibliothèque municipale de Melun : <http://www.bm-melun.fr>
- Bibliothèque municipale de Troyes : <http://www.bm-troyes.fr>
- Bibliothèque municipale de Valenciennes :
<http://www-01.acv.ville-valenciennes.fr/default-html.asp>

The Library of Congress

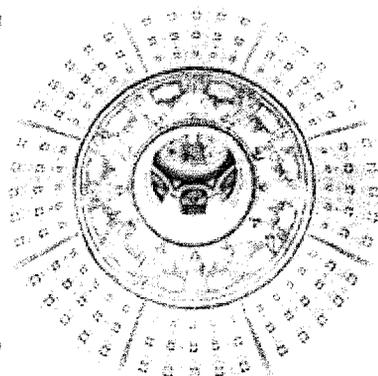
[SEARCH THE CATALOG](#) | [SEARCH OUR WEB SITE](#) | [ABOUT OUR SITE](#)
[GIVING OPPORTUNITIES](#) | [TODAY IN HISTORY](#)

 **COLLECTIONS & SERVICES**
For Researchers, Librarians, & the Public

 **THOMAS**
Legislative Information

 **AMERICAN MEMORY**
American History in Words, Sound & Pictures

 **AMERICA'S LIBRARY**
Fun Site for Kids & Families



COPYRIGHT OFFICE 
Forms & Information

EXHIBITIONS
An Online Gallery



THE LIBRARY TODAY
News Events & More



HELP & FAQs
General Information

Above: the interior dome of the Main Reading Room at the Library of Congress

101 INDEPENDENCE AVE. S.E.
WASHINGTON, D.C. 20540
(202) 707-5000

COMMENTS: lcweb@loc.gov
Please Read Our Legal Notices

[COLLECTIONS & SERVICES](#) | [AMERICAN MEMORY](#) | [COPYRIGHT OFFICE](#) | [THE LIBRARY TODAY](#) |
[HELP & FAQs](#) | [EXHIBITIONS](#) | [AMERICA'S LIBRARY](#) | [THOMAS](#)

[About NYPL](#)
[Events & Exhibitions](#)
[Hours & Locations](#)
[Instruction & Classes](#)
[NYPL Express Information Services](#)
[Photographic Services & Permissions](#)

[Contributions and Membership](#)
[Employment Opportunities](#)
[Library Card](#)
[The Library Shop](#)
[Press Releases](#)
[Space Rentals \(Corporate\)](#)



The New York Public Library

The Branch Libraries

[Andrew Heiskell Library for the Blind and Physically Handicapped](#)
[Donnell Library Center](#)
[Mid-Manhattan Library](#)
[Full listing of neighborhood branches](#)

The Research Libraries

[Humanities and Social Sciences Library](#)
[The New York Public Library for the Performing Arts](#)
[Schomburg Center for Research in Black Culture](#)
[Science, Industry and Business Library](#)

Online Resources

[Catalogs](#)
[Digital Library Collections](#)
[Electronic Resources](#)
[Health Information \(CHOICES\)](#)
["On-Lion" for Kids](#)
[Search the Internet](#)
[TeenLink](#)



85 neighborhood branches and 4 research libraries in 3 boroughs

[Site Map](#)

[Search the Site](#)



Copyright © 2000 The New York Public Library
 Copyright, disclaimer, and other legal matters
 Contact webmaster@nypl.org

Bibliothèque nationale
du CanadaNational Library
of Canada

Canada



PAGE D'ACCUEIL BNC

RECHERCHE

INDEX DU SITE

REMARQUES

ENGLISH

QUOI DE NEUF

LISTES DE DISCUSSION

AMIS

OUTILS DE RECHERCHE WEB

Renseignements généraux

Services

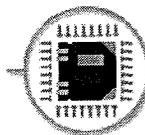
Bibliothèque nationale
du Canada

- [Au sujet de la Bibliothèque](#)
- [Au sujet de nos collections](#)
- [Ce que nous publions](#)
- [Répertoires gouvernementaux électroniques](#)
- [Répertoire des services](#)
- [Expositions](#)
- [Programmes d'activités culturelles](#)
- [Visite virtuelle](#)

- [Offerts aux bibliothèques](#)
- [Offerts aux éditeurs](#)
- [Offerts aux chercheurs](#)
- [AMICUS](#)
- [resAnet \(Catalogue de la Bibliothèque nationale\)](#)
- [Collection électronique](#)
- [Canadiana : Bibliographie nationale](#)
- [Entreprises nationales](#)

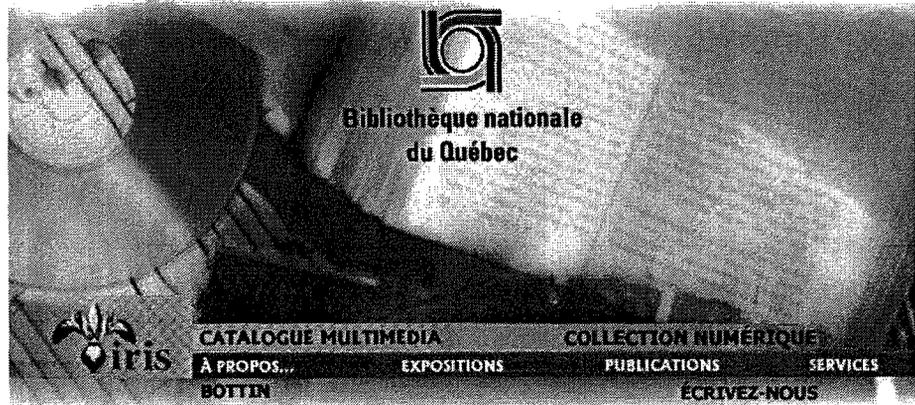
Sources d'information sur le Canada

- [Renseignements sur les gouvernements canadiens](#)
- [Information sur le Canada par matière](#)
- [Passerelle des bibliothèques canadiennes](#)
- [Référence rapide pour des renseignements sur le Canada](#)
- [Projets numériques](#)
- [Répertoire des projets canadiens de numérisation](#)
- [Archives nationales du Canada](#)

Répertoire
des projets
canadiens de
numérisation

Droit d'auteur. La Bibliothèque nationale du Canada. (Révisé: 2000-05-24).

- English summary
- ACCÈS DIRECT :**
- Acquisitions
- Bases de données
- Dépôt légal
- Horaires et adresses
- ISBN
- Livres à paraître
- Titres recherchés
- COLLECTIONS :**
- Affiches
- Archives privées
- Cartes et plans
- Cartes postales
- Estantes
- Journaux
- Livres
- Livres d'artistes
- Musique
- Photographies
- Publications gouvernementales
- Référence
- Revue
- AUTRES ACCÈS :**
- Autres bibliothèques
- Expositions virtuelles
- Prix littéraires
- Relations France-Québec
- Sites québécois...
- Tour guidé du siège social



QUOI DE NEUF ?

Rechercher dans les pages Web de la Bibliothèque :

Rechercher

Conseils pour la recherche

Cet index permet de faire des recherches sur le contenu du site Web de la BNQ, excluant le catalogue multimedia IRIS.

Pour identifier les documents sur le site qui traitent d'un sujet particulier, entrer les mots clés qui décrivent le mieux ce sujet et cliquer sur le bouton **Rechercher**.



©1998 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.
Informations légales.

© Bibliothèque nationale du Québec. <http://www.biblinat.gouv.qc.ca/>
(Création du site: 01.06.1996, mise à jour: 31.08.2000)

THE BRITISH LIBRARY
WEBSITE

THE BRITISH LIBRARY

Welcome to the website of the UK's national library

The British Library provides reading room, bibliographic, document supply and information services, as well as exhibitions, publications and events.

Please select from one of the following options:

Introducing the British Library

GO

Online ▾

Collections ▾

Exhibitions ▾

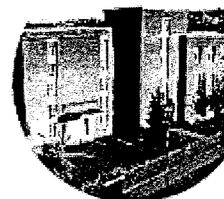
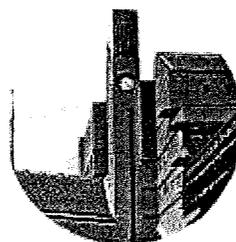
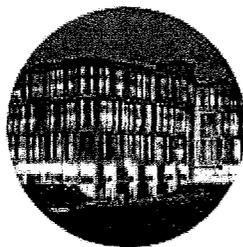
Digital Library ▾

Services ▾

Information ▾

Site Index

Search



Newspaper Library Catalogue

Corporate Membership of the British Library

The Gutenberg Bible online digital facsimile

Exhibition: Oscar Wilde - A Life in Six Acts

Co-operation and Partnership Programme

Getting in touch with the British Library.

We welcome your comments and suggestions.

| Online | Collections | Exhibitions | Digital Library | Services | Information

| Reading Rooms | Web Catalogues |

| Co-operation & Partnership Programme | Internet Access Services

Copyright © 2000, The British Library Board

All images and diagrams on this website are Copyright to The British Library Board

The National Library of Australia



[Site Search](#)

[Our Catalogue](#)

[Research & Information Services](#)

[Other Collections in Australia](#)

[Internet Resources](#)

- **The Library** - Who we are and how to contact us
- **What's On** - Good reasons for visiting us
- **Collections** - Your national collection and how to access it
- **Services** - How we can help you
- **Initiatives** - What we are doing on your behalf
- **Publications** - Our own publications, papers and reports



[Site Map](#) | [Quick Find Index](#) | [Images1](#) | [Exhibitions](#) | [Kinetica](#) | [RAAM](#) | [PAD](#)
[Australian Libraries Gateway](#) | [ILRS Directory](#) | [PANDORA](#) | [Meta Matters](#)
[Australian Journals Online](#) | [Oral History Directory](#) | [PictureAustralia](#)

[Enquiries](#) | [Feedback](#) | [About this site](#) | [Privacy](#)



NATIONAL LIBRARY OF AUSTRALIA, Canberra, ACT 2600, AUSTRALIA. ABN: 28 346 858 075

Telephone + 61 2 6262 1111; Facsimile +61 2 6257 1703; TTN: 1800 026 372



*Last updated Monday 04-Sep-2000
<http://www.nla.gov.au/index.html>*

[Português]

**KNOW THE BN**

- History
- Statutes
- Useful information

COLLECTIONS

- Enrichment of Collections
- General Fund
- Reserves
- Special Funds
- Preservation and Conservation

AGENDA

- [In portuguese]
- Clavis Prophetarum
 - Exhibition "Poems on Paper"
 - Conference "Eça and Oliveira Martins"
 - 1st. Congress on Interlibrary Loan
 - Conference "The Portuguese Musical Heritage"

BIBLIOGRAPHIC SEARCH

- PORBASE
- Directory of the Libraries co-operating in the Porbase
- Other libraries

DIGITAL LIBRARY

Eça de Queirós
Almeida Garrett
25th April
CD-Rom editions
Other editions

BOOKSTORE

[In portuguese]

- News
- Editions of Catalog

RESEARCH AND CO-OPERATION

Scholarships
National Cooperations
International Programs
International Associations and Consortia

SEARCH:

Site Map

Campo Grande 83, 1749-081 Lisboa - Tel. +351 217982000 - Fax +351 217982140 - E-mail: bn@bn.pt

[Index](#)

[Contacts](#)

[Catalogues](#)

| [D](#) | [Français](#) | | [R](#) | [E](#) |

SERVICES EN LIGNE

GUIDE DE LA BN

PAGE D'ACCUEIL

Bibliothèque nationale suisse



Actuel à la BN

(NEW: [Fermeture du CCS](#)

(NEW: [Visites, formations et cours organisés par la BN](#)

(NEW: [CATS - Catalogage Schweizerische Landesbibliothek](#)

(NEW: [La Bibliothèque nationale suisse sera l'hôte de la Bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich](#)

(NEW: [Concept de protection contre les catastrophes](#)

(NEW: [Avanti... déménagement et nouveau départ de la BN](#)

(NEW: [Publications électroniques](#)

(NEW: [Centre Dürrenmatt Neuchâtel \(CDN\)](#)

(NEW: [Liens actualisés](#)

(NEW: [Library Science Talks 2001](#)

(NEW: [Postes vacants](#)

GUIDE DE LA BN

Tout ce que vous devez savoir sur la Bibliothèque nationale suisse et les Archives littéraires suisses, leurs collections, leurs activités et les services offerts au public.

SERVICES EN LIGNE

La Bibliothèque nationale suisse virtuelle est en constante évolution. Vous y trouvez l'accès aux catalogues et à divers instruments de recherches.

Dernière actualisation: janvier 2001

 Office fédéral de la culture |



Rappel concernant la fermeture de l'établissement



Nouveau

Connaitre la BnF

Actualités culturelles

les Expositions virtuelles

Informations pratiques

Catalogues de la BnF

l'information Professionnelle

la Bibliothèque en réseau

Signets

Avis d'emplois vacants de conservateurs

Gallica : accès aux fonds numérisés

Guide de recherche en bibliothèque

Le réseau pédagogique

Catalogue collectif de France

Catalogue des imprimés en libre-accès

Catalogue général des imprimés BN-

OPALE PLUS

Catalogue des documents audiovisuels

Catalogue des imprimés (1970-2000)

BN-OPALE

Catalogue des collections spécialisées

BN-OPALINE

Service de Réservation (site sécurisé)

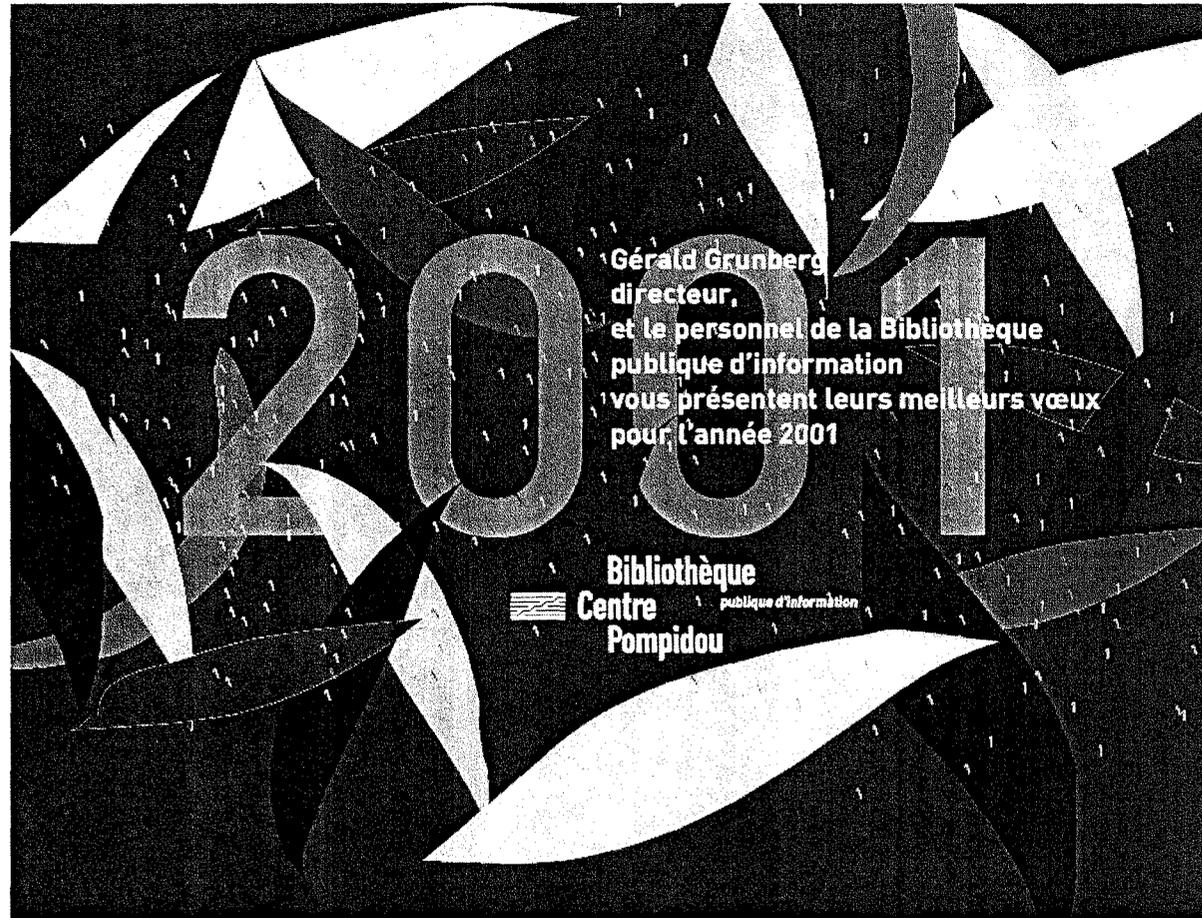
Reproduction de documents

L'ISSN

Accueil Bpi
Qui fait quoi
Catalogue
Guides et outils
Programmation
Publications
Vos questions
Sites Web
Cinéma du Réel
Une info sur...
Débats

Recherche
sur ce site :

OK



Un aperçu des nouveaux espaces de la Bpi...



- > BIENVENUE
- > **LE RESEAU DES DOUZE BIBLIOTHEQUES DE BORDEAUX**
- > **MONTAIGNE**
- > **MONTESQUIEU**

BIBLIOTHEQUE CENTRALE
MÉRIADECK
85, cours du Maréchal-Juin
33075 Bordeaux Cedex

Standard :
Tél. 33 (0) 5 56 10 30 00
Accueil-information :
Tél. 33 (0) 5 56 10 30 40

Fax : 33 (0) 5 56 10 30 90

E-mail : bibli@mairie-bordeaux.fr

Administration
du lundi au samedi
de 9h00 à 19h00
Tél. 33 (0) 5 56 10 30 50

Horaire ouverture au public
- mardi, jeudi, vendredi
de 13h à 19h
- mercredi, samedi
de 10h à 19h

Horaires spécifiques
du mardi au samedi :
- Documentation régionale
et Fonds patrimoniaux
de 14h à 19h
- bibliothèque musicale
de 15h à 19h

Bibliothèque de Bordeaux

Bienvenue dans les douze bibliothèques de Bordeaux...
Le réseau des bibliothèques municipales de Bordeaux est composé de :

- la bibliothèque centrale Mériadeck
- 10 bibliothèques de quartier
- 1 bibliobus.

Dans les 12 bibliothèques municipales de Bordeaux :
- la consultation sur place des documents sur les rayonnages est libre et gratuite
- le prêt à domicile s'effectue selon certaines modalités.

Créée en 1803, la bibliothèque centrale, installée depuis 1991 dans un prestigieux et fonctionnel bâtiment contemporain dans le quartier Mériadeck, possède plus d'un million de documents, dont de nombreux ouvrages anciens, rares et précieux, notamment les riches fonds Montaigne, Montesquieu et Mauriac.

Différents services y sont proposés :

- bibliothèque des enfants
- Information et actualité
- Documentation régionale
- bibliothèque musicale (prêt de disques compacts)
- Catalogues et bibliographies
- prêt à domicile et consultation - référence (adultes et jeunes)
- Espace Diderot : accueil des personnes handicapées
- Fonds patrimoniaux...

Etablissements municipaux également, les bibliothèques de quartier de Bordeaux proposent des livres, journaux, revues, albums et, parfois, des disques, cassettes audio et vidéo, cédéroms donnant à chacun la possibilité de s'instruire ou de lire pour son plaisir.

***Programme des rencontres, conférences,
animations, expositions...***

Agenda

BIENVENUE | LE RESEAU DES DOUZE BIBLIOTHEQUES | MONTAIGNE |
MONTESQUIEU



**Bibliothèques
Municipales**
Ville de Grenoble

contact

les bibliothèques

le catalogue

le patrimoine

l'agenda culturel

les publications

la sélection du mois

Stendhal

internet

Exposition
jusqu'au 20 janvier

Trésors



de la bibliothèque



municipale de Grenoble



Mille ans d'écrits et de voyage

Bibliothèque municipale
d'étude et d'information

© Direction des Bibliothèques Municipales
Dernières modifications : 17 Janvier 4001

accès rapide

-  Index
-  catalogues
-  liens
-  nouvelles
-  aide



contact : webmaster
 Bibliothèque de Lyon
 30 bd Vivier-Merle 69003 Lyon
 04 78 62 18 00

bibliothèque de Lyon

une invitation au voyage...

1

**bibliothèques
& collections**



3

**Informations
pratiques**

2

**à propos
de la BML**

4

**actualités
culturelles**

 english version

Entrer votre email

Inscription

pour vous inscrire à la lettre d'information mensuelle de la Bibliothèque de Lyon : ...BML
 Service gratuit WebMailin.
 535 inscrits depuis le 15 mars 2000

| index | catalogues | liens | nouvelles | aide |
 | crédit | webmaster |

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MELUN

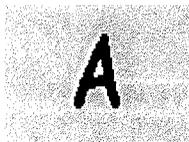
5, rue du Franc-Mûrier - 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01.64.79.77.78 - Fax : 01.64.79.77.76

contact@bm-melun.fr

Ala Une ▶

**En vitrine :
Les historiens**



La communauté des e-lecteurs de Zazieweb

Le chantier de la Médiathèque

17 janvier 2001



- > La lettre *mensuelle* de la bibliothèque
- > Le temps qu'il fait à Melun
- > Le site Internet de la ville de Melun
- > L'actualité (AFP) sur Nomade
- > La République de Seine-et-Marne
- > Le Parisien
- > Pages de terroir d'ESAUPE 77 : la richesse documentaire des fonds d'histoire locale des bibliothèques de Seine-et-Marne

> 4 ème Salon du Livre et des vieux papiers de Melun (20-21 janvier 2001)

S'abonner à bm-melun

votre e-mail



[archives bm-melun](#)

[Se désabonner de la liste](#)

Les sites les plus utilisés par la Bibliothèque :

[Libération](#) | [Caramail](#) | [Nomade](#) | [Hotmail](#) | [AltaVista](#) | [Yahoo](#) | [Biblio Online](#) | [B.O.L.](#) | [Inventaire/invention](#) | [auteurs.net](#) | [Les News](#) | [Les Inrockuptibles](#) | [Les News](#) | [BNF](#) | [Interneto](#) | [Zazieweb](#) | [HaikuNet](#)

Information

Fonds moderne : 80000 ouvrages
Fonds local : 30000 ouvrages
Abonnements : 250 revues et journaux
Service multimédia (CD-Rom, Internet)

Animation

Actualité de la Bibliothèque.
Lire en fête : l'écriture en octobre 1999, le rire en octobre 2000.
Expositions, débats, cinéma, écriture, multimédia, lectures, contes..., ateliers de réflexions philosophiques (Conférence sur Sartre).
A Livre Ouvert (Sélection de livres)

Conservation

[Présentation de la Bibliothèque](#)
Catalogage des livres du Fonds ancien.
[Visites des "trésors" du Fonds ancien](#)
Vitrine du fonds ancien sur [les historiens](#).

Multimédia

[Initiations multimédia \(CD-Rom, Internet\)](#)
[Visite de la bibliothèque Les Sites du Mois](#)
[Services multimédia de la région](#)
Fête de l'Internet 2000

Pour tout savoir sur les services de la bibliothèque

A LIVRE OUVERT N° 14
Sélection de livres

Découvrez les merveilles du Fonds ancien

Moteur de recherche du site :

RECHERCHER :

_____ mots-clef



A la une

Toute l'actualité de la bibliothèque : les rencontres, les ateliers, les expositions, le programme de l'Espace Culture Multimédia, nos sélections de nouveautés et toujours des surprises.

Le catalogue

Des centaines de milliers de références : toutes les ressources de la BMVR de Troyes, des incunables au multimédia.

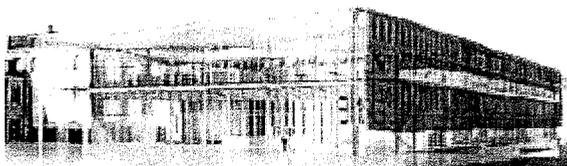
La bibliothèque virtuelle

Toutes les richesses du patrimoine en ligne : manuscrits de Clairvaux, livrets de colportage de la Bibliothèque bleue, photographies anciennes...

Bienvenue à la Bibliothèque de Troyes

Nouveau

Musée de la bonneterie de Troyes



Contact et Infos Pratiques

Expositions en ligne

Suivez le guide à la découverte des chefs-d'oeuvre de la bibliothèque.

La BMVR en chantier

Tout sur le projet de BMVR, l'avancement des travaux, et une visite virtuelle en 3D.

Les publications

Les catalogues d'exposition, la Nouvelle Bibliothèque bleue de Troyes, et notre service de reproduction d'ouvrages à la demande.

Troyes Doc

Réseau des Bibliothèques Archives & Centres de Documentation de l'Agglomération de Troyes.



50mmaire

culture

► **Bibliothèque**

- ▼ accueil
- ▼ catalogue
- ▼ découverte
- ▼ expositions
- ▼ CD, internet
- ▼ fonds virtuels
- ▼ rendez-vous
- ▼ espace lecteur
- ▼ &cetera
- ▼ index

Que se passe-t-il à la bibliothèque de Valenciennes aujourd'hui ? Quel est l'événement du mois ?

La bibliothèque multimédia met à votre disposition 300 000 documents et vous propose plus de 300 journaux et revues.

La bibliothèque vous emmène à la découverte de La Cantilène de sainte Eulalie, son manuscrit le plus célèbre.

La bibliothèque a une histoire. Ses superbes bâtiments anciens se visitent en permanence.

Le journal de la bibliothèque, pour connaître l'actualité ou les nouveautés.

Bibliothèque

AGENDA



CATALOGUE



CANTILENE



HISTOIRE



ET CETERA



Formation



initiation à Internet

La bibliothèque propose des séances gratuites de découverte et d'initiation à Internet, tous les jours à 10 h 30 et à 14 h 30. Inscription à l'accueil de la bibliothèque ou au 03 27 22 57 00.

Bibliothèque

l'accueil de la bibliothèque ou au 03 27 22 57 00.

Annexe 2

Deux exemples de présentation des fonds patrimoniaux d'une bibliothèque sur Internet (Bibliothèque municipale de Lyon et Bibliothèque municipale de Melun)

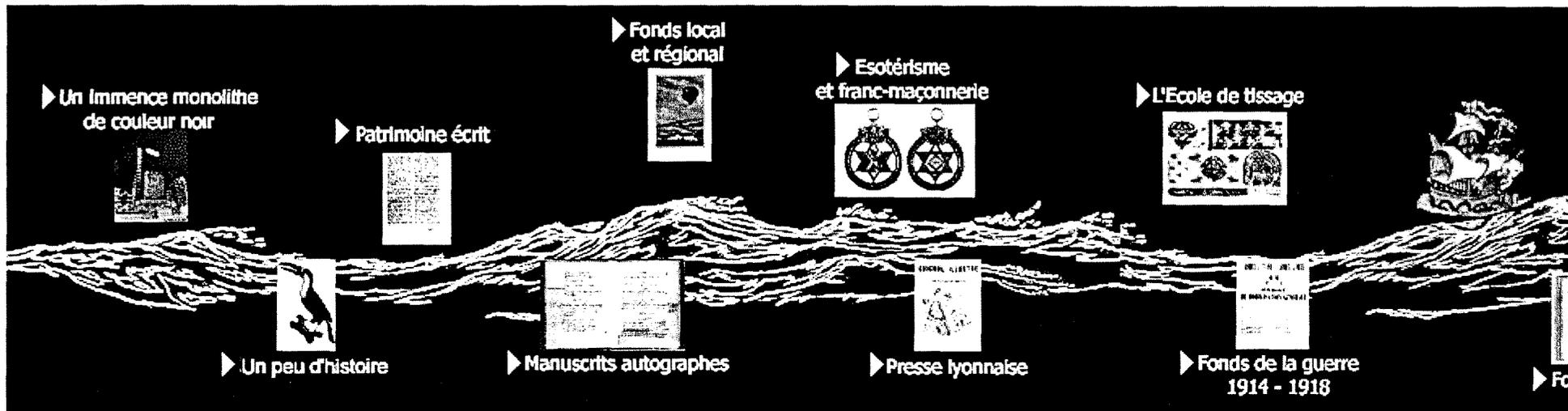
- « Invitation au voyage » de la Bibliothèque municipale de Lyon :
<http://www.bm-lyon.fr/invitation/ligne.htm>

- Visite virtuelle des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque municipale de Melun :
<http://phillipe.diaz.free.fr/ancien.html>



UNE INVITATION AU VOYAGE

A la découverte des collections de la bibliothèque (déplacement horizontal).



UNE INVITATION AU VOYAGE

Choisissez une étape

Patrimoine écrit



Crucis de Raban Maur, datant du IXe siècle.

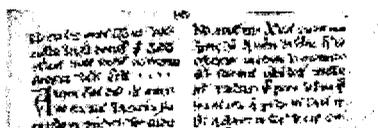
Encyclopédisme et diversité ! Telle pourrait être la devise de la Bibliothèque de Lyon, reprenant certains traits caractéristiques des collections dont elle est l'héritière : celles des Jésuites du collège de la Trinité.

Point de départ : une cinquantaine de manuscrits antérieurs au 10e siècle, provenant de la bibliothèque épiscopale de l'antique cité rhodanienne (certains portent les marques de possession des prélats du 19e siècle : Leidrade et Amolon) et constituant un ensemble rarissime de textes bibliques, patristiques ou juridiques. Doyen toutes catégories : un Psautier du VIe siècle, écrit en onciale, suivi de près par un *Heptateuque* du VIIe siècle, de même écriture et par de nombreux textes de saint Augustin et saint Jérôme. Pour la plupart, il s'agit de manuscrits destinés à l'étude : rares sont ceux qui sont donc illustrés. La générosité d'un mécène, l'avocat Perrachon, a cependant permis au début du XVIIIe siècle, l'acquisition du *De laudibus Sanctae*

L'histoire de la Bibliothèque explique bien la présence d'un nombre importants de manuscrits religieux : des bibles, dont une date de la fin du 12e siècle et des missels comme le somptueux *Missel de la Sainte Chapelle de Paris*, un autre superbement illustré par Attavante, un autre encore attribué à Jean Colombe. Il convient d'y ajouter un ensemble de première importance : une quarantaine de livres d'heures, enluminés, dont celui ayant appartenu à Marie d'Angleterre (1496-1534), reine de France, dernière épouse de Louis XII. Rareté des raretés : un *Rituel cathare*, dont il existe seulement quelques exemplaires au monde.

Les genres plus profanes sont aussi bien représentés : manuscrits scientifiques, manuscrits littéraires (plusieurs versions du fameux *Roman de la Rose*, un *Virgile*, un *Ovide moralisé*...), manuscrits historiques comme les *Grandes chroniques de France*, manuscrits juridiques (le célèbre *Décret de Gratien*).

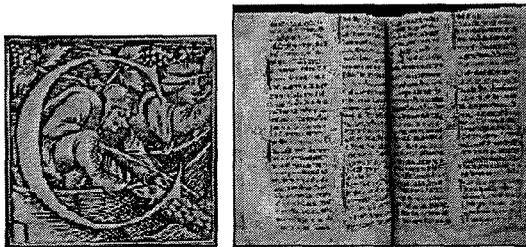
Dans le vivier des 250.000 volumes anciens qui permettent de retracer l'histoire de l'imprimerie des origines à nos jours, il est bien difficile d'entreprendre une sélection : ils contiennent la majorité des grandes éditions du 15e au 19e siècle. A côté des éditeurs allemands, italiens et parisiens, les Lyonnais se taillent bien sûr la part du lion : 30.000 pièces. Avec des noms aussi fameux que Sébastien Gryphe, Jean de Tournes et Etienne Dolet, qui imprima en 1542 deux petits livres appelés à un brillant avenir : *Gargantua et Pantagruel*.



Il convient d'ajouter à cet aperçu de nombreux textes littéraires français en édition originale, des récits de voyage, des grands livres illustrés, et quantité d'ouvrages scientifiques évoquant les noms de



Visite virtuelle des fonds patrimoniaux



UN PEU D'HISTOIRE...

Cliquez sur l'image pour accéder au détail ou ci-dessous :

Les lettrines de St Jean Damascène

l'obituaire

Saint Isidore de Séville

Florian

Abélard

Démosthène

Nicolas De Lyre

Bachot

Mézeray

La Bibliothèque Municipale de Melun conserve aussi plus d'une centaine de manuscrits (cotes "ms"), ainsi que 7 incunables (ouvrages imprimés au "berceau" de l'imprimerie: = "cunabula"), c'est-à-dire avant 1500.

Ces ouvrages constituaient les bibliothèques des **monastères et couvents de la région**, parmi lesquels l'Abbaye du Lys, les Génovéfins de **Saint-Jean-du-Jard** (à Voisenon), les Cisterciens de **Barbeaux** (à Seine-Port), les **Carmes** de l'actuel Palais de Justice, ou les **Bénédictins de l'Abbaye Saint-Père** ou Saint-Pierre, dans l'actuelle Préfecture, les **Recollets** ou les **Capucins**. A l'origine des collections actuelles se trouvent aussi celles des **Frères de la Doctrine Chrétienne** de Melun, du **Collège et Abbaye de Chaumes**, celles de l'Abbé **Calonne** -frère du Ministre et dernier Abbé de St-Père, de l'Abbé **de Bailly**, et bien sûr des **Mathurins** de Fontainebleau. On a encore celles du Père Carme **F. Boucher**, qui se dévoua pendant la période révolutionnaire à distribuer les Sacrements, contre vents et marées, et même malgré son emprisonnement provisoire à Fontainebleau. Diverses bibliothèques d'émigrés s'ajoutèrent à ce premier fonds: entre autres, celles d'Eon de Cély et de Le Camus de Pont-Carré.

Ces richesses furent **confisquées** à la Révolution Française, et largement pillées ou livrées aux flammes par le vandalisme révolutionnaire, avant leur stockage dans un "magasin" à Melun, où elles furent toutes confondues. Jusqu'en 1795, ce dépôt se situait rue Saint Ambroise dans la maison des Frères. Le District de Melun demanda à ses commissaires de rédiger un rapport, transmis à la Section de Bibliographie de la Commission temporaire

des Arts, sur l'état de ce fameux "magasin". Ce rapport, daté du 21 brumaire An III (11 novembre 1794), apprend que les livres, estimés à environ 20000, étaient en vrac, dans plusieurs pièces, et dans un désordre impossible à débrouiller avant plusieurs décades. Des notables s'essayèrent à inventorier les ouvrages, et le 15 pluviôse an III (3 février 1795), le citoyen Darras, garde-magasin du district, ouvrait au public le dépôt littéraire qui prenait le titre de Bibliothèque Nationale et du Département. Les lecteurs y avaient accès un jour par semaine. En 1799, l'Ecole centrale de Fontainebleau, récemment fondée, demanda et reçut une partie des livres. L'autre partie fût mise à l'Hôtel de Ville, où la Bibliothèque fonctionna publiquement en 1806. La Bibliothèque conserve précieusement les documents originaux datant de cette époque.

Les restitutions, aliénations ou destructions avaient réduit des 4/5 la réunion des livres pendant la Révolution. Le rage révolutionnaire contre le roi et la monarchie ont laissé des traces sur certaines reliures, où les couronnes ou fleurs de lys furent violemment grattées. Les ex-libris des ouvrages ou les reliures armoriées nous apprennent aussi l'existence de collections particulières.

Au XIXème siècle, les Fonds furent augmentés de plusieurs Legs, ainsi celui des atlas et cartes marines des Latour-Maubourg, l'Histoire de France de Barante dans le Legs Sommier, ou le considérable don de la Veuve d'Auguste Vincent. Son époux, un érudit à la fois éditeur, professeur de piano, compositeur et collectionneur, possédait une très belle bibliothèque de littérature des XVIIIe et XIXe siècles, riches en éditions originales. Ce fonds comprend de précieuses reliures, des lettres autographes ou encore de nombreuses éditions originales. A l'exception de livres de chant liturgiques, c'est également le don Vincent qui est à la base du fonds musical de la bibliothèque. Celui-ci continue de s'enrichir régulièrement ; la dernière acquisition en date, L'Art de toucher le clavecin par François Couperin, présente la particularité d'être annotée par Alfred Cortot, dont elle porte l'ex-libris. Le fonds musical de la bibliothèque est constitué entre autres d'oeuvres liturgiques et de partitions de Marin Marais, de Rameau, et de François Couperin.

Le premier bibliothécaire, Claude Simon, s'efforça d'établir un catalogue. En 1829, le nouveau bibliothécaire, Elie Martin, prêta volontiers des livres, mais les dommages et pertes qui s'ensuivirent forcèrent à supprimer le prêt en 1833. Dans les années 1847-1848, lors de travaux à l'Hôtel de Ville, on entreposa les livres dans le foyer du théâtre et dans une ancienne imprimerie, puis on réinstalla la bibliothèque qui occupa toute l'aile gauche. Enfin, Gabriel Leroy, mort en 1907, déplorait que les habitués ne soient pas plus nombreux. Dans des notes de 1903, on peut d'ailleurs lire: un jour 6 lecteurs, le lendemain 3, dont le maire. En 1957, la bibliothèque ne comptait guère que 200 lecteurs inscrits au service du prêt. En 1967, on inaugura un bâtiment neuf accolé au Musée, et en 1978, les enfants eurent leur domaine au sous-sol.

La nouvelle **Médiathèque**, prévue sur l'emplacement actuel des silos de blé, au bout de l'île Saint-Etienne, et du Château de Melun détruit au XVIIIème siècle, devrait être fonctionnelle en 2002.

La plupart des livres conservés en réserve sont consultables sur place sur présentation d'une pièce d'identité.

Si vous souhaitez faire une recherche sur un livre du fonds ancien ou du fonds local, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous écrivant.

Annexe 3
Deux exemples de présentation de fonds spécifiques d' bibliothèque sur
Internet (extraits)

- Le fonds Montaigne à la Bibliothèque municipale de Bordeaux :
<http://www.mairie-bordeaux.fr/bibliotheque/bibmontaigne.htm>

- Le fonds Montesquieu à la Bibliothèque municipale de Bordeaux
<http://www.mairie-bordeaux.fr/bibliotheque/biblois.htm>

MONTAIGNE

La bibliothèque de Montaigne

> BIENVENUE

> **LE RESEAU DES
DOUZE BIBLIOTHEQUES
DE BORDEAUX**

> MONTAIGNE

- La bibliothèque de Montaigne
- **Elaboration des Essais**
- **Publication des essais**

> **MONTESQUIEU**

BIBLIOTHEQUE CENTRALE
MERIADECK
85, cours du Maréchal-Juin
33075 Bordeaux Cedex

Standard :

Tél. 33 (0) 5 56 10 30 00

Accueil-information :

Tél. 33 (0) 5 56 10 30 40

Fax : 33 (0) 5 56 10 30 90

E-mail :

bibli@mairie-bordeaux.fr**Administration**

du lundi au samedi

de 9h00 à 19h00

Tél. 33 (0) 5 56 10 30 50

Horaire ouverture au public

- mardi, jeudi, vendredi

de 13h à 19h

- mercredi, samedi

de 10h à 19h

Horaires spécifiques

du mardi au samedi :

- Documentation régionale

et Fonds patrimoniaux

de 14h à 19h

- bibliothèque musicale

de 15h à 19h



Portrait gravé par Thomas de LEU dans
l'édition des Essais
publiée à Paris en 1617

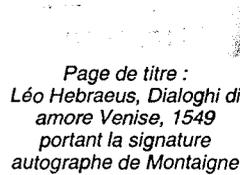
La culture de l'auteur des *Essais* était immense. Ce dernier connaissait admirablement la langue, la littérature et la philosophie latines. A l'aide du latin, du français, de l'italien,... il avait accès à de nombreuses littératures européennes de son époque et des temps passés, qu'il pratiquait assidûment (cf. II, 10 : *Des livres et III, 3 : De trois commerces*).

Cette culture est omniprésente dans les *Essais* qu'elle irrigue en permanence et où elle affleure sans cesse sous la forme de citations. Dans les 107 essais regroupés en trois livres, on a dénombré 1328 citations dont 1264 sont empruntées à des livres écrits en latin, la grande langue de culture des Européens de l'époque.

Cette culture, Montaigne la devait d'abord à son père, Pierre Eyquem, qui avait été très attentif aux débuts de l'éducation de son fils, ensuite à ses études, en particulier au remarquable Collège de Guyenne, enfin et surtout à son goût personnel pour la littérature, la philosophie et l'histoire qu'il a cultivées avec ferveur tout au long de sa vie.

Pour satisfaire ces passions, Montaigne s'était constitué peu à peu une importante bibliothèque, belle entre les librairies de village, qu'il avait installée en haut d'une tour de son château (cf. III, 3). Grâce aux travaux des spécialistes, nous la connaissons assez bien. Elle était





Page de titre :
Léo Hebraeus, *Dialoghi di amore Venise*, 1549
portant la signature
autographe de Montaigne

connaissances assez bien. Elle était
riche d'un millier de livres
environ sur lesquels l'auteur avait
porté sa signature, son ex-libris.
Elle passa à sa fille, Eléonore, qui,
en 1615, la légua à un
ecclésiastique. Sans connaître
précisément la suite, on constate
que sa dispersion était
commencée dès le début des
années trente du XVIIème siècle.

**De cette bibliothèque, il reste
encore aujourd'hui, semble-t-il,
un peu plus de cent ouvrages.**

Un tiers de ces derniers est
conservé à la Bibliothèque
Nationale de Paris, un quart, 27
exactement, à la Bibliothèque
Municipale de Bordeaux. Le reste
est dispersé entre de nombreuses
collections, publiques ou privées,
en France et à l'étranger. Ce sont
les 27 livres de la Bibliothèque de
Bordeaux qui sont présentés ici.

Montaigne disait des livres :
"C'est la meilleure munition que
j'aye trouvé à cet humain
voyage" (III, 3).



Richardus STREINNIUS
*Gentilium et familiarum
Romanarum Stemmata*,
1559

Page de titre d'une édition
qui porte la marque au
titre
d'Henri Estienne.

**Bible (texte en grec, titre en
grec et en latin).**

Basileae, par J. Hervagium, 1545.
2°. Ex-libris manuscrits
(Montaigne. Joannes Galdenius.
Métivier. Carmes déchaussés des
Chartrons). Reliure ancienne, en
veau, très fortement restaurée.
G.F. 277

*Appartint en dernier lieu au Grand
Séminaire de Bordeaux avant
d'entrer, en 1911, à la suite de la
séparation de l'Eglise et de l'Etat,
dans les collections de la
Bibliothèque. Montaigne était
nourri de la Bible à laquelle il a fait
43 emprunts dont 33 pour les
Essais et 19 qui figurent parmi les
sentences gravées sur les poutres
et solives de la tour où il aimait à
se retirer pour lire et écrire.
Emprunts et sentences
proviennent surtout de*

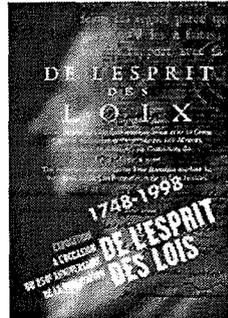
MONTESQUIEU

De l'Esprit des lois 250ème anniversaire de la publication (1748-1998)

*Montesquieu, environnement familial et La Brède | Etudes, vie professionnelle
Académies, salons littéraires, voyages | L'écrivain et philosophe au travail | Ouvrages, travaux préliminaires
De l'Esprit des Lois, genèse et publication | Accueil fait à l'ouvrage | Rayonnement de l'ouvrage*

- > BIENVENUE
- > LE RESEAU DES DOUZE BIBLIOTHEQUES DE BORDEAUX
- > MONTAIGNE
- > MONTESQUIEU

- Introduction
- De l'Esprit des lois 250e anniversaire de la publication (1748-1998)
- Colloque international De l'Esprit des lois



*De l'Esprit des lois
250ème anniversaire de la
publication (1748-1998).*

**"Cet ouvrage
est le fruit des réflexions
de toute ma vie..."**
(Montesquieu)

Montesquieu, l'environnement familial et La Brède
Oeuvre de toute une vie, *De l'Esprit des lois* a été conçu et rédigé principalement dans les environs de Bordeaux, à La Brède où l'écrivain est né en 1689. Il était le propriétaire du château du même nom qu'il tenait de sa mère, et que l'on peut toujours visiter aujourd'hui, **"le plus beau lieu champêtre que je connaisse"** a-t-il écrit en 1752.

BIBLIOTHEQUE
CENTRALE
MERIADECK
85, cours du Maréchal-
Juin
33075 Bordeaux Cedex

Standard :
Tél. 33 (0) 5 56 10 30 00
Accueil-information :
Tél. 33 (0) 5 56 10 30 40

Fax :
33 (0) 5 56 10 30 90

E-mail : bibli@mairie-bordeaux.fr

Administration
du lundi au samedi
de 9h00 à 19h00
Tél. 33 (0) 5 56 10 30 50

Horaires ouverture au public
- mardi, jeudi, vendredi
de 13h à 19h
- mercredi, samedi
de 10h à 19h

Horaires spécifiques
du mardi au samedi :
- Documentation
régionale

Juriste, magistrat, il fut en cela l'héritier d'une tradition très forte qui avait conduit nombre de membres de sa famille, les Secondat, ou de familles alliées, les Pontac, les Du Bernet, au Parlement de Bordeaux et parfois à ses fonctions les plus hautes. Ce fut le cas en particulier de son oncle Jean-Baptiste, frère aîné de son père, dont il hérita à la fois la charge de président à ce Parlement et le titre de baron de Montesquieu.

"... c'est ici, [dans ce château de La Brède],... que Montesquieu a médité son sujet, recueilli sa documentation, composé et rédigé son chef-d'oeuvre ; ici aussi qu'il a dirigé avec soin l'impression qui avait lieu à Genève, reçu avec joie les premiers échos de son succès, enregistré avec peine les attaques, les critiques, les menaces de condamnation, et travaillé jusqu'à la fin à parfaire le grand oeuvre de sa vie"
(Jean Brèthe de La Gressaye, La Brède, 28 novembre 1948).

*Montesquieu, environnement familial et La Brède | Etudes, vie professionnelle
Académies, salons littéraires, voyages | L'écrivain et philosophe au travail | Ouvrages, travaux préliminaires
De l'Esprit des Lois, genèse et publication | Accueil fait à l'ouvrage | Rayonnement de l'ouvrage*

[Introduction](#) | [De l'Esprit des lois 250ème anniversaire de la publication](#) | [Colloque international](#)

[BIENVENUE](#) | [LE RESEAU DES DOUZE BIBLIOTHEQUES](#) | [MONTAIGNE](#) | [MONTESQUIEU](#)



© Mairie de Bordeaux. Tous droits réservés
Réalisation Mairie de Bordeaux et Atlantel Multimédia
Crédits photos : Mairie de Bordeaux - Bibliothèque de Bordeaux - Didier Doustin

MONTESQUIEU

> BIENVENUE

> **LE RESEAU DES
DOUZE BIBLIOTHEQUES
DE BORDEAUX**

> MONTAIGNE

> MONTESQUIEU

- Introduction
- **De l'Esprit des lois**
250e anniversaire de la
publication (1748-1998)
- **Colloque international**
De l'Esprit des lois

BIBLIOTHEQUE CENTRALE
MERIADECK
85, cours du Maréchal-Juin
33075 Bordeaux Cedex

Standard :
Tél. 33 (0) 5 56 10 30 00
Accueil-information :
Tél. 33 (0) 5 56 10 30 40

Fax : 33 (0) 5 56 10 30 90

E-mail : bibli@mairie-bordeaux.fr

Administration
du lundi au samedi
de 9h00 à 19h00
Tél. 33 (0) 5 56 10 30 50

Horaire ouverture au public
- mardi, jeudi, vendredi
de 13h à 19h
- mercredi, samedi
de 10h à 19h

Horaires spécifiques
du mardi au samedi :
- Documentation régionale
et Fonds patrimoniaux
de 14h à 19h
- bibliothèque musicale
de 15h à 19h

Montesquieu

Portrait de Montesquieu par
GARNERAY fin du XVIIIe siècle

**"L'étude a été pour moi le
souverain remède contre les
dégoûts de la vie, n'ayant
jamais eu de chagrin qu'une
heure de lecture ne m'ait ôté".**
(Montesquieu, *Pensées*, 213)

**Charles de Secondat, baron de
Montesquieu**

Les " **Secondat** ", originaires du
centre de la France, se sont
établis à Agen au cours du
XVIème siècle. En 1562, l'un
d'eux acquit la seigneurie de
Montesquieu, située entre Nérac
et Agen, et celle-ci fut érigée en
baronnie par Henri IV quelques
décennies plus tard.

A la fin du XVIIème siècle, l'un des membres de la famille, Jacques III, devient, par son mariage avec Marie-Françoise de Pesnel, baron de La Brède. Cette dernière appartenait à la famille de La Lande, qui était déjà installée à La Brède au XIème siècle. De cette union naquirent de nombreux enfants dont Charles-Louis, le futur auteur de *L'Esprit des lois*.

Edifié en quatre périodes, du XIIIème au XVIIIème siècle, le château de La Brède a été classé monument historique. Montesquieu y est né et y a passé de nombreuses années de sa vie. Il y surveillait son vignoble et ses terres et y recevait ses amis. Il y avait une importante bibliothèque et y a composé les *Lettres persanes*, les *Considérations sur les Romains* et *L'Esprit des lois*.

Le baron de La Brède et de Montesquieu avait d'autres propriétés dans les actuels départements du Lot-et-Garonne et de la Gironde. Dans ce dernier, il possédait notamment le château de Raymond, à Baron. Il eut également de nombreuses résidences à Bordeaux, puisqu'il habita successivement rue Sainte-Catherine, rue des Lauriers, rue Margaux, rue du Mirail, dans le faubourg de Saint-Seurin et rue Porte-Dijaux.

Il utilisa ces divers domiciles pour mener ses activités bordelaises. Après avoir étudié le droit dans notre ville (1705 - 1708), il y fut conseiller, puis président au Parlement (1714 - 1726). Elu, à 27 ans, membre de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de

Bordeaux, il participa activement à la vie de cette compagnie.

La Bibliothèque de Bordeaux possède des manuscrits et documents exceptionnels dont il est l'auteur, ou bien lui ayant appartenu, constituant l'un des plus importants fonds Montesquieu du Monde.

A l'occasion du 250^{ème} anniversaire de la 1^{ère} édition de *L'Esprit des Lois*, la Bibliothèque de Bordeaux et l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux ont organisé une exposition (octobre 1998 - janvier 1999 à la Bibliothèque de Bordeaux) et un colloque international (du 3 au 5 décembre 1998).

[Introduction](#) | [De l'Esprit des lois 250^{ème} anniversaire de la publication](#) | [Colloque international](#)

BIENVENUE | [LE RESEAU DES DOUZE BIBLIOTHEQUES](#) | MONTAIGNE |
MONTESQUIEU



© Mairie de Bordeaux. Tous droits réservés
Réalisation Mairie de Bordeaux et Atlantel Multimédia
Crédits photos : Mairie de Bordeaux - Bibliothèque de Bordeaux - Didier Doustin

Annexe 4

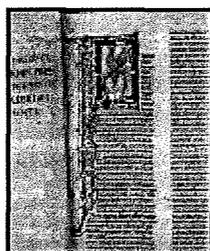
Deux extraits d'expositions virtuelles

- Extrait de l'exposition sur la Bible de Saint Bernard à la Bibliothèque municipale de Troyes : <http://www.bm-troyes.fr/pages/expos-en-ligne/bible-St-Bernard.asp>

- Extrait de l'exposition virtuelle sur « L'héritage sépharade d'Afrique du nord » de la Bibliothèque nationale du Québec : <http://www.2biblinat.gouv.qc.ca/sepha/index.htm>



La Bible de saint Bernard

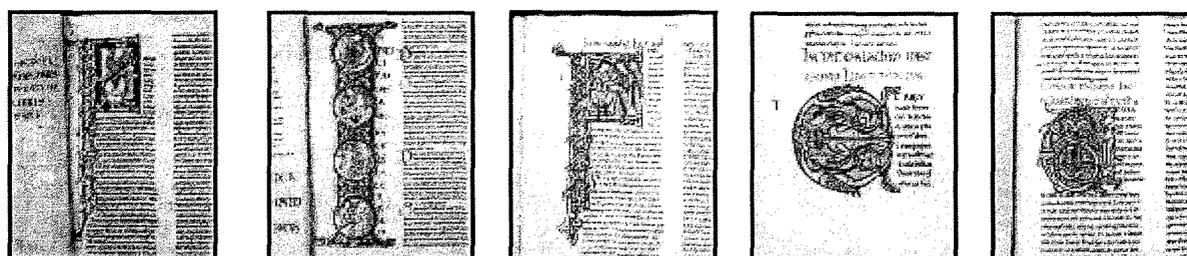


D'après Patricia Stirnemann, chargée de recherche à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

La Bible conservée à Troyes sous la cote 458 a depuis longtemps la réputation d'avoir appartenu à saint Bernard, comme l'indique déjà le catalogue établi par Pierre de Virey en 1472. Selon la tradition, quelques notes en marge seraient même de sa main. Elle est extrêmement proche, du point de vue décoratif, de la Bible des comtes de Champagne.

On s'est longtemps demandé où cette Bible avait été produite, car sa décoration est très différente de celle qu'on trouve dans les manuscrits produits à Troyes, à Cîteaux ou à Clairvaux au XII^e siècle.

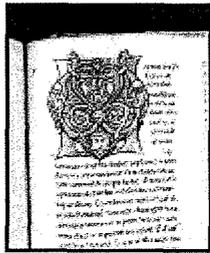
En réalité, on retrouve les mêmes écritures filigranées et le même type d'initiales peintes dans les manuscrits enluminés à Chartres vers 1140. Il est donc vraisemblable que Thibaut II, comte de Blois et de Champagne, ait commandé deux Bibles à un atelier de Chartres : cette ville, qui faisait partie de ses possessions, était en effet le plus célèbre centre de production de livres en France. Admirateur fervent de saint Bernard, le comte lui a sans doute offert cet exemplaire, et a conservé le second pour sa propre bibliothèque. C'est ce qui explique que la Bible de saint Bernard ne respecte pas les règlements de Cîteaux en matière de décoration des manuscrits, tels qu'ils apparaissent par exemple à travers la Grande Bible de Clairvaux.



Saint Jérôme



Création d'Adam, création d'Eve.



Elqana et ses deux femmes



Initiale ornée



Initiale ornée



Jonas jeté à la mer et englouti par le poisson



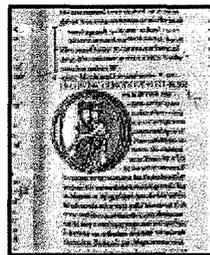
Initiale ornée



Initiale ornée



Zacharie



Initiale ornée



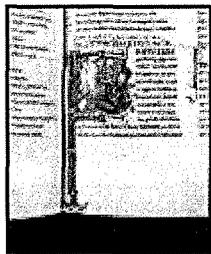
David roi ; initiale filigranée



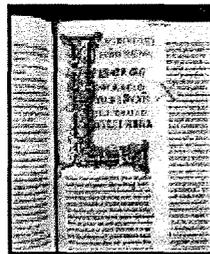
Initiale Ornée



Salomon enseignant à Roboam (?)



Salomon et l'épouse



Salomon



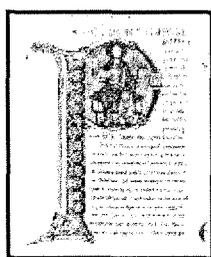
Dieu en majesté



Initiale ornée



Châtiment d'Héliodore



Initiale ornée



Baptême du Christ



Saint Luc

La Trinité

Dieu ou Christ en majesté

Saint Jean

Saint Paul



Conversion de
saint Paul



Saint Paul
aveugle conduit
à Damas



Saint Paul et la
vipère de Malte



Saint Paul



Initiale ornée



Pour commander le catalogue Splendeurs de la Cour de Champagne (50 F) :

<http://www.champagne-multimedia.com/lavie-enchampagne/index.htm>

La Bible des comtes de Champagne

(BMVR Troyes, ms. 2391)

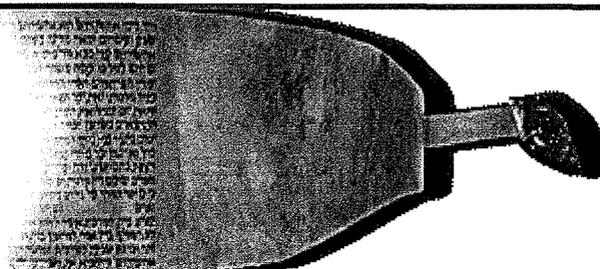
Exécutée par les mêmes artistes que la Bible de saint Bernard, elle est particulièrement remarquable par sa décoration surabondante. Les tableaux de concordance des Evangiles sont un véritable régal de l'art roman finissant : ils sont surmontés de toitures, de tourelles, de murs crénelés d'une incroyable variété. Les colonnes, peuplées de tout un petit monde d'hommes, d'animaux, de monstres, évoquent les scènes qu'on trouve sculptées sur les chapiteaux des églises. Partout, l'ornement prolifère, comme sur la nouvelle façade occidentale de la cathédrale de Chartres.

L'héritage sépharade d'Afrique du Nord

Enluminures judéo-marocaines

Écrits sépharades
de l'Afrique du nord

La collection Jacob M. Lowy



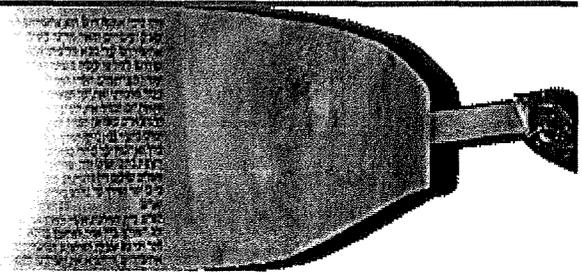
[[contributeurs](#) | [messages](#) | [liens](#) | [exposition](#) | [crédits](#)]

Les documents de cette exposition virtuelle sont représentatifs de ceux qui ont été présentés dans l'exposition **L'héritage sépharade d'Afrique du Nord** qui s'est tenue du 14 au 27 juin 2000, à la Bibliothèque nationale du Québec, située au 1700, rue Saint-Denis, à Montréal, dans le cadre de la Quinzaine Sépharade. Cette exposition regroupait plus d'une centaine de manuscrits, de livres anciens et de kéboutots prêtés par des familles sépharades de Montréal, ainsi que près d'une vingtaine de documents, provenant des communautés sépharades qui se trouvent ailleurs qu'en Afrique du Nord, tirés de la célèbre collection Jacob M. Lowy de la Bibliothèque nationale du Canada.

L'héritage sépharade d'Afrique du Nord

Écrit sépharades de l'Afrique du Nord

présenté par le professeur
Israël Maïmaran



Témoignage de la richesse parfois méconnue du judaïsme sépharade et de sa renaissance, dizaines de bibles, essais, ouvrages liturgiques ou poétiques, ainsi que des documents touchant au patrimoine personnel ou communautaire sépharade ont été collectés dans les familles de Montréal. Ces documents, dont certains ont plus de 300 ans, ont été déchiffrés, analysés et commentés par monsieur Israël Maïmaran, professeur de philosophie à Jérusalem qui vient de passer une année à l'Université Laval.

L'imprimerie Hébraïque au Maghreb

La première imprimerie hébraïque fut fondée en 1516 par un petit noyau d'exilés du Portugal à Fès au Maroc. Cependant, cette imprimerie fut éphémère car elle ne publia en tout et pour tout que 5 ou 6 livres avant d'être contrainte de fermer ses portes. Ainsi, durant des siècles, les rabbins d'Afrique du Nord se virent dans l'obligation d'envoyer leurs manuscrits à Amsterdam, à Londres, à Vienne, à Venise et à Livourne pour les y faire imprimer. Ce ne sera que près de deux siècles et demi plus tard, soit en 1861, que l'on verra apparaître une nouvelle tentative, cette fois à Tunis, tentative qui ne se soldera que par l'impression d'un ouvrage.

En Algérie

Ce fut sous l'impulsion de l'émissaire de Terre Sainte, Hayim Zéev Ashkénazi, qui résida au Maghreb de 1850 à 1862, que l'imprimerie hébraïque verra le jour en 1853 : à Alger d'abord, à Oran en 1855, puis à Tunis en 1861. Prenant la relève de Hayim Zéev Ashkénazi, les frères Solal font tourner les presses d'une imprimerie à Alger. En 1886, Abraham Bokhobza et Chalom Békache s'adonnent à l'impression de livres hébraïques: l'imprimerie hébraïque est désormais lancée au Maghreb. Par ailleurs, Hayim Zrihen crée sa propre entreprise à Tlemcen probablement vers 1930. À Aïn Beïda en Algérie, l'imprimerie de Makhouf Attali fut, en ce début de siècle, transférée à Constantine en 1938 où elle connaîtra des beaux jours et où ses presses tourneront jusque dans les années '50. Pendant près de 30 ans, le calendrier de M. Tsémah Serfati y fut imprimé.

En Tunisie

En 1880, la Tunisie passe sous Protectorat français et, à la même époque, l'imprimerie de Vittorio Finzi y voit le jour. Plus de 10 ans après, M. Uzan fonde sa propre imprimerie hébraïque qui sera en opération jusqu'en 1958. Dans cette dernière imprimerie seront publiés des auteurs de l'ensemble du Maghreb. L'imprimerie fondée en 1905 par l'auteur et publiciste Sémah Lévy sera rachetée plus tard par Makhouf Nadjar de Sousse qui y éditera un journal

judéo-arabe lequel paraîtra une quarantaine d'années soit jusqu'en 1961. En 1890, l'imprimerie Guedj passe d'Alger à Tunis où ses rotatives tourneront jusqu'en 1930. L'imprimerie hébraïque connaîtra un développement sans précédent comme le témoignent les imprimeries de Farhi, Varios, Brami, Castro puis celle de David Aydan à Djerba en Tunisie en 1903. Cette dernière connaîtra un essor remarquable avec une production de près de 700 titres.

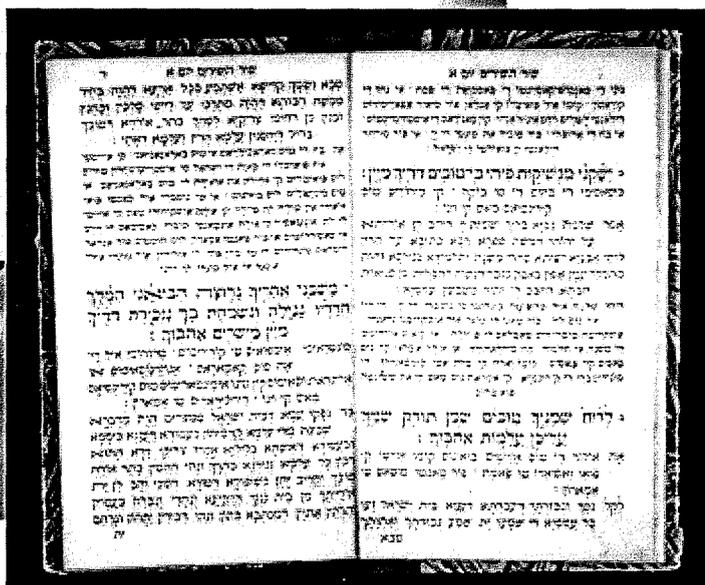
Au Maroc

La parution de l'hebdomadaire judéo-arabe Kol Israël à Tanger en 1891 annonce une floraison d'imprimeries nouvelles au Maroc. A Casablanca, M. Amar ouvre les portes de sa imprimerie en 1919. MM. Dahan et Elbaz y fondent la leur en 1929, M. Razon crée la sienne vers 1931 puis suivent celles de MM. Simon Dahan et de Mordechai Hayout en 1951. Ephraïm Elkeslassy fonda sa propre imprimerie hébraïque en 1921 à Marrakech. Avec Salomon Hadida, Mogador n'échappe pas à cet essor. En 1915, l'imprimerie renaît à Fès sous la direction de Amram Hazan et de Messod Charbit. Puis vient le tour de la ville de Meknès qui aura son industrie d'imprimerie hébraïque, sous l'impulsion des frères Assayag. La ville d'Oujda possédera son imprimerie en 1951.

Ainsi, 30 imprimeries verront le jour au Maghreb en l'espace d'un siècle dans 7 villes du Maroc, 4 d'Algérie et 3 de Tunisie. Plus de 3 000 ouvrages en hébreu et en judéo-arabe y furent publiés. Toutefois, la francisation des communautés juives eut pour conséquence de réduire graduellement l'intérêt local pour de tels ouvrages. (Extrait de l'article de Robert Attal : Al Hadevous Ha'ivri Bemaghreb, revue Mimizrah ou Maarav, volume 2, Université Bar Ilan, 1982).

[[contributeurs](#) | [messages](#) | [liens](#) | [exposition](#) | [crédits](#)]

L'héritage sépharade d'Afrique du Nord



Écrits sépharades d'Afrique du Nord

B 23 : Shir Hashirim (Le Cantique des cantiques).
Livourne:

Imprimerie Eliyahou Ben Amozeg, 1860

Traduit en judéo-espagnol.

The Song of Songs Translated into Judaeo-Spanish.

[[contributeurs](#) | [messages](#) | [liens](#) | [exposition](#) | [crédits](#)]

L'héritage sépharade d'Afrique du Nord

Liens

Liens aux sites des partenaires de l'exposition

L

- Centre Communautaire Juif
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada: La collection Jacob M. Lowy

[[contributeurs](#) | [messages](#) | [liens](#) | [exposition](#) | [crédits](#)]

- Nouveautés
- Editions
- Actualités culturelles
- Activités pédagogiques
- English version

EXPOSITIONS VIRTUELLES



Mois de la photo : Paris, les travaux et les jours

Les expositions

Prolongement d'expositions pure découverte inter Bibliothèque, au d'un artiste... Le permettent à ch photographies c collections par c

Maîtres de la bande dessinée européenne

La bande d

La BD avant La BD

Maîtres de la b Une rencontre a héros et technic marqué l'histoire La BD avant Le Une découverte dessinée dans l

Reza, photographe visionnaire

Utopie, la quête de la société idéale

Bresdin, Robinson graveur

Marcel Proust, L'écriture et les Arts

Boullée, architecte des Lumières

La Page

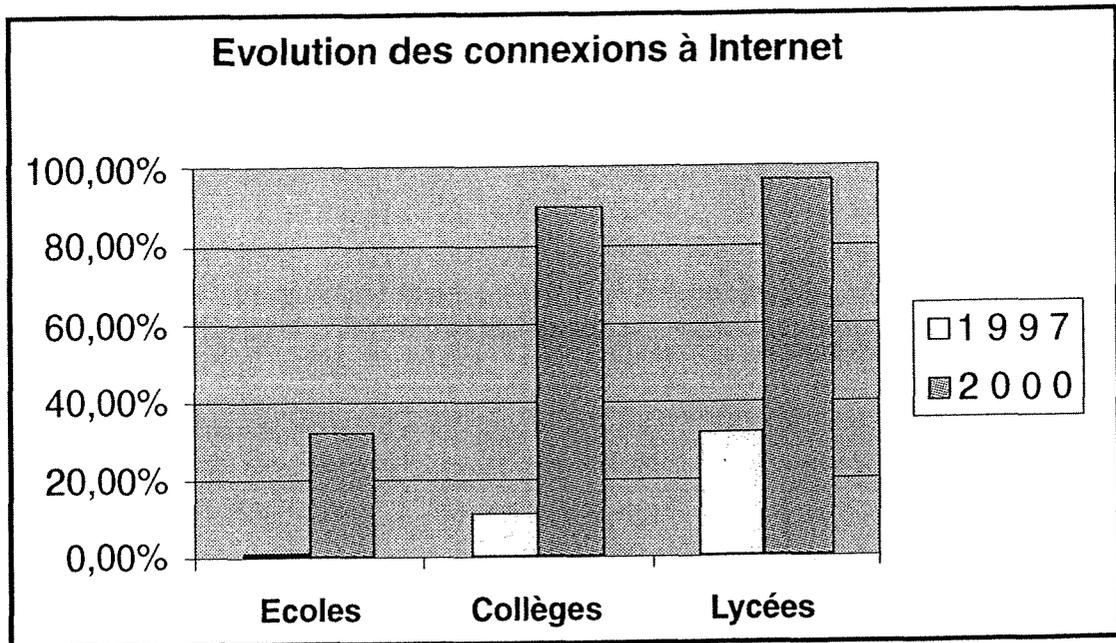
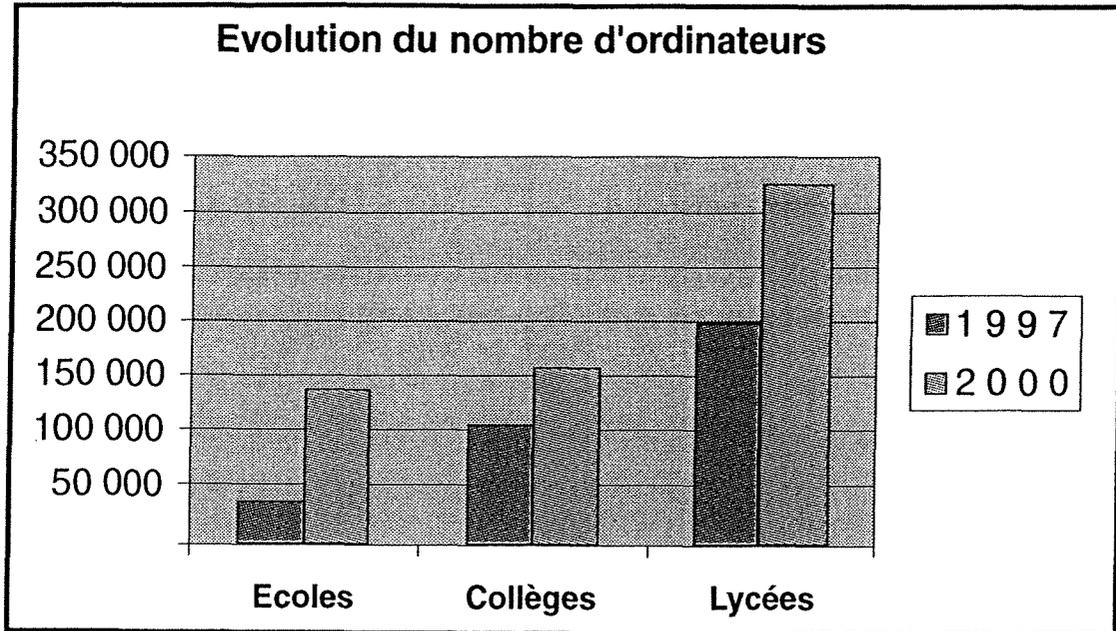
magnum, Essais sur le monde

Tous les Savoirs du Monde

Le Ciel et la Terre

Annexe 6

Tableaux présentant l'évolution du nombre d'ordinateurs dans les établissements scolaires entre 1997 et 2000 et l'évolution des connexions à Internet.¹



Chiffres du ministère de l'Éducation nationale
accessibles sur educnet.education.fr (consulté le 26 novembre 2009)



Fiche d'identité du projet

Titre : Imagesmag.net

Descriptif :

Support : site Internet

Niveau : tous niveaux

Discipline : lettres - sciences humaines et sociales - enseignements artistiques - éducation à l'image - transversal

Contenu :

Projet d'ouverture d'un site sur le thème de l'analyse de l'image par l'association « l'image », présidée par Laurent Gervereau, conservateur du musée d'histoire contemporaine et auteur reconnu dans le domaine.

Ce projet présente une grande ambition éditoriale : il vise à ouvrir dès 2000 un site Internet consacré à l'analyse de l'image. Bénéficiant d'un réseau de contributions des plus grands spécialistes, ce site devrait devenir rapidement un site de référence. Son ouverture internationale pourra contribuer à conforter une approche interdisciplinaire originale.

Ce site généraliste sera structuré selon quatre principaux axes :

- une partie « magazine » comportant tous les aspects liés à l'actualité et présentant des dossiers thématiques avec des contributions de nombreux spécialistes
- une partie « annuaire des recherches et des chercheurs, des séminaires et des colloques » offrant un outil de référencement des analyses et des productions sur les thématiques retenues, à l'intention du monde universitaire
- une partie forum de discussion
- une partie dédiée au monde de l'éducation avec des analyses d'images donnant lieu à un vrai travail didactique avec des enseignants.

Conçu à la fois comme espace d'échanges et de confrontation, lieu de capitalisation des recherches et annuaire de chercheurs, le site devrait permettre aussi de développer une formation au décodage de l'image, apporter les bases d'une histoire du visuel en donnant des repères indispensables et promouvoir une vraie culture de l'image auprès des enseignants et de leurs élèves.

Le fort engagement de l'équipe de conception du projet en faveur d'un accès gratuit du site donne toute la mesure des espoirs suscités par ce nouveau service. Sur le plan technique, l'équipe de conception sera secondée par une société « Incandescence » dont les talents ont été récompensés déjà par des prix pour ses réalisations multimédias.

Maître d'œuvre : association "l'image"

Date prévue de sortie du produit : Première mise en ligne en Octobre 2000.



Fiche d'identité du projet

Titre : Don Juan ou l'Europe démasquée

Descriptif :

Support : site Internet

Niveau : second degré (lycée) / supérieur

Discipline : lettres

Contenu : réalisé avec le soutien du Ministère de l'Education Nationale et de la Commission Européenne (DG XXII), le site " Don Juan ou l'Europe démasquée " est accessible gratuitement en ligne depuis septembre 2000. Il propose un travail pédagogique original sur l'Europe littéraire, artistique, religieuse et sociale du XVII^e siècle avec Don Juan pour guide. De l'Espagne du Siècle d'Or à la France de Louis XIV, en passant par l'Italie du Seicento à l'Angleterre de la Restauration, le personnage de Don Juan est le lien autant que le décodeur de cette période historique charnière qui voit la naissance de l'Europe moderne.

En prenant comme point d'appui chacune des versions de *Don Juan*, qu'il s'agisse des plus connues comme celles de Molière, de Thomas Corneille ou de Tirso de Molina, ou d'inédits comme celles de Shadwell ou de Preudarca, le site amène l'utilisateur à une lecture indiscrète qui le transporte dans le quotidien de l'homme du XVII^e siècle. Alors que les textes semblent tous raconter la même histoire, ils abordent avec beaucoup de subtilité la littérature, la société, l'art, la philosophie, les événements politiques et religieux de leur temps.

Avec plus de 1 000 pages illustrées, ce site propose une analyse critique des œuvres, ainsi que le texte intégral des douze pièces de théâtre écrites au XVII^e siècle dans leur version originale avec leur traduction française.

Maître d'œuvre : ACCE (Académie Civilisation Cultures Européennes)

Date prévue de sortie du produit :

Projet réalisé. Le site " Don Juan ou l'Europe démasquée " peut être consulté à l'adresse <http://www.don-juan.org>



Fiche d'identité du projet

Titre : Site internet éducatif et culturel des musées de Mulhouse

Descriptif :

Support : site Internet

Niveau : tous niveaux selon les ressources

Discipline : sciences et techniques

Contenu : Le CCSTI (Nef des sciences) de Mulhouse est en charge de la fédération des actions éducatives et culturelles des 7 musées :

- Musée national de l'automobile
- Musée français du chemin de fer
- Musée Electropolis
- Musée de l'impression sur étoffes
- Musée historique de Mulhouse
- Musée du papier peint
- Musée du textile et des costumes de Haute-Alsace.

Ces musées constituent un patrimoine important pour le champ technique et industriel et font de Mulhouse une capitale européenne. Un site www.nef-des-sciences.univ-mulhouse.fr a déjà été mis en place.

Le projet consiste à dédier un site aux ressources pédagogiques issues de ces musées et à les associer à des travaux pédagogiques déjà réalisés issus d'expositions ou conçus à partir de ces ressources. Ce service sera gratuit et bénéficiera d'une animation permanente de haut niveau scientifique.

Maître d'œuvre : Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) de Mulhouse

Date prévue de sortie du produit : ouverture prévue en février 2001. *[plus d'infos sur le projet](#)*



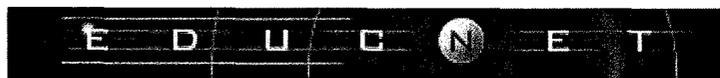
Fiche d'identité du projet

Titre : Louvre. edu

Service éducatif en ligne réalisé par le Musée du Louvre et ODA Editions, avec le soutien du Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie.

Projet déjà réalisé. Vous pouvez

- **accéder au site (<http://www.louvre.edu>)**
- **prendre connaissance des premières réalisations des élèves et enseignants avec Louvre.edu**



Fiche d'identité du projet

Titre : (titre provisoire) Base de dossiers pédagogiques de la BNF

Descriptif :

Support : Internet

Niveau : primaire, secondaire

Discipline : plusieurs disciplines (lettres, arts plastiques, histoire)

Contenu : Le partenariat avec la BNF vise à mettre à disposition du système éducatif les collections de la BNF à travers la réalisation, par des équipes associant conservateurs de la BNF et enseignants experts des thèmes abordés, de dossiers autonomes qui seront diffusés gratuitement sur Internet (site de la BNF). Ces dossiers peuvent intéresser plusieurs domaines disciplinaires (lettres, histoire, arts plastiques). Ils seront de deux types : collection "grands dossiers thématiques", collection "documents à explorer".

Deux prototypes sont d'ores et déjà réalisés et seront mis en ligne au premier trimestre de l'année scolaire 2000-2001 :

- un dossier thématique sur le portrait conçu avec des enseignants d'arts plastiques et lettres qui comprend un volet documentaire (l'art du portrait en peinture, en photographie, en littérature) et un volet dans lequel sont proposés pistes pédagogiques et ateliers (atelier de création graphique, d'écriture, atelier maternelle)
- une analyse d'image : exploration d'une estampe de Flanagan.

Pour les dossiers suivants, ont été retenues les thématiques : L'utopie (en relation avec l'exposition organisée par la BNF), L'enfance au Moyen-Age (dossier à dominante histoire), et, pour les documents à explorer : brouillons d'écrivains, le calendrier de la Révolution,...

Maître d'œuvre : Bibliothèque nationale de France

Date prévue de sortie du produit : première mise en ligne au premier trimestre de l'année scolaire 2000-2001.

[Liste] Suivante ►

(Ref. : 14159 - Fiche mise à jour le 29/06/2000)

Madame de Sévigné**Lire ou apporter
des commentaires****En ligne sur
Internet**Gratuit, accès libre
Collège (D'intérêt
plus général)

Français

Lycée (D'intérêt
plus général)

Français

Supérieur (2ème
cycle, 1er cycle
DEUG)Langue et
littératurefrançaise ; langues
anciennes -**Résumé :**

Ce site propose une analyse des lettres de Mme de Sévigné, femme qui a marqué son époque par une correspondance épistolaire assidue avec sa famille et ses amis. Les lettres de la marquise sont replacées dans leur contexte historique afin de mieux comprendre leur portée. Cette correspondance se présente comme la chronique d'une époque mais aussi comme la chronique d'une âme en mouvement : elle englobe maximes, articles, discours, narrations plaisantes ou tragiques, et même parodies, toutes les variations possible de l'écrit. Mme de Sévigné aborde des thèmes aussi divers que l'amour, la mort, la nature, la santé, et même le corps dans un siècle où le corps est mortifié et dissimulé. Vous trouverez, dans ces pages, après une biographie détaillée, des extraits de sa correspondance ainsi qu'une analyse sur le roman des lettres. Une bibliographie est également disponible. ► *Présentation - extraits*

<http://www.france.diplomatie.fr/culture/france/biblio/folio/sevigne/index.html>

Langues : français**Type :** Source d'information**Editeur :** Ministère des Affaires étrangères. France**Mots-clés :**

Dewey
 Correspondance

Motbls
 thématique des genres
 chronique
 littérature d'idées

*Vous pouvez relancer une recherche sur une sélection de
mots-clés à cocher ci-dessus.*

Nouvelle recherche

◀ Précédente [Liste] Suivante ▶

(Ref. : 12836 - Fiche mise à jour le 29/06/2000)

Château de Versailles

Lire ou apporter
des commentaires

En ligne sur Internet

Gratuit, accès libre

Maternelle/Elémentaire (Cycle 3 : approfondissements, Cycle 2 : apprentissages fondamentaux)
Histoire et Géographie (cycle 3)

Collège

Histoire

Lycée

(2ème, D'intérêt plus général)
Histoire, Arts plastiques

Résumé :

Découverte des lieux (château, parc, dépendances), des personnages historiques liés à Versailles (Louis XIV, Napoléon, Charles de Gaulle...) et de la vie au château hier et aujourd'hui. Nombreuses reproductions de chefs-d'oeuvre : peintures, sculptures, mobilier, objets (une fonction loupe permet un affichage plein écran) ; accès à des images à 360° (Cour du Château, Galerie des Glaces, Chambre du roi) ; des informations pratiques (horaires, moyens d'accès, calendrier des expositions...) complètent cette ressource. ▶ *Présentation - extraits*

<http://www.chateauversailles.fr/fr/>

Langues : anglais, français
Type : Source d'information
Auteur : Saule, Béatrix
Editeur : Domaine National de Versailles

Mots-clés :

- | | |
|--|---|
| <i>Dewey</i> | <i>Motbis</i> |
| <input type="checkbox"/> Généralités | <input type="checkbox"/> art |
| <input type="checkbox"/> Histoire de la France | <input type="checkbox"/> château |
| | <input type="checkbox"/> période moderne et contemporaine |
| | <input type="checkbox"/> France |

Vous pouvez relancer une recherche sur une sélection de mots-clés à cocher ci-dessus.

Nouvelle recherche

CHÂTEAU DE VERSAILLES



Plus de 10 000 arbres détruits, toitures et vitrages endommagés.

Vous souhaitez parrainer la replantation d'un arbre cliquez

ici.

Lettre d'information
gratuite



Abonnez-vous

Entech: Réalisation
et hébergement

Webmaster

Index du site

à la découverte des
Lieux

à la rencontre des
Personnages

hier et d'aujourd'hui
Vie

Aperçu des
Chefs-d'oeuvre

préparez votre
Visite

courrier
Actualités

documentation pour la
Jeunesse

Société des
Amis



Nouveau!
Billetterie Internet Evitez
l'attente aux caisses

Chefs-d'oeuvre du Musée
Gulbenkian

Consulter le Calendrier

Conseils pratiques pour une bonne visite

N'oubliez pas que
la dernière admission a
lieu au plus tard à 18h
précises en été et à
17h en hiver

• Sur décision du Ministre de la Culture, le musée national de Versailles ouvrira **gratuitement tous** les premiers dimanches du mois, de novembre à mars.

• Images en 360° :

-  la cour du Château
-  la Galerie des Glaces
-  la chambre du Roi

Découvrez des vues panoramiques du Château de Versailles! Si vous voyez ce symbole  sous une image, vous pouvez cliquer dessus pour obtenir une image en 360 degrés.

• Liens

© Musée et domaine national de Versailles - Février 1998

Retour à l'accueil ↑

documentation

pour la jeunesse



lieux

personnages

vie

chefs-d'œuvre

visite

actualités

doc'jeunes

les amis



Ces **pages**, réalisées exclusivement en langue française, s'adressent aux élèves et aux enseignants français.

Elles ont été conçues selon les **programmes scolaires** en vigueur en France.

Didactiques, elles ont pour but d'aider les élèves à préparer une visite ou un exposé.

Pratiques, elles informent les enseignants des conditions de visite, des documents réalisés à leur intention ainsi que des contacts que nous leur proposons.

Cette section, encore incomplète, s'enrichit régulièrement. Si vous souhaitez être prévenu lorsque la section sera terminée, [envoyez-nous un message](#)

Selectionnez... CE2 - CM1/CM2

Selectionnez... Quatrièmes

Selectionnez... Secondes

Selectionnez... Premières

Selectionnez... Terminales

Selectionnez... Enseignants

[Précédent \(Boîte aux lettres \)](#) | [Suivant \(Amis de Versailles \)](#) | [Début](#)

documentation

pour la jeunesse



lieux

personnages

vie

chefs-d'œuvre

visite

actualités

doc'jeunes

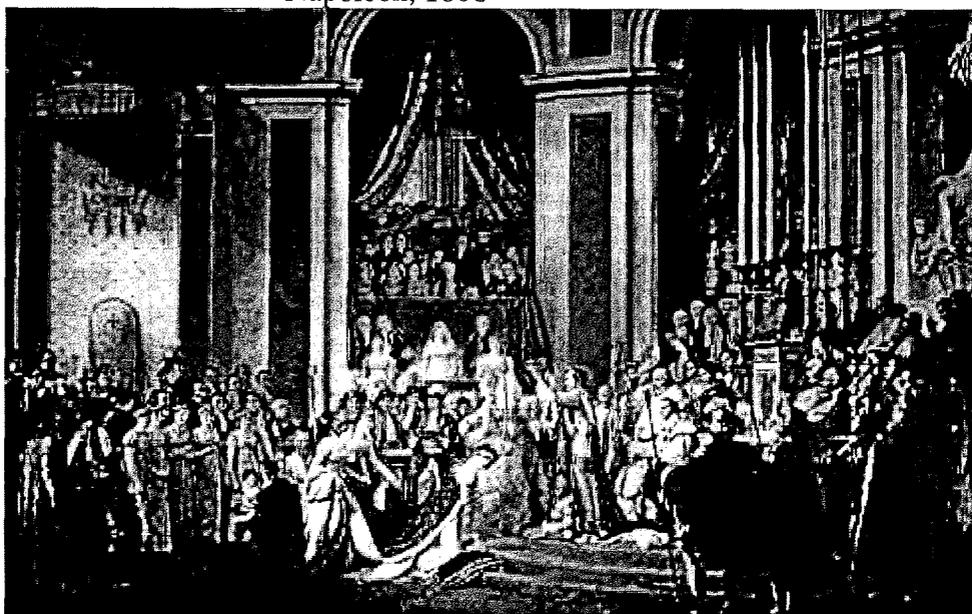
les amis

Découverte d'une œuvre : *Le Sacre de Napoléon Ier*

par Jacques-Louis David, 1808 - 1822

« *Ce n'est pas une peinture, on marche dans ce tableau* »,

Napoléon, 1808



Jacques-Louis David (1748-1825)

Célèbre dès la fin de l'Ancien Régime, David forme dans son atelier parisien de nombreux peintres qui travailleront pour Napoléon. Deux séjours d'études à Rome développent son goût pour l'Antiquité. Pendant la Révolution, il est membre de la Convention, vote la mort de Louis XVI, ébauche le serment du jeu de paume et fait les décors de nombreuses fêtes. Rallié ensuite à Bonaparte, à qui il voue une immense admiration, il devient en 1805 Premier peintre de

La cérémonie de couronnement

Chargé par l'Empereur de peindre quatre grandes toiles commémoratives des fêtes du Sacre, David représente ici le couronnement de Joséphine par Napoléon Ier, au cours de la cérémonie du Sacre et du Couronnement organisée le 2 décembre 1804, à Notre-Dame de Paris. Auparavant, Napoléon a reçu du pape Pie VII l'onction du Saint-Chrême, selon le rituel du sacre des souverains français. Le pape a béni les ornements impériaux et la couronne dont Napoléon s'est coiffé lui-même. Après la messe, la cérémonie a pris un caractère civil : Napoléon a prêté le serment constitutionnel, en l'absence de Pie VII, retiré dans la sacristie de la cathédrale. Les ornements impériaux sont les symboles du pouvoir impérial : la couronne, l'épée, la main de justice, le sceptre, le manteau, l'anneau du sacre, le collier de la Légion d'Honneur, le globe. Pour donner une légitimité historique à son pouvoir, Napoléon Ier réutilise certains objets du sacre des rois de France, nommés insignes de Charlemagne : la couronne, le sceptre, l'épée.

l'Empereur. Sous la Restauration, il partage le sort de tous les régicides : en compagnie de son collaborateur Rouget, il s'exile à Bruxelles où il meurt.

La réplique (6, 10m sur 9,70m)

Peinte en collaboration avec Rouget, la réplique du Sacre de Napoléon est commencée à Paris en 1808 et achevée à Bruxelles en 1822. La composition est identique, mais quelques détails sont modifiés. Au second plan à gauche, des visages ont été vieillis et des costumes remis au goût du jour. Certaines princesses de la famille royale portent des robes de couleurs différentes.

Une galerie de portraits

Environ 200 personnes sont représentées, dont 70 identifiables.

L'Empereur et l'Impératrice

Napoléon 1er porte le "Grand habillement" du Sacre : la tunique en satin brodée d'or, le manteau de velours pourpre brodé d'abeilles sans tête, doublé de fourrure d'hermine, la couronne de laurier en or, le grand collier de la Légion d'honneur. Joséphine, épouse de Napoléon de 1796 jusqu'à leur divorce en 1809, porte aussi le manteau de sacre.

La Cour impériale

Les quatre grands dignitaires du régime, les anciens consuls Lebrun et Cambacérès, ainsi que le maréchal Berthier et Talleyrand sont représentés à droite, au premier plan. Devant l'autel, le pape Pie VII est entouré par les cardinaux Braschi et Caprara et par les

Le contexte

Consul à vie depuis 1802, Napoléon Bonaparte devient à l'âge de 35 ans, empereur des Français, le 18 mai 1804, par décision du Sénat, confirmée par un plébiscite populaire. Instaurateur d'une nouvelle monarchie et se référant à Charlemagne, Napoléon décide d'être sacré afin de donner une double légitimité à son pouvoir.

L'élaboration du tableau

David assiste à la cérémonie à Notre-Dame de Paris, dans une tribune, d'où il réalise de nombreux croquis. Il élabore ensuite la composition de la toile en utilisant une maquette du chœur de Notre-Dame sur laquelle il dispose les personnages. Par souci de ressemblance, il fait des études et des croquis des objets rituels utilisés lors de la cérémonie. Certains membres de la Cour impériale posent pour des dessins préparatoires. David prend des libertés avec la réalité historique, en représentant des personnages qui n'ont pas assisté à la cérémonie, comme son propre maître le peintre Vien, ou la mère de l'Empereur ajoutée à la demande de celui-ci alors qu'elle avait refusé de venir.

Après six mois de préparation, le travail pictural commence. Le tableau est l'un des plus grands de la peinture française : 6,29m sur 9,79m. On ignore si David a réalisé un dessin préparatoire d'ensemble. Le décor architectural est tracé sur la toile par un artiste spécialisé. David se réserve l'exécution des personnages principaux. Rouget, son collaborateur, peint les personnages annexes, le fond et les draperies.

OEUVRE EN RELATION :

La distribution des Aigles, le 5 décembre 1804.

Peint de 1808 à 1810, ce tableau, de mêmes dimensions que *Le Sacre de Napoléon*, appartient à la série des toiles commémoratives des fêtes du couronnement commandées par Napoléon à David.

Dans le froid, la neige et la pluie, Napoléon remet leurs nouveaux drapeaux, aux délégations des différents corps d'armées rassemblées au Champ de Mars. Ces drapeaux sont appelés Aigles, car ils sont ornés d'un aigle en bronze, à la partie supérieure. L'aigle est choisi comme emblème impérial par Napoléon en juin 1804. Il reprend un thème utilisé par Charlemagne et les empereurs romains.

le site pour enfant de la bibliothèque du Congrès

The Library of Congress presents

America's Story

from America's Library

Discover the stories of America's past...



Meet Amazing Americans



Jump Back In Time



Explore the States

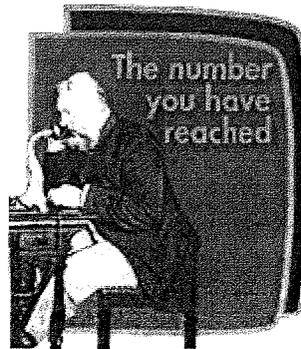


Join America at Play



See, Hear and Sing

★ About this site ★ Help



[Please Read our Legal Notices](#)

★ Home ★ About this site ★ Help

The Library of Congress

America's Story
from America's Library

 Meet Amazing Americans

 Jump Back in Time

 Explore the States

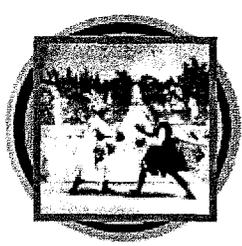
 Join America at Play

 See, Hear and Sing

Meet Amazing Americans

- ★ Buffalo Bill Cody
- ★ Frederick Douglass
- ★ Thomas Alva Edison
- ★ Duke Ellington
- ★ Harry Houdini
- ★ Thomas Jefferson
- ★ Abraham Lincoln
- ★ Theodore Roosevelt
- ★ Elizabeth Cady Stanton
- ★ Harriet Tubman
- ★ George Washington

Discover the inventors, politicians, performers, activists and other everyday people who made this country what it is today.



Put 'Em Up, Sister!

Who was known as a "cyclone" and an "earthquake?"



(click one)



When Things Don't Work!

[Home](#) > Meet Amazing Americans

★ Home ★ About this site ★ Help

The Library of Congress

America's Story
from America's Library



Meet Amazing Americans



Jump Back in Time



Explore the States



Join America at Play



See, Hear and Sing

Jump Back in Time

- ★ Colonial America (1492-1763)
- ★ Revolutionary Period (1764-1789)
- ★ The New Nation (1790-1828)
- ★ Western Expansion & Reform (1829-1859)
- ★ Civil War (1860-1865)
- ★ Reconstruction (1866-1877)
- ★ Gilded Age (1878-1889)
- ★ Progressive Era (1890-1913)
- ★ Great War & Jazz Age (1914-1928)
- ★ Depression & WWII (1929-1945)
- ★ Modern Era (1946 - present)

Take a trip to an era in American history.



What a Photo Can Show

Pick a date to visit!

How about your

BIRTHDAY?

January ▾
1 ▾ **GO**

Share a bit of History



Send a **POSTCARD** to a friend



A Song Full of Hope

[Home](#) > [Jump Back in Time](#)

★ Home ★ About this site ★ Help

The Library of Congress



Meet Amazing Americans



Jump Back in Time



Explore the States



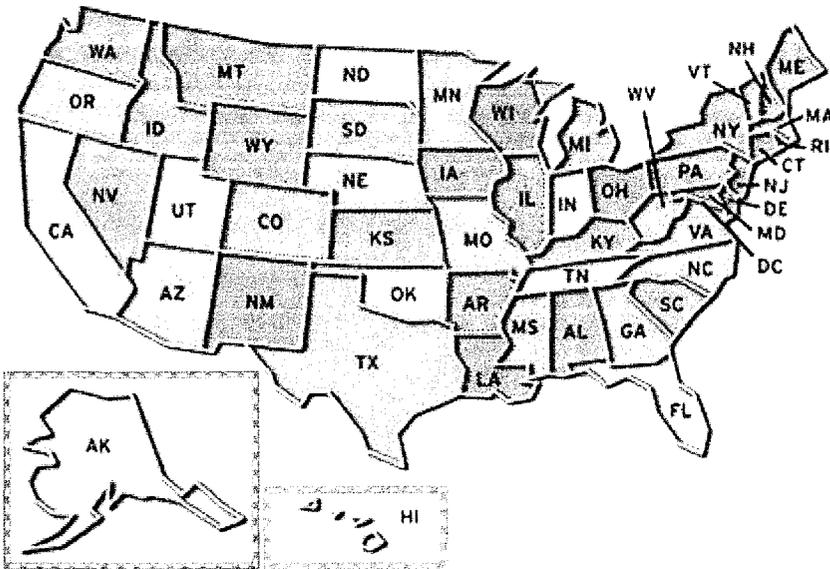
Join America at Play



See, Hear and Sing

Explore the States

Click on the name of the state you want to explore.



Where would you like to go?



Choose a State:

GO



[Home](#) > Explore the States

★ Home ★ About this site ★ Help

The Library of Congress



Meet Amazing Americans



Jump Back in Time



Explore the States



Join America at Play



See, Hear and Sing

Join America at Play

- ★ Come Celebrate
- ★ Hit the Road
- ★ Play Ball!
- ★ Stitch a Quilt
- ★ Swing Your Partner



Discover America's favorite pastimes, sports and hobbies!



A Scrapbook Quilt

In 1900 how much did the Kodak Brownie cost?



Choose one:

GO

Having a good time?
Send a **POSTCARD** to a friend



Don't Rain on My Parade!

[Home](#) > [Join America at Play](#)

★ Home ★ About this site ★ Help

The Library of Congress



Meet Amazing Americans



Jump Back in Time



Explore the States



Join America at Play



See, Hear and Sing

See, Hear and Sing

- ★ Animation
- ★ Buckaroos
- ★ Children's Songs
- ★ Disasters, Devastation and Destruction
- ★ Humor
- ★ Oddball Instruments

Watch a movie, hear a song, play a tune from America's past.



Whistle While You Work

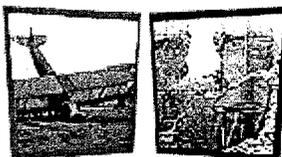


By what do cowboys identify their cows?

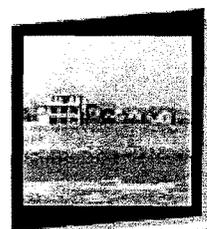
Choose one: ▾

GO

Which of these is a Natural Disaster?



(click one)



18 Hours of Destruction

[Home](#) > See, Hear and Sing

★ Home ★ About this site ★ Help

The Library of Congress



Meet Amazing Americans



Jump Back in Time



Explore the States

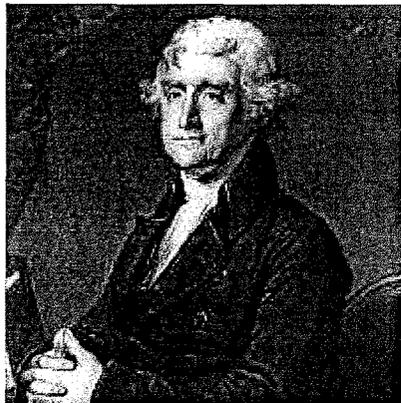
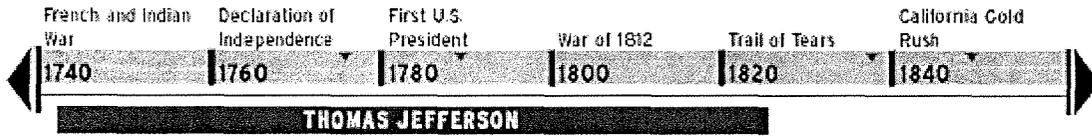


Let's America at Play



See, Hear and Sing

Meet Amazing Americans Thomas Jefferson



Thomas Jefferson, third president of the United States

Click for enlargement and credits

Born: April 13 (April 2, Old Style), 1743, Shadwell, Virginia
Died: July 4, 1826, Monticello, Virginia

Best known as the primary author of the Declaration of Independence, Thomas Jefferson was the third president of the United States. He was a man of many talents--an architect, an inventor, a scientist, and a collector of books and artifacts of American history. He could read more than five languages and was the U.S. minister to France for several years.



[Fire on the Capitol](#)

[Jeffersoni Macaroni](#)

[The Most Important Thing He Ever Wrote](#)

[Choose another Amazing American](#)

[Home](#) > [Meet Amazing Americans](#) > [Thomas Jefferson](#)

★ Home ★ About this site ★ Help

The Library of Congress



Meet Amazing Americans



Jump Back in Time



Explore the States

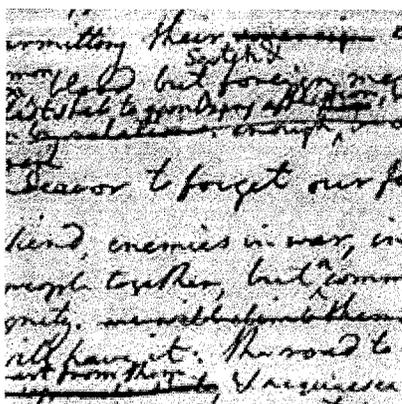
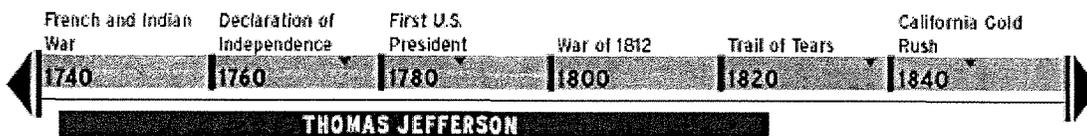


Join America at Play



See, Hear and Sing

Meet Amazing Americans > Thomas Jefferson



A section of Jefferson's earliest known draft of the Declaration of Independence

The Declaration of Independence

Almost everyone knows that Thomas Jefferson wrote the Declaration of Independence. However, did you know that, like most people who write something, he wrote at least one rough draft? This is an example of what's left of the earliest known draft of the Declaration. You can see that Jefferson heavily edited his first draft before he prepared a clean, or "fair," copy that became the basis of the "original rough draught." The other representatives from the 13 colonies selected Jefferson to write the Declaration because they all agreed he was the best writer. Do you know any of the words of the Declaration of Independence by heart?

Click for enlargement and credits



[Home](#) > [Meet Amazing Americans](#) > [Thomas Jefferson](#) > Declaration

★ Home ★ About this site ★ Help

The Library of Congress



Meet Amazing Americans



Jump Back in Time



Explore the States



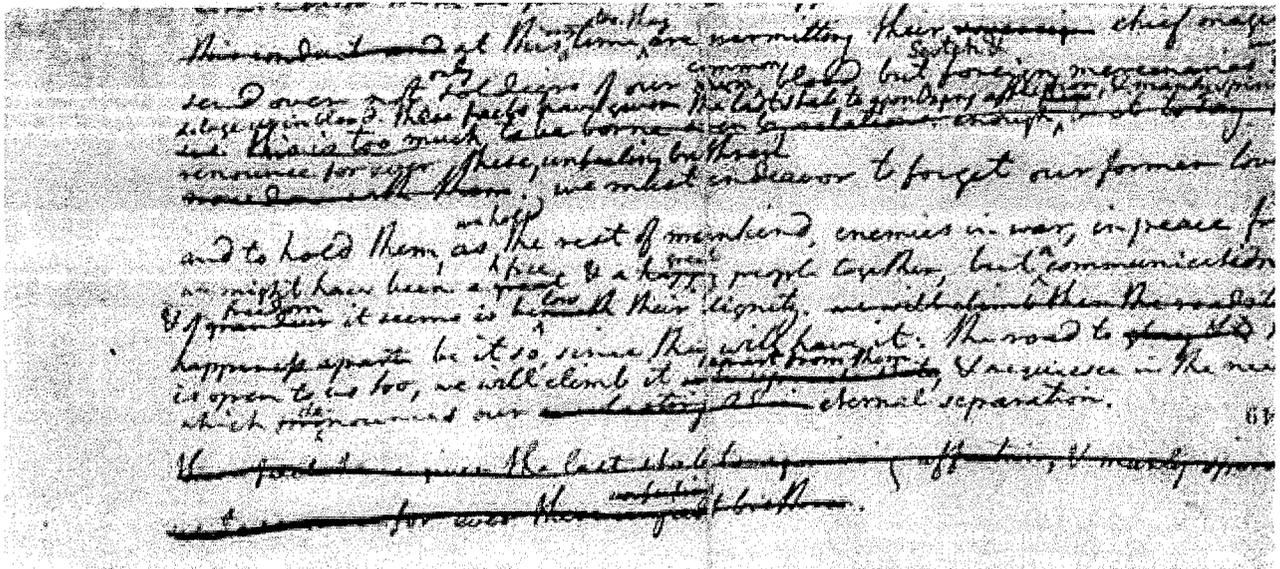
Join America at Play



See, Hear and Sing

Meet Amazing Americans > Thomas Jefferson

The Declaration of Independence



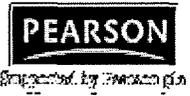
A section of Jefferson's earliest known draft of the Declaration of Independence

Credit: Jefferson, Thomas. "fragment from earliest known draft of the Declaration of Independence." June 1776. Declaring Independence: Draft Documents, Library of Congress.

Home > Meet Amazing Americans > Thomas Jefferson > Declaration



Living Words



THE BRITISH LIBRARY



What's New | Inside the Library | For Schools & Colleges | Projects | Words Alive! | Feedback

Living Words

What's New

Inside the Library

For Schools
& Colleges

Projects

Words At Work

Partnerships

Feedback

Home

What's New

New Project Area: Oscar Wilde

To support the new exhibition **Oscar Wilde: A Life in Six Acts** (see below), we are developing a new project area based on the life and works of Oscar Wilde. New topics will be appearing over the next few weeks, so watch this space!



[Click here for the Oscar Wilde project area.](#)

New Exhibition: Oscar Wilde: A Life in Six Acts

In the Pearson Gallery of Living Words from **10 November 2000 - 4 February 2001**



Oscar Wilde, dramatist, wit and bon viveur, charmed, entertained, intrigued and often astonished his contemporaries. Now, 100 years after his death, this major new exhibition brings you the opportunity to enjoy something of the man, his life and works.

The objects on display - many for the first time - include manuscripts, printed editions, photographs, paintings, theatre posters and programmes, sound recordings and memorabilia from the Library's collections, family and private archives. All his major works, as well as less familiar writings are set in the context of his life and times.

[Click here for details of the exhibition and supporting events programme.](#)

Bookmaking Case Study: Thurrock College

Have you tried the topics in the 'Make a Book!' project area yet?



ND and HNC students from Thurrock College in Essex have been using the exhibitions and materials at the British Library for their own book design and bookmaking projects, with some extremely impressive results. You can see the results of their labours in our special

Living Words

What's New

Inside the Library

For Schools
& Colleges

Projects

What's Afoot

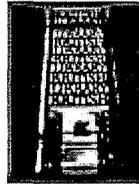
Partnerships

Feedback

SPECIALS

Inside the Library

What is the British Library?



The British Library is the United Kingdom's national library and one of the largest libraries in the world. It contains important research collections of books, manuscripts, maps, newspapers, sound recordings and other forms of recorded human knowledge, which span almost 3,000 years and come from every continent of the world.

[More...](#)

What is in the British Library?

We haven't ever been able to count every single item in the national library but we estimate it is well over 150 million separate items!

[More...](#)

What do we do?



The chief responsibility of the British Library is to collect, store, preserve and make available the national research collection.

[More...](#)

Oscar Wilde: A Life in Six Acts



Oscar Wilde, dramatist, wit and bon viveur, charmed, entertained, intrigued and often astonished his contemporaries. Now, 100 years after his death, this major new exhibition brings you the opportunity to enjoy something of the man, his life and works.

[More...](#)

Visiting St Pancras

- Galleries
- The British Library Building
- The Bookshop
- **SPECIAL!** Oscar Wilde: A Life in Six Acts

Events

- **SPECIAL!** Oscar Wilde Events
- Diary
- Recent Events

All text and images copyright © The British Library Board 2000 unless otherwise stated. LIVING WORDS
HOMEPAGE

Living Words

[What's New](#)

[Inside the Library](#)

[For Schools & Colleges](#)

[Projects](#)

[Words At Work](#)

[Partnerships](#)

[Feedback](#)

[Home](#)

For Schools & Colleges

The Education Service

The Education Service interprets the British Library's collections for schools, colleges and adults in education. We can help you get the most from your national library by providing services and resources to meet classroom needs.



[More...](#)

For Schools and Colleges

- [The Education Service](#)
- [Education programme](#)
- [Education facilities](#)
- [Gallery resources](#)
- [Termly leaflet](#)
- [Publications](#)

Education programme



The Education Programme for schools includes gallery visits, KS2 & KS3 workshops - for example, printing and bookmaking - sixth form student seminars and INSET and teachers' events.

[More...](#)

Education facilities

We have excellent facilities for pre-booked groups.

[More...](#)

Gallery resources

A group visit to the Library's galleries can be an invaluable educational experience, with opportunities for curriculum work at a number of levels and across a wide range of curriculum areas, including History, Literacy, English, Design, Science and R.S.

[More...](#)

Programmes and Services Leaflet

The British Library Education Service's Programmes and Services Leaflet is published termly and sent free to members of our education mailing list.

[More...](#)

Publications

We publish a wide range of books, resource packs, videos and multimedia CD-ROMs for schools and colleges.

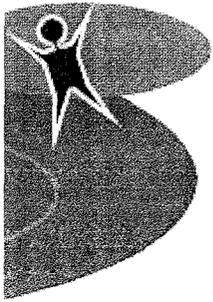
[More...](#)



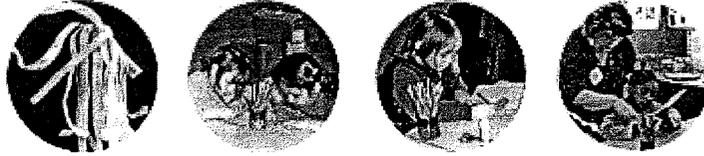
[Introduction](#) | [Children's books](#) | [Why writing?](#) | [People in our past](#) | [Getting the message](#) | [Chapter & Verse](#) | [Post Impressions](#) | [Christmas & New Year](#) | [Millennium Bible](#) | [Making of the UK](#) | [StoryBank](#) | [Gutenberg 2000](#) | [Make a Book](#) | [Oscar Wilde](#)

All text and images copyright © The British Library Board 1999 unless otherwise stated. LIVING WORDS HOMEPAGE

[the project](#) / [the schools](#) / [students' work](#) / [Living Words](#) / [teachers' zone](#) / [children's zone](#) / [project schools' zone](#)



Words Alive!



- ⊗ the project
- ⊗ the schools
- ⊗ students' work

- Living Words



Teachers' Zone



Children's Zone



Project Schools' Zone

Note that the Project Schools' Zone is only available to Words Alive! project schools. You will be asked for a user name and password in order to continue.

THE BRITISH LIBRARY



Gutenberg 2000

Introduction

Topics

Gutenberg
2000 Johannes Gutenberg is widely regarded as the father of modern printing, and has been named as 'Man of the Millennium'.

- [The birth of printing](#)
- [The printer's workshop](#)
- [Making the book](#)
- [Type faces](#)
- [William Caxton](#)

As part of the Gutenberg 2000 celebrations this project looks at some of the history and processes of printing and bookmaking. Many of these techniques have changed very little from Gutenberg's day until recently.

- What did Gutenberg print?
- Do you know how books are made?
- What do letters say to us?
- Did you know that you can make your own very simple printing press?
- Who was the first English printer?

Gutenberg 2000

[Background](#) [Glossary](#)

[Teachers' Notes](#)

All text and images copyright © The British Library Board 2000 unless otherwise stated. LIVING WORDS HOMEPAGE

Gutenberg 2000

Choose a topic

The birth of printing in Europe

It is very difficult to be certain of the early history of printing in Europe. Nobody is entirely sure who the first European printer was, where he, or she, lived or in what year they started printing. However, it is generally believed that the first printer to make a significant impact was Johannes Gutenberg.

Gutenberg



Many people think that Johannes Gutenberg invented printing, but actually books had been printed in China and Korea using woodblocks long before Gutenberg's time.

The breakthrough that Gutenberg did achieve in about 1455 was the perfection of re-usable metal type, otherwise known as moveable type. The Chinese probably invented moveable type made from clay and glue in the 11th century and by the start of the 15th century the Koreans were casting type in bronze. However, the impact of these developments was limited by the need to cast many thousands of different characters for those languages.

Gutenberg recognized that the limited number of letters in the western alphabet could be cast in metal, made up into words and re-used. This system of moveable type has been in use for over 500 years.

[Click here to find out more about Gutenberg.](#)

The birth of printing

[Activity 1](#)[Activity 2](#)[Teachers' Notes](#)[Back](#)

Topic created by Bruce Tice

All text and images copyright © The British Library Board 2000 unless otherwise stated. LIVING WORDS HOMEPAGE

Gutenberg 2000

Choose a topic 

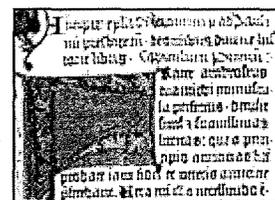
The birth of printing in Europe

Teachers' Notes

Students may like to think about the advantages of moveable type over the block book which is entirely printed from wooden blocks on which both the text and pictures are carved.

You could also consider the advantages of Johann Fust's method of printing the coloured initial letters in his Psalter. What advantages might this have over Gutenberg's requirement for hand decoration in his Bible?

Gutenberg's Bible looks like an illuminated manuscript. You could consider other inventions that have been treated in this way such as the early cars that looked very like carriages without horses. Do you think that everyone accepted the new invention of printing straight away?



You might like to consider why it was lucky that Gutenberg started printing in Germany. The Rhine provided the ideal trade route to distribute both his books and the new idea of printing. Had someone invented moveable type in Denmark, for instance, it may not have been such a great success. The problems of selling books in the fifteenth century with limited literacy, censorship from the Church and State and difficulties of travel may be looked at.

The birth of printing

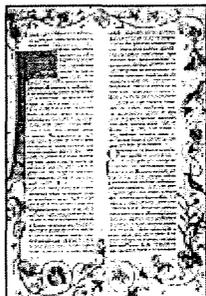
[Back](#)

Gutenberg 2000

Choose a topic

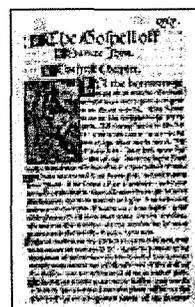
The birth of printing in Europe

Activity 1

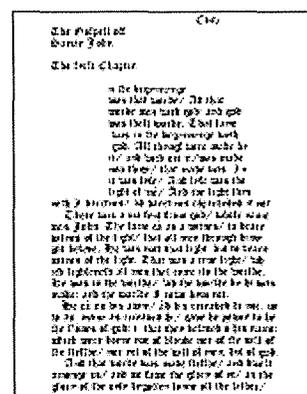


The text of Gutenberg's Bible was printed but an illuminator added the initial letters and decorations by hand. The quality of the decorations would depend upon how much the first person to buy the book would want to pay. Click on this image to see a larger version.

This is a page from a New Testament translated by William Tyndale. The text is printed but the coloured decorations are all added by hand. Click on this image to see a larger version.



Here is a page of text taken from William Tyndale's New Testament. Click on the image to get a larger copy that you can print out or save to disk. Add your own initial letter 'T' and decorations on the page.



The birth of printing

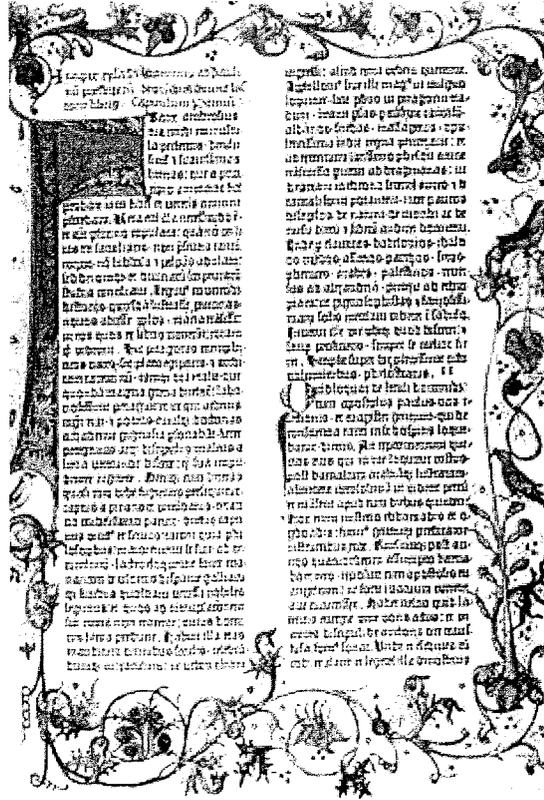
[Back](#)

Topic created by Bruce Tice

Gutenberg 2000

Choose a topic

The birth of printing in Europe



A page from Gutenberg's Bible

[The birth of printing](#)

[Back](#)

All text and images copyright © The British Library Board 2000 unless otherwise stated. [LIVING WORDS HOMEPAGE](#)

Tous les savoirs du monde

Encyclopédies et bibliothèques, de Sumer au XXIème siècle

Le dossier pédagogique

● L'encyclopédisme

Les moments forts

- Mésopotamie ancienne
- Sources antiques
- Occident chrétien
- Moyen Age en pays d'Islam
- De l'Humanisme aux Lumières
- Grands livres de la nature
- Encyclopédisme en Chine
- Fabrique de l'Encyclopédie
- De Panckouke à Queneau



Les acteurs, les décors

- Héros du savoir
- Lieux du savoir
- Textes Fondateurs

Pistes pédagogiques

- Des sujets de réflexion
- Des ateliers
- Des questionnaires

● En savoir plus

● Visitez l'exposition virtuelle

[Accueil] / [Dossiers pédagogiques]

L'aventure des écritures

Naissances

Matières & formes

La page

En bref

- L'écriture
- Les systèmes
- Les écritures



Pistes pédagogiques

- Des sujets de réflexion
- Des ateliers
- Des enquêtes



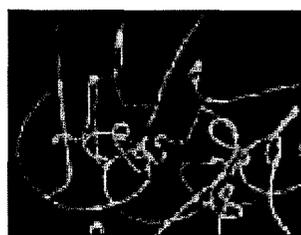
Naissance des écritures

- Cunéiforme
- Egyptienne
- Chinoise
- Africaines
- Précolombiennes



Les alphabets

- Phénicien
- Aézien, Hébreu
- Grec et latin
- Syllabes indiennes



Du visible au lisible

- Le signe
- Le tracé
- La calligraphie
- Lettres et signatures
- Ecriture et parole
- Le code
- Le secret
- Citations

L'aventure des écritures

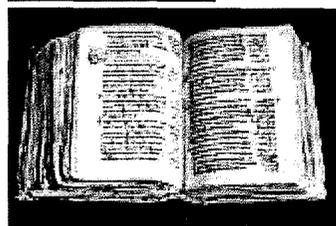
Naissances

Matières & formes

La page

En bref

| Les supports



Supports & textes

| Le texte

| L'argile

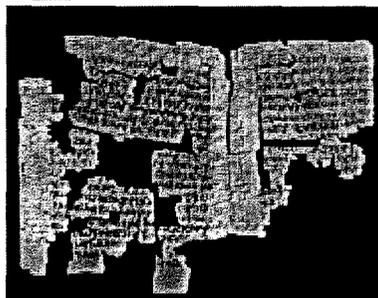
| Le papyrus

| Le parchemin

| Les végétaux

| Le papier

| Le numérique



Usages & supports

| Variés

| Improvisés

| Magiques

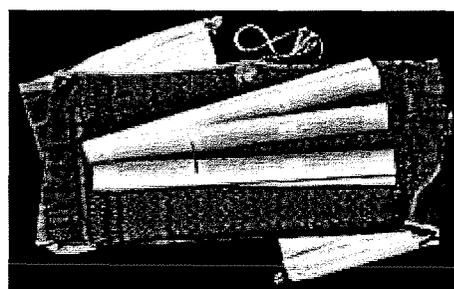
| Neutres

| Pérennes

| Précieux

| Effaçable

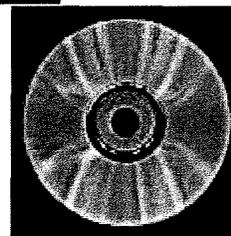
| Insolites



Pistes pédagogiques

| Ateliers

| Questionnaire



Entre

Le Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie,

1, rue Descartes 75005 Paris
représenté par le Directeur de la Technologie
Monsieur Pascal Colombani,
Ci après désigné, le Ministère
D'une part

et

L'établissement public de la Bibliothèque nationale de France,
Quai François Mauriac 75706 Paris cedex 13,
représentée par son Président
Jean-Pierre Angremy,
ci-après désignée la "BnF"

Le Centre National de la Documentation pédagogique

29 rue d'Ulm
75005 Paris
Représentée par son Directeur Général
Monsieur Roger François Gauthier
ci-après désignée le "CNDP"

D'autre part

Ci après désignés par les Parties

PREAMBULE

Le Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie souhaite soutenir la réalisation de créations multimédias

- qui facilitent, grâce aux technologies de la communication numérique, l'accès pour les élèves et les étudiants à la connaissance, et qui familiarisent l'ensemble du milieu éducatif avec les nouveaux usages pédagogiques permis par le recours aux technologies nouvelles de l'information et de la communication ;
- qui favorisent un accès large et gratuit sur internet aux contenus numériques essentiels nécessaires aux cursus scolaires.

Dans le cadre de sa mission de diffusion du patrimoine national, La Bibliothèque nationale de France souhaite contribuer à l'apport au système éducatif de nouveaux outils pédagogiques. C'est ainsi qu'elle souhaite pouvoir produire et diffuser des documents multimédias réalisés à partir de ses collections et bénéficier pour ce faire d'une participation financière du Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie.

Pour ce faire, la Bibliothèque nationale de France a réalisé une étude à laquelle ont été associés le ministère de l'Education nationale et le CNDP pour évaluer les besoins et attentes des enseignants à l'égard de l'offre documentaire susceptible d'être mise à leur disposition par la Bibliothèque nationale de France sur le réseau Internet dans les différentes disciplines et à travers les divers niveaux d'enseignement. Au terme de cette étude huit types de dossiers pédagogiques ont été identifiés. Chaque type de dossier peut faire l'objet, à terme, d'une collection dont il convient de définir très précisément les caractéristiques (nature des documents, nature des commentaires d'accompagnement, types d'exploitations pédagogiques proposées, ligne graphique, modalité technique d'interactivité entre l'élève et le produit proposé...).

Les Parties ont donc décidé de se rapprocher afin de définir des modalités de collaboration pour la réalisation d'une série de prototypes de chacune des huit collections thématiques répondant aux grands axes des attentes du monde éducatif.

ET IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

I - DESCRIPTION DES CREATIONS MULTIMEDIAS

Les créations multimédias, objet des présentes, bien qu'étant des prototypes définissant les principaux gabarits (ergonomie, mode de navigation, style graphique, etc.) des collections thématiques pouvant être développés en série par la BnF constituent, cependant, des réalisations complètes, opérationnelles et autonomes. Elles sont considérées par les parties comme des créations réunissant, sur un même support numérique ou lors d'une consultation en réseau, des données et des œuvres de genre différent, dont notamment des sons, des textes, des images fixes ou animées, et un ou plusieurs programmes informatiques, intégrés, dont la structure et l'accès sont régis par un logiciel permettant l'interactivité et qui a été conçu pour avoir une identité propre différente de celle résultant de la simple réunion des éléments qui la composent.

La programmation informatique, la réalisation des interfaces graphiques, l'écriture du scénario interactif de ces prototypes ainsi que l'intégration d'éléments extraits du fonds de la BnF sont effectués sous la responsabilité de celle-ci.

Ces programmes qui sont principalement destinés à une exploitation sur *internet sur le site de la BnF* pourront ensuite, être éventuellement diffusés sur base de supports numériques de type cédérom, DVD, etc.

Ces prototypes sont structurés de sorte à facilement s'intégrer aux outils actuellement utilisés par les enseignants soit comme support de cours, soit comme illustration ou complément de cours existants. Ils favorisent le travail transdisciplinaire, bien que chacun d'eux s'inscrive, dès sa conception, dans une dominante disciplinaire.

Visualisables directement à l'écran, ces programmes présentent une ergonomie adaptée à l'utilisation individuelle ou collective en classe ou au domicile dans le cadre des préparations ou de révisions de cours. Les possibilités d'utilisation, et les options de traitement des contenus sont conçues de manière très ouverte de façon à privilégier l'appropriation par les enseignants en fonction de leur problématique de didactique ainsi que la création de dossiers pédagogiques multimédias spécifiques et dérivés et en particulier ces programmes doivent permettre :

- la circulation en hypertextes ainsi que la création par ses utilisateurs de leurs propres liens,
- l'impression, le chargement sur disque dur et la mise en circulation des contenus dans l'enceinte des établissements du primaire, du secondaire et du supérieur, dans le cadre d'un usage de nature pédagogique.

Les caractéristiques principales des programmes ainsi que les axes centraux du développement de production sont précisés dans un document de présentation générale livrée en annexe des présentes.

II-OBJETS

En contrepartie de la rémunération convenue à l'article VI, la BnF s'engage vis-à-vis du Ministère

- à assurer la réalisation des 8 prototypes définis à l'article 1^{er}, à procéder à leur mise en ligne ainsi qu'à leur ouverture à l'ensemble des élèves, des enseignants et établissements dépendant du Ministère, en contrepartie du versement par le Ministère de l'Education Nationale d'une rémunération telle que définie à l'article VI .
- à autoriser l'ensemble des utilisateurs précités, tel que cela est déjà indiqué à l'article I, à représenter ou à faire représenter les prototypes dans le cadre d'une utilisation aussi bien individuelle que collective, notamment en classe, ainsi qu'à les reproduire, les adapter et les communiquer à des fins strictement non commerciales, dans un but d'enseignement ou de recherche, tel que cela est précisé au même article I précité, sans qu'il soit toutefois possible pour ses utilisateurs d'en réaliser une édition en ligne ou sur support optonumérique.

Le CNDP est associé, dès la signature des présentes à la réalisation des prototypes ci-dessus visés, notamment par :

- un apport de conseil sur l'identification des auteurs intervenant sur la réalisation des prototypes ;
- une participation à l'évaluation pédagogique des programmes, objet des présentes et conformément aux termes du calendrier d'exécution tel que défini à l'article V ci-après.

III – OBLIGATIONS GENERALES

Outre leurs obligations de collaboration, les Parties s'engagent à s'apporter assistance et concours mutuels dans le cadre de l'application des présentes en se favorisant notamment un accès réciproque aux informations susceptibles d'enrichir les travaux de réalisation des prototypes.

Les parties s'engagent réciproquement, par une obligation de moyen à rechercher et à identifier les enseignants experts des thèmes abordés par la série de prototypes susceptibles de pouvoir participer à la conception des dossiers pédagogiques, et à solliciter, si nécessaire, la collaboration du CNDP dans cette démarche.

Les parties s'obligent mutuellement à se tenir informées des difficultés éventuellement rencontrées dans la réalisation des prototypes, pour qu'ensemble elles puissent rapidement décider des solutions adaptées à la résolution des problèmes concernés.

La BnF garantit la bonne fin de la réalisation des prototypes visés à l'article 1 ainsi que leur mise en ligne sans que le Ministère ne puisse en aucun cas être tenu pour responsable des éventuels dépassements du budget de fabrication de ces programmes que la BnF aura elle-même défini.

La BnF garantit que le montant de la participation financière du Ministère sera obligatoirement investi par elle dans la réalisation de la maquette et qu'en aucun cas, elle ne pourra servir à couvrir des créances impayées relatives à d'autres projets ou produits.

IV - OBLIGATIONS PARTICULIERES

Les supports numériques ou les sites qui intégreront les créations multimédias, objet des présentes, devront nécessairement mentionner le nom de la personne morale responsable de leur édition et l'indication de la personne physique responsable de la publication. L'ensemble des documents devra comporter l'ensemble des éléments nécessaires à l'analyse de leur validité (auteur, qualité de l'auteur, date de publication), ainsi que des précisions quant au caractère de chaque document (source, original ou nature des modifications apportées). Pour les documents visuels ou sonores, les programmes indiqueront s'il s'agit de documents originaux, retouchés ou entièrement calculés. Outre la nécessité de faire figurer une déontologie d'utilisation des documents publiés, leur statut juridique doit être indiqué pour chacun d'eux.

Enfin, la BnF s'engage expressément par les présentes, à ne pas accueillir de publicité sur le site présentant les prototypes, à l'exclusion des partenariats mentionnés à l'article VIII ci-dessous.

V-CALENDRIER D'EXECUTION

Les Parties définiront une liste d'enseignants experts présélectionnés.

Un premier exemple de prototype accompagné de son cahier des charges sera remis par la BnF au Ministère de l'Education nationale avant 1^{er} novembre 1999. Après livraison de ce prototype, une réunion entre les Parties et le CNDP permettra de définir le mode de collaboration de ce dernier dans la suite du déroulement de la production.

Le cahier des charges revu et accepté par le Ministère sera remis par la BnF le 10 novembre 1999 au plus tard,

La livraison de l'ensemble des prototypes interviendra le 31 mars 2000, au plus tard.

VI-REMUNERATION

En contrepartie de la prestation de la BnF, telle que définie à l'article II, le Ministère versera une somme forfaitaire de 550 000 F H.T (83 846.96 Euros), soit 663 300 F TTC (101 119.43 Euros), selon imputation budgétaire sur chapitre 34 96,

Le Ministère notifiera le mandatement de la somme précitée en exécution de la présente convention en deux temps :

- 275 000 F HT (41923.48 Euros), soit 331 650 F TTC (50 559.72 Euros) après la livraison sur support cédérom d'un premier exemple de prototype accompagné de son cahier des charges et au plus tard le 30 décembre 1999 ;
- 275 000 F HT (41923.48 Euros), soit 331 650 F TTC (50 559.72 Euros) après la livraison et mise en ligne de l'ensemble des prototypes et au plus tard le 30 juin 2000.

Les factures correspondantes à ces versements seront établies au nom du Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie, direction de la Technologie, en un original et quatre copies et adressées à Madame Janine Diet, responsable de la cellule financière.

Outre les mentions légales, elles comporteront les références de la présente convention, le numéro de compte à créditer ainsi que le nom et l'adresse de l'organisme qui le détient.

Les paiements s'effectueront par virement au compte suivant ouvert à la Paierie générale du Trésor :

Banque : 30091
Guichet : 75200
Compte : 20003000380 56

VII-LIVRAISON

La livraison des prototypes sera effective, dès leur mise en ligne sur site internet ou remise sur support numérique et dès que leur conformité avec les spécifications décrites à l'articles 1 aura été vérifiée par le Ministère.

A défaut de réception des éléments susvisés à la date précitée à l'article 3 ou si La BnF ne respectait pas les stipulations décrivant les éléments devant être reçus, alors la notification financière prévue ne sera pas effectuée.

Dans ce dernier cas, La BnF aura vingt (20) jours ouvrés à partir de l'avertissement que lui aurait adressé le Ministère par lettre recommandée avec AR pour procéder à la livraison effective du site ou pour l'adapter aux dispositions précitées.

Si après un délai de trente (30) jours ouvrés après l'avertissement susvisé au paragraphe précédent, soit (10) jours ouvrés après la date fixée pour la nouvelle livraison, le Ministère n'a toujours pas pu assurer la réception, faute de livraison ou de conformité, il aura le droit de dénoncer de plein droit et immédiatement les présentes. La BnF s'engage expressément à reverser au payeur général du Trésor, à sa première requête, l'intégralité des sommes qu'il aurait perçues au titre de la présente convention, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

VIII- COMMUNICATION

La participation du Ministère devra figurer au générique des prototypes ainsi que sur tout le matériel promotionnel ou publicitaire selon la formulation suivante "réalisé avec le soutien du Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie" Cette mention devra apparaître dans des caractères d'importance au moins équivalente à celles faisant état des autres organismes qui auront éventuellement contribué au financement des prototypes. La mention de la participation du CNDP sera également indiquée au générique des prototypes.

Pour toute action promotionnelle sur l'initiative de l'une ou de l'autre des Parties, le contenu des messages publicitaires, la dimension ou la disposition des caractères et graphismes du nom, des marques ou logos des Parties devront être présentés de telle sorte qu'il ne puisse pas y avoir, de manière évidente, de confusion dans

l'esprit du public sur la nature des relations établies entre les Parties dans le cadre des présentes. Les messages devront être validés d'un commun accord par les parties.

IX-FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis des autres, de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation de la présente convention qui seraient dus au fait d'une autre partie ou à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence des tribunaux français.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées de la convention pendant toute la durée de son existence ; toutefois, si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à six mois, il ouvrirait droit à la résiliation de la convention par l'une ou l'autre des parties.

X-RESILIATION

En cas d'inexécution par les parties de l'une des clauses de la convention ci-dessus, la présente convention pourra être résiliée de plein droit et avec effet immédiat, à la demande de l'une ou l'autre des parties par simple notification écrite par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse pendant un délai de 30 jours, et sans qu'il soit besoin de mise en demeure judiciaire.

XI-ANNEXES

Seront annexés aux présentes et cosignés par les contractants,

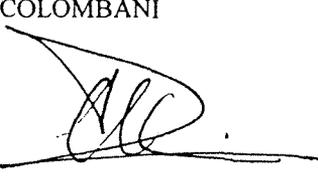
- le descriptif du projet
- la liste des prototypes

XII- LITIGES

En cas de contestation sur la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.

Fait en quatre exemplaires, Paris le

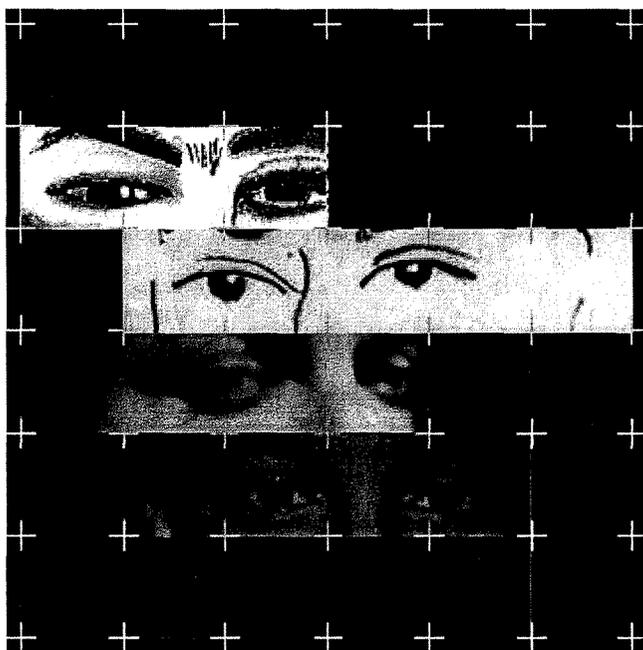
10 NOV. 1999

<p>Pour le Ministère de l'Education Nationale de la Recherche et de la Technologie</p> <p>Convention acceptée et transmise</p> <p>le Directeur de la Technologie Pascal COLOMBANI</p> 	<p>Pour la BnF</p> <p>Convention acceptée et transmise</p> <p>Le Président Jean Pierre ANGREMY</p> 	<p>Pour le CNDP</p> <p>Convention acceptée et transmise</p> <p>Le Directeur Général Roger François GAUTHIER</p> 
---	--	---

Visa du Contrôleur Financier
- 5 NOV 1999

Bun

LE COMMISSAIRE
Jacques B...



] dossier
thématique

le portrait

©

mode d'emploi

l'art du
portrait

en peinture

en
photographie

en littérature

rencontre avec des
artistes

pistes
pédagogiques

ateliers

ANTHOLOGIE | GALERIES DE PORTRAITS

Mode d'emploi

Le thème du portrait peut être abordé, en arts plastiques comme en littérature, par des élèves de terminale aussi bien que par une petite section de maternelle.



Aussi, ce dossier pédagogique est-il conçu d'abord pour des enseignants qui sauront, en fonction de la discipline qu'ils ont en charge et de l'âge de leurs élèves, construire des parcours pédagogiques adéquats. Certaines rubriques sont toutefois conçues pour être directement utilisables en ligne par les élèves. Explorations interactives ou jeux, prendront cependant leur pleine signification dans le contexte que l'enseignant aura créé autour de leur utilisation.

La démarche proposée consiste, en s'appuyant toujours sur les collections conservées à la Bibliothèque nationale de France, à explorer le thème du portrait de manière active et créative.



Une première rubrique, L'art du portrait, propose quelques entrées en matière : une définition, des jeux aléatoires de mots et d'images permettant de découvrir des facettes très diversifiées du thème et de se poser des questions, une approche historique permettant de resituer le sujet dans le temps et de mettre en perspective une exposition très contemporaine.



Les trois rubriques suivantes, En peinture, En photographie, En littérature regroupent quelques textes théoriques à l'usage des enseignants.

La rubrique Rencontre avec des artistes permet de découvrir les démarches les plus contemporaines.

Suivent ensuite deux rubriques pratiques :

les pistes pédagogiques offrent des approches qui même si elles s'appuient concrètement sur des documents doivent être finalisées par l'enseignant tandis que les ateliers proposent des parcours plus achevés à titre d'exemples.



Enfin les documents bruts sont rassemblés dans un dossier d'anthologie regroupant des textes indexés permettant à chacun de constituer des groupements de textes et dans des galeries de portraits réunissant l'iconographie.

Sauf mention contraire, l'ensemble de ces documents est libre de droits pour une utilisation pédagogique en classe.

	Identité		Représentation	Cette page permet des entrées aléatoires dans le dossier. Initiés par des rapprochements inattendus
	Ressemblance	Caricature		ou des enchaînements plus convenus, des parcours s'amorcent, à vous de les prolonger en inventant votre itinéraire...
Trait	Caractère		Regard	<i>Si vous ne disposez pas d'ordinateur en classe, vous pouvez télécharger l'ensemble des fiches et procéder ensuite par tirage aléatoire. (686 Ko) Vous pouvez également retrouver une fiche en consultant le sommaire.</i>

Etienne Souriou dans son *Vocabulaire d'esthétique* propose une définition très complète :

"Au sens général, représentation d'une personne ; mais la définition du portrait comme concept esthétique appelle quelques précisions.

Dans les arts plastiques

Dans les arts plastiques, on n'emploie pas le terme de portrait pour la sculpture, et pourtant la chose y existe, mais on dit *tête*, *buste* ou *statue* ; *portrait* se dit pour une œuvre en deux dimensions, peinture ou dessin. Le portrait est donc déjà une interprétation et transcription, donc choix, pour rendre l'apparence extérieure d'une personne, quel que soit le degré de réalisme. Bien qu'uniquement visuel, le portrait peut rendre très sensible la personnalité intérieure du modèle, par de nombreux indices tels que la pose, l'expression de la physionomie, etc.

En littérature

En littérature, le portrait est une description, il donne donc en ordre successif ce que la vue représente simultanément, et la réflexion littéraire a été très sensible dès les théories médiévales, à cette particularité et à l'importance de l'ordre adopté. Le portrait littéraire peut indiquer directement les aspects non visibles de la personne, par exemple donner ses caractéristiques psychologiques. Enfin, il ne faut pas négliger l'existence du *portrait musical*, qui ne peut rien montrer des traits ou du signalement du modèle, mais qui peut par des analogies dans l'agogique, le rythme, l'harmonie, évoquer l'allure de la personne, son genre de dynamisme d'action ou de pensée, l'accord ou le désaccord intérieur de son psychisme ; ce n'est ni une représentation ni une description mais une évocation.

Une personne réelle ou quelqu'un de fictif

Le fait que le modèle soit une personne réelle ou quelqu'un de fictif n'a aucune importance pour les procédés employés par l'art pour le faire connaître ; mais il en a pour le travail demandé à l'artiste. Le portrait d'une personne réelle demande à l'artiste d'être observateur et même psychologue pour pénétrer la personnalité du modèle. Le portrait d'une personne fictive lui demande une imagination très précise et complète ; et bien souvent les portraits fictifs prennent appui sur l'observation de modèles réels.

Un intérêt pour l'individuel

Le genre du portrait, dans quelque art que ce soit, témoigne d'un intérêt pour l'individuel ; ce n'est pas seulement l'être humain en général, ou tel type de toute une espèce, que rend le portraitiste ; c'est telle personne en tant qu'elle est elle-même (et ceci, même si au travers de l'individu transparaît une idée de portée générale : le portrait ne s'y réduit pas). Ce

caractère existe aussi bien dans le portrait œuvre autonome, que dans le portrait morceau d'une œuvre plus large ; si un romancier fait au passage le portrait d'un de ses personnages, si dans une scène à plusieurs personnages la représentation de chacun par le peintre est un portrait, c'est bien l'individu en tant que tel qui y apparaît. Dans la numismatique, il est arrivé souvent que l'on prête une sorte de physionomie symbolique à valeur générique, et non pas ses traits propres, à tel personnage figurant sur une monnaie ; ce n'est donc pas alors un portrait.

Mais les idées de l'époque sur un idéal esthétique humain transparaissent souvent dans le portrait, surtout quand le modèle veut y paraître beau et que le peintre ou l'écrivain le flatte. On voit aussi certains types génériques d'époque chez les portraitistes mondains.

L'autoportrait

Enfin il faut faire une place à part à l'autoportrait où l'artiste se représente lui-même. Il présente l'avantage pratique qu'on a toujours sous la main son modèle et qu'on ne dépend pas ainsi des autres ; il a l'inconvénient pratique qu'à se voir dans un miroir on a de soi une image inversée ; il a la difficulté psychique qu'on y est trop directement intéressé pour se voir facilement de manière impartiale.

L'autoportrait, surtout quand il est fréquent chez un artiste, est un témoignage du genre d'intérêt qu'on se porte à soi-même. Mais qu'on fasse son propre portrait ou celui d'un autre, le portrait marque toujours qu'on attribue une importance à l'haecceité du moi, à l'identité personnelle."

Définition du portrait in Etienne SOURIOU,
Vocabulaire d'esthétique, Paris : P.U.F., 1990,
pp.1161-1162.

Pistes pédago- giques

Ces pistes de travail pourront être adaptées par chaque enseignant pour tenir compte de la spécificité de sa classe. Elles s'appuient pour l'essentiel sur le fonds iconographique mis à disposition par la Bibliothèque nationale de France mais aussi sur l'iconographie des manuels scolaires, des références très connues ou aisément accessibles.

Le premier axe de travail développe une série de démarches mettant en évidence des procédés ou processus pour réaliser un portrait.

Le deuxième axe de travail permet d'explorer les relations entre l'artiste et son modèle : qui peint qui ?

D'autres pistes sont ensuite proposées autour du titre, *Face à Face*, de l'exposition présentée en 1999 à la Bibliothèque nationale de France ; elles sont l'occasion de proposer un atelier autour des démarches d'artistes contemporains.

Inventaire

" Dites moi ce qui vous apportent, je vous dirai qui vous êtes ". En recensant les objets ayant appartenu à un inconnu, Christian Boltanski réalise d'étranges portraits en " creux ".

Réalisez à votre tour un tel inventaire sous forme de vitrines, de collages, de photographies, de montages diapos, d'installations...

Transposez ensuite cette œuvre plastique sous forme littéraire en deux temps :

- Dans un premier temps, réalisez un inventaire très descriptif des objets rassemblés tout en imaginant pour chaque objet l'usage qu'en faisait la personne auquel l'objet appartenait.
- Faites ensuite le portrait du (ou de la) propriétaire de ce bric à brac.

Réalisez le même exercice d'écriture en partant de la création plastique de l'un de vos camarades. Comparez les portraits.

Collage - montage

À la manière d'un Arcimboldo contemporain, Erik Dietman intègre dans un visage des éléments du paysage.

À votre tour, réalisez des portraits à partir de matériaux très divers : fruits, pétales de fleurs, cailloux, coquillages, sable... mais aussi empreintes, pixels éléments de jeux de construction, allumettes, cotons-tiges...

Faites en sorte que les éléments utilisés aient un sens par rapport au portrait final. Ainsi Arcimboldo ne va pas composer ses portraits avec les mêmes ingrédients selon qu'il cherche à représenter l'eau ou le feu, le printemps ou l'hiver.



Carnaval,
gravé par Brambilla



Carême,
gravé par Brambilla

La métaphore

Dans son autoportrait, Günther Grass se présente avec un escargot à la place de l'œil gauche. Il publie dans le même temps le journal d'un escargot. L'escargot peut figurer la lenteur ou la patience. Il est aussi symbole de la spirale qui ouvre vers l'infini.

Introduisez à votre tour un élément incongru dans votre portrait afin d'exprimer une signification particulière.

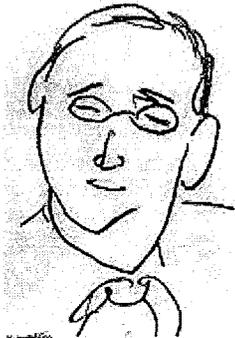


Selbstporträt 1,
Günther Grass

La série

" Et l'aventure, la grande aventure, c'est de voir chaque jour surgir quelque chose d'inconnu, chaque jour dans le même visage " disait Alberto Giacometti. Aussi multipliait-il les portraits d'une même personne.

Livrez-vous au même exercice en réalisant au moins cinq portraits du même modèle.



Portraits de Paul Léautaud, Henri Matisse



Portraits de Paul Léautaud, Henri Matisse



Portraits de Paul Léautaud, Henri Matisse

Passages du temps

Quand Paul Rives grave chaque jour le portrait d'Anne Reby en reprenant l'état précédent de sa gravure, il fait apparaître progressivement un visage de plus en plus marqué ou le temps qui passe pose les marques de rides de plus en plus avancées.



Portrait de Anne Reby, Paul Rives



Portrait de Anne Reby, Paul Rives



Portrait de Anne Reby, Paul Rives

Livrez-vous à un exercice similaire en reprenant chaque jour un portrait et en gardant trace de chaque étape grâce à un photocopieur.

Analysez au bout d'une dizaine de jours l'effet produit par la série obtenue.

Flou

De plus en plus d'artistes considèrent qu'un portrait ne peut enfermer l'individu dans une seule image de lui-même. À côté des démarches suscitant le portrait à travers une pluralité d'images, se développent des approches consistant à laisser deviner une personnalité à travers le flou d'une image, le filtre de plusieurs écrans.



Raymond Queneau a cherché à
renouveler la langue à travers de

queneau ©

- présentation
- le traité
- exploration
- repères
- atelier

Présentation

Ce dossier pédagogique propose, à partir de l'exploration d'un manuscrit de Raymond Queneau et en s'appuyant sur des références qui en éclairent la signification, d'entrer dans l'œuvre de Queneau et les courants qui ont traversé son époque. Des ateliers permettent ensuite à chacun de s'initier à la création littéraire et picturale en s'inspirant notamment de la démarche de Raymond Queneau.



Le traité des vertus démocratiques

Le manuscrit du *Traité des Vertus démocratiques*, édité pour la première fois en 1993, possède la particularité d'avoir été rédigé selon une méthode de travail originale : l'auteur a noté ses réflexions au fil de la plume, puis les a découpées et recollées sur d'autres pages du cahier. L'étude de ces fragments permet de reconstituer la genèse du texte, le travail de l'écriture et de mettre en valeur les rapports qu'entretiennent le fond et la forme de l'œuvre.

Les textes de référence

Par le titre qu'il envisageait de donner à ce cahier (*L'Anti-manifeste*), l'auteur affiche sa volonté d'écrire un article polémique dans un registre politique ; ce titre s'oppose en effet au *Manifeste du Parti communiste* de Marx et Engels. De même, la phrase " Que faire alors ? RIEN ", répond à l'essai politique de Lénine *Que faire ?*

Ce manuscrit exprime l'une des préoccupations majeures de Queneau et des intellectuels de l'entre-deux guerres : rechercher une alternative à ces deux maux que sont le fascisme et le stalinisme. Cette "troisième voie", Queneau la trouve dans l'articulation entre la tradition héritée de la révolution française symbolisée par la devise "Liberté, égalité, fraternité" et la tradition spirituelle héritée du taoïsme. Le " RIEN " catégorique est en effet l'expression du " wou-wei ", doctrine taoïste du " non-agir " exposée par Lao-Tseu dans le *Tao-tê-king*. Queneau oppose donc fermement la tradition chinoise du *Tao* à la pratique révolutionnaire léniniste.

Les formes brèves

C'est également par la forme donnée à ce cahier constitué de fragments que Queneau se fait polémiste : le *Tao tê king* est en effet constitué de textes courts, fragmentaires. D'autres auteurs ont, bien avant Queneau, rédigé des textes sous la forme de fragments ou de proverbes et aphorismes : c'est le cas notamment des *Pensées* de Pascal et des *Proverbes* de l'Ancien Testament. Quant aux " haïku ", ils constituent la forme poétique la plus brève de la littérature japonaise dont Queneau s'inspirera plus tard dans le cadre de l'OuLiPo.



L'auteur

Mais qui est donc l'auteur du *Traité des Vertus démocratiques* ? La biographie de Raymond Queneau et une synthèse de son œuvre, accompagnées d'une bibliographie, montrent que Queneau n'est pas resté à l'écart des courants de son époque, bien au contraire. Poète et romancier, il était au cœur de la littérature de l'entre-deux guerres. Celle-ci se caractérise par le rayonnement de la poésie sur tous les autres genres littéraires et par le rôle primordial joué par la *N.R.F.*, revue des Editions Gallimard créée par André Gide en 1909 dans le but de " promouvoir idées et œuvres nouvelles ". Queneau se proposait alors de faire du roman un poème en prenant le contre-pied d'André Breton qui vouait le roman aux gémonies.

Les courants intellectuels

Outre son engagement politique (membre du Cercle communiste démocratique de Boris Souvarine, antistalinien de la première heure), Queneau prit part au mouvement surréaliste qui était, pour Breton, autant une école littéraire qu'un mode de vie. En 1929, la rupture avec le mouvement a été vécue comme un échec et suivie d'une phase d'inquiétude et d'instabilité. Période mouvementée au cours de laquelle Queneau entreprend une psychanalyse, suit les cours de Kojève sur Hegel et de Henri-Charles Puech sur le manichéisme et Saint-Irénée à l'École des hautes études (section des sciences religieuses), participe à la création de la revue *Volontés* et publie ses premières œuvres romanesques et poétiques.

Après la deuxième Guerre mondiale, Raymond Queneau connaît une vie sociale intense. Il participe, quand il n'en est pas le fondateur, à de nombreux jurys, organisations, commissions et groupes de recherches. Parmi ceux-ci figurent le Collège de Pataphysique et l'OuLiPo. Saint-Germain-des-Prés... le jazz, le cinéma, la chanson tiennent alors une grande place dans sa vie sociale et créative.

Les pistes pédagogiques

Les ateliers proposés ont pour objectif d'initier les élèves à différentes formes de création, notamment par l'intermédiaire de jeux ou de pratiques créatives inspirées du surréalisme et de l'OuLiPo. Il n'en est donné ici qu'une liste indicative qui pourra être complétée en classe.

Repères

Les textes de référence

Par le titre qu'il envisageait de donner à ce cahier (*L'Anti-manifeste*), l'auteur affiche sa volonté d'écrire un article polémique dans un registre politique ; ce titre s'oppose en effet au *Manifeste du Parti communiste* de Marx et Engels. De même, la phrase " Que faire alors ? RIEN ", répond à l'essai politique de Lénine *Que faire ?*

Ce manuscrit exprime l'une des préoccupations majeures de Queneau et des intellectuels de l'entre-deux guerres : engagé politiquement aux côtés des communistes pour dénoncer les horreurs de la première guerre mondiale et tenter d'enrayer la montée du fascisme, il n'en était pas moins hostile aux purges stalinienne. Les persécutions dont fut victime Léon Trotsky et les procès de Moscou de 1936 divisèrent les milieux intellectuels.

Queneau recherchait donc une alternative à ces deux maux – le fascisme d'un côté, le stalinisme de l'autre. Cette " troisième voie ", il la trouva dans le taoïsme. Le " Rien " catégorique est en effet l'expression du " wou-wei ", doctrine taoïste du " non-agir " exposée par Lao-Tseu dans le *Tao-tê-king*. Queneau oppose donc fermement la tradition chinoise du Tao à la pratique révolutionnaire.

Les formes brèves

C'est également par la forme donnée à ce cahier constitué de fragments que Queneau se fait polémiste : le *Tao tê king* est en effet constitué de textes courts, fragmentaires, ce qui n'est assurément pas le cas des textes de Marx et de Lénine. D'autres auteurs – et non des moindres – ont, bien avant Queneau, rédigé des textes sous la forme de fragments ou de proverbes et aphorismes : c'est le cas des *Pensées* de Pascal et des *Proverbes* de l'Ancien Testament. Quant aux " haïku ", ils constituent la forme poétique la plus brève de la littérature japonaise.

L'auteur



Mais qui est donc l'auteur du *Traité des Vertus démocratiques* ? La biographie de Raymond Queneau et une synthèse de son œuvre, accompagnées d'une bibliographie exhaustive, montrent que Queneau n'est pas resté à l'écart des courants de son époque, bien au contraire. Poète et romancier, il était au cœur de la littérature de l'entre-deux guerres. Celle-ci se caractérise par le rayonnement de la poésie sur tous les autres genres littéraires et par le rôle primordial joué par la N.R.F., revue des Editions Gallimard créée par André Gide en 1909 dans le but de " promouvoir idées et œuvres nouvelles ".

Les courants intellectuels

Outre son engagement politique, Queneau prit part au mouvement surréaliste qui était, pour lui, autant une école littéraire qu'un mode de vie. C'est pourquoi sa rupture avec le mouvement fut vécue comme un échec et fut suivie d'une phase de grande inquiétude et d'instabilité qui l'amena d'une part à prendre la décision d'écrire, d'autre part à débiter une psychanalyse.

Après la deuxième Guerre mondiale, Raymond Queneau connut une vie sociale intense. Il participa, quand il n'en fut

Ateliers

" C'est en écrivant qu'on devient écrivain "

Exercices de style

Raymond Queneau a sans doute participé au "décloisonnement" des disciplines, artistiques ou non, mêlant la poésie aux arts plastiques et aux mathématiques par exemple. La participation d'un enseignant d'arts plastiques et d'un enseignant de mathématiques aux côtés de l'enseignant de français est donc souhaitable si les ateliers proposés ci-dessous sont réalisés en classe.

Formes brèves

Recherchez, parmi les écrivains français du XVI^e au XX^e siècle, les auteurs de *Pensées*, *Maximes* et *Aphorismes*. Existe-t-il d'autres formes brèves dans la littérature française ?

Haïku

En 1990, le magazine *Okapi* a lancé un concours de "haïku" sur le thème : " Les fleurs et les saisons ". Les meilleurs d'entre eux ont été publiés. Choisissez un thème avec vos camarades de classe et écrivez quelques haïku. Votez ensuite pour élire le meilleur haïku. Il est interdit de voter pour ses propres poèmes.

Exercices de style

Après avoir lu les *Exercices de style* de Queneau, recherchez un texte court, informatif, que vous proposerez à la classe.

Une fois le texte choisi par l'ensemble de la classe ou par votre enseignant, réécrivez-le à votre manière. En introduction à votre texte définissez, en quelques lignes, le style que vous avez voulu adopter.

Jeu du cadavre exquis

Un premier élève écrit une phrase sur une feuille de papier. Il replie le haut de la feuille de façon à cacher sa phrase puis la passe à son voisin. Celui-ci écrit à son tour une phrase faisant suite à la précédente, qu'il n'a pas lu. Il cache sa phrase, passe la feuille à son voisin, et ainsi de suite. Lorsque la page est pleine, lire à haute voix ce poème collectif.

Jeu des définitions

Un élève, ou l'enseignant, pioche au hasard, dans un dictionnaire, un mot inconnu. Chaque élève en rédige une définition. Les définitions sont ensuite rassemblées et lues à haute voix.

Pratiquez le " néo-français "

Après avoir lu *Zazie dans le métro*, traduire en "néo-français" un texte littéraire, un texte publicitaire et un article de journal.

ANNEXE 18

Dossiers pédagogiques

Document de mise en œuvre

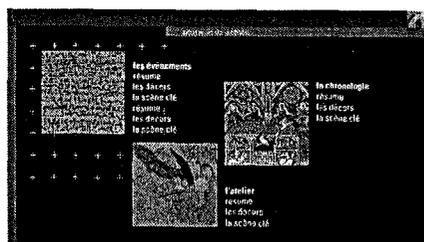
- Charte ergonomique**
- Charte graphique**
- Charte technique**

La navigation arborescente au sein d'un dossier pédagogique se fait de la façon suivante :



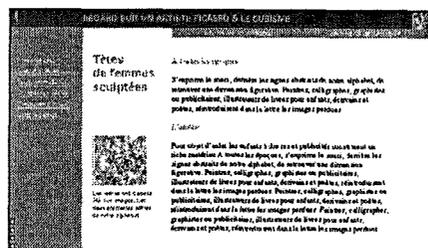
Page d'accueil

Première page du dossier, elle précise le titre et nature du dossier, ainsi que la liste des rubriques disponibles. Les couleurs choisies pour le dossier, définies en fonction du fond iconographique, sont introduites dès cette page. Des accueils différents ont été définis pour les différents types de dossiers.



Page de type sommaire

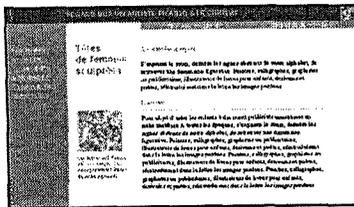
Ces pages permettent de proposer une liste de choix. Différents types de sommaires ont été définis en fonction du nombre du choix à proposer.



Frames de choix et de rappel du contexte

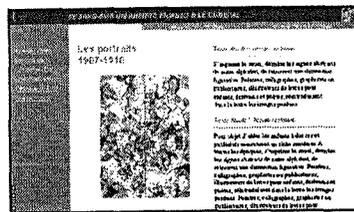
La frame de gauche est utilisée pour descendre dans l'arborescence, et accéder aux choix de mêmes niveaux. Le contexte de la page (arborescence ayant permis d'y accéder) est rappelé en haut de page. Cet espace permet également de remonter dans l'arborescence.

Différents formats de pages ont été définis, pour s'adapter à la nature des textes et des images :



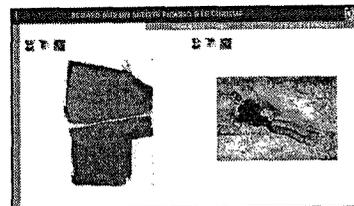
Texte illustré

Pages de commentaires textuels illustrés d'images en format vignette ; les images sont directement rattachés au texte qu'elles accompagnent. Un extrait de la légende est précisé sous chaque image. Leur version grand format ainsi que leurs notices sont accessibles par clic sur l'image



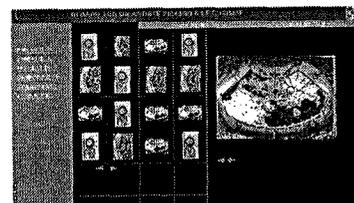
Texte + illustration

Ce format de page permet de désolidariser image et texte. Les images peuvent défiler de façon automatique, le texte présenté dans la partie droite étant consulté de façon dissociée. Ce format permet également de donner une importance plus grande à l'image que le format de page précédent. Elle est mieux adaptée à des textes plus courts (notamment des textes introductifs de rubriques)



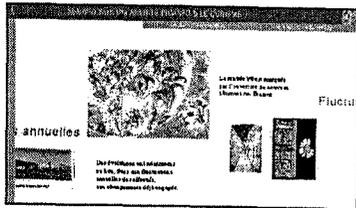
Comparaison d'oeuvres

Pour comparer deux par deux des images ou des textes



Feuilletoirs

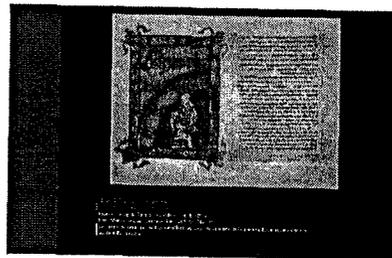
Pour feuilleter des images à partir d'une série d'images présentées sous la forme de mini-vignettes. Les images en moyen format s'affichent dans la partie droite. Leur grand format est accessible en cliquant sur le moyen format. Il est proposés une navigation linéaire d'une image à l'autre



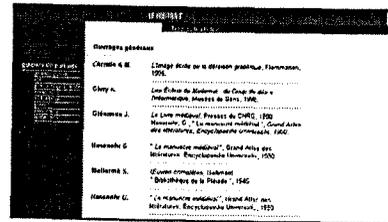
Expositions

Pour mettre en scène images et textes, cette page est construite horizontalement. Un bouton permet le défilement automatique de la page, vers la droite ou vers la gauche.

Notices et Repères



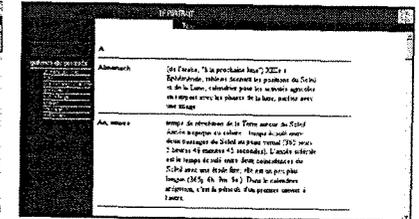
Notice



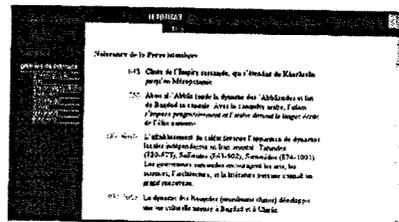
Bibliographie



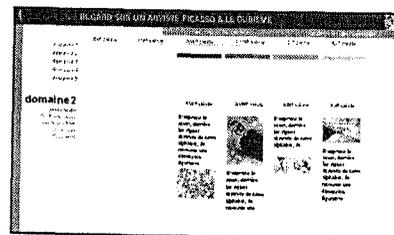
Dossier icono



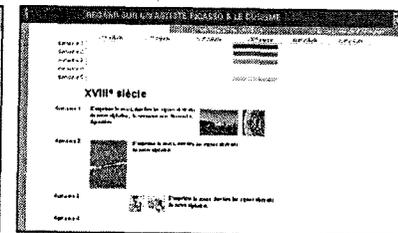
glossaire



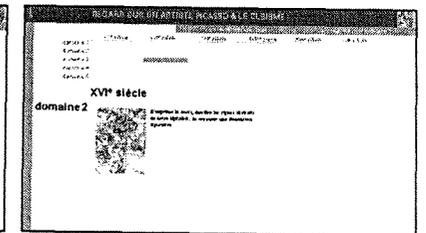
Chronologie générale



Chronologie / thématique
Un thème / plusieurs périodes

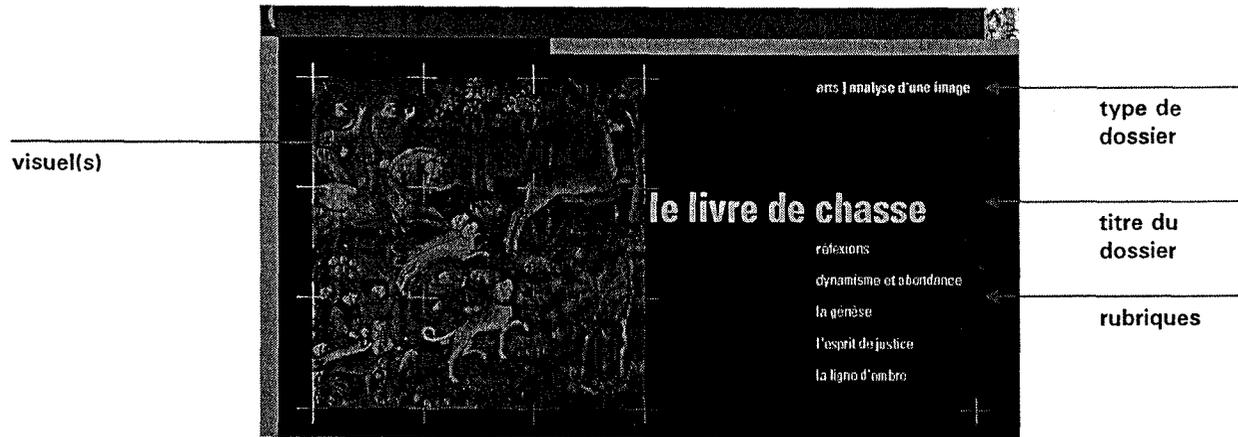


Chronologie / thématique
Une période / plusieurs thèmes

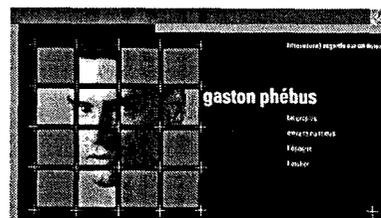
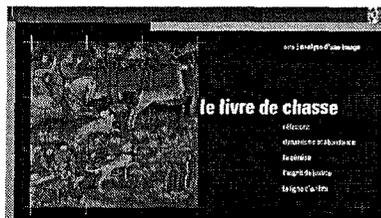


Chronologie / thématique
Un thème / une période

Accueil



Les variantes (en fonction des types de dossiers)



« Analyse de l'image »

« Un auteur, une idée »
« Un artiste ou un courant artistique »

« Genre littéraire »

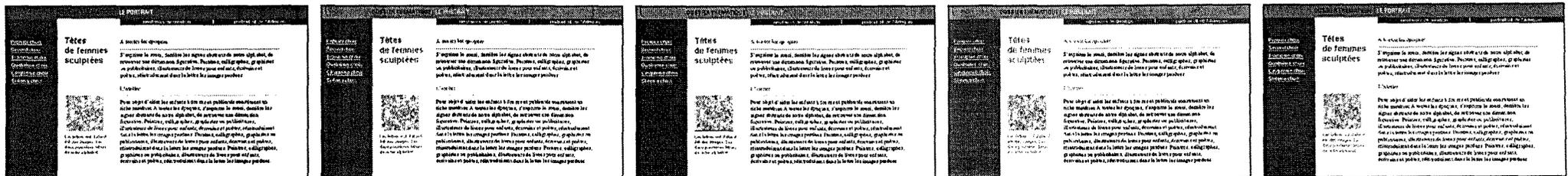
« L'approche théâtrale »
« Documents de l'histoire »
« Représentation »

« Dossier thématique »

Frames de navigation et de rappel du contexte

<p>logo BnF</p>		<p>type de dossier et titre du dossier</p> <ul style="list-style-type: none"> - fond : foncé - texte : grand texte sur fond clair
<p>liste de choix navigationn descendante</p> <ul style="list-style-type: none"> - fond : clair - texte : petit texte sur fond foncé 	<p>outils et repères</p>	<p>rubrique et sous-rubrique navigationn ascendante</p> <ul style="list-style-type: none"> - fond : clair - texte : petit texte sur fond foncé

Les variantes couleurs



Rouge

Violet

Bleu

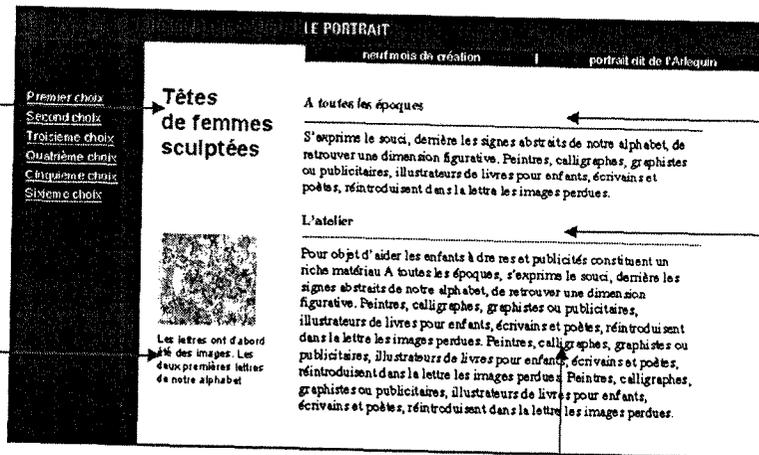
Vert jaune

Vert

Texte illustré

titre de la page
arial, bold, taille
3, couleur texte
sur fond blanc

légende image
- arial, taille 1,
couleur texte sur
fond blanc
- N° (si plusieurs
illustrations) en
bold

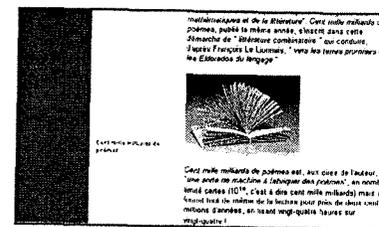
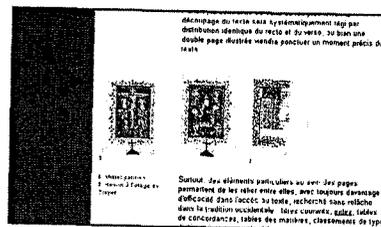
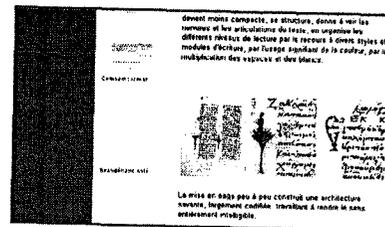
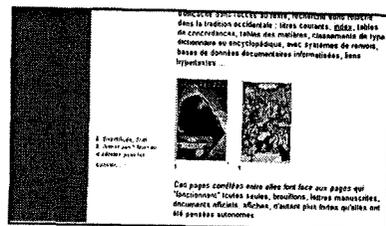


introduction
Arial, taille 2,
couleur texte
sur fond
blanc

intertitre
Arial, bold,
taille 2,
couleur texte
sur fond
blanc

texte
arial, taille 2,
noir

Les variantes (tailles et nombre d'illustrations / détails)



Plusieurs illustrations (partie centrale uniquement)

Plusieurs illustrations (partie centrale uniquement)

Plusieurs illustrations (y compris dans marge)

Une illustration dans la partie centrale

Détails avec repère(s) sur l'emplacement

Quelques tailles

- Nombre maximum de niveaux arborescents depuis l'accueil : 3
- Volume d'une page HTML : 1 à 2 feuillets maximum
- Nombre d'images en format vignette par page de texte illustré : 1 à 10
- Intitulés de choix (page d'accueil, pages sommaires, frames de navigation) : XX caractères
- Titres des pages : XX caractères

**Formats des images**

<i>Code</i>	<i>Type d'image</i>	<i>Pages HTML concernées</i>	<i>Dimensions</i>
0	Mini vignette	Feuilletoires (sélection image)	55 pixels sur le plus grand côté
1	Vignette	Texte illustré (colonne de gauche)	120 pixels de large
2	Moyen format	Feuilletoires (visualisation image) + ½ texte/image	195 pixels de large pour les images verticales 255 pixels de large pour les images horizontales
3	Grand format	Notices	600 pixels sur le plus grand côté

Couleurs disponibles

<i>Couleur de base</i>	<i>fond foncé</i>	<i>fond clair</i>	<i>petit texte sur blanc</i>	<i>gros texte sur blanc</i>	<i>petit texte sur noir</i>	<i>gros texte sur noir</i>	<i>titre clair sur fond clair</i>	<i>titre foncé sur fond clair</i>
Bleu	00 / 60 / 110	50 / 130 / 190	00 / 60 / 110	50 / 130 / 190	00 / 140 / 220	50 / 130 / 190	170 / 205 / 255	00 / 50 / 90
Rouge	130 / 00 / 00	195 / 00 / 00	130 / 00 / 00	195 / 00 / 00	255 / 00 / 00	195 / 00 / 00	250 / 205 / 170	90 / 00 / 00
Vert	00 / 65 / 00	60 / 115 / 25	00 / 65 / 00	60 / 115 / 25	100 / 185 / 40	60 / 115 / 25	170 / 255 / 150	00 / 50 / 00
Vert / Jaune	90 / 110 / 00	135 / 150 / 00	90 / 110 / 00	135 / 150 / 00	150 / 190 / 00	135 / 150 / 00	220 / 250 / 150	50 / 75 / 00
Violet	50 / 55 / 130	95 / 110 / 210	50 / 55 / 130	95 / 110 / 210	95 / 115 / 255	95 / 110 / 210	195 / 205 / 255	35 / 45 / 100

Les choix dans la frame de gauche, et dans la barre des sous choix en haut, sont en blanc (arial 1 ou 2)